

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS



ARRAS
Imp F. Guyot, P. Caboche, successeur

1927

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS



ARRAS
Imp. F. Guyot, P. Caboche, successeur
—
1926

L'Académie laisse à chacun des auteurs
des travaux insérés dans les volumes de ses Mémoires
la responsabilité de ses opinions
tant pour le fond que pour la forme.

I

LECTURES

Faites dans les Séances hebdomadaires.



SIMPLE APERÇU

SUR

l'Organisation Scientifique du Travail

DANS LES USINES

D'APRÈS Frédérick TAYLOR

PAR

M. H. DUPRET

Membre résidant

Frédérick Taylor est l'inventeur bien connu des aciers à coupe rapide. Sa découverte a révolutionné les industries mécaniques. Le nombre des tours d'un atelier a pu en effet être très réduit en raison du travail plus considérable de chacun d'eux dans le même temps. Il en est résulté que la surface bâtie des usines mécaniques a pu être restreinte de plus de moitié. De plus le burin travaillant avec plus de profondeur et de précision, la forme recherchée des objets soumis à son action a pu du coup être mieux réalisée de sorte que les opérations du forgeage et du finissage s'en sont trouvées très simplifiées. Devant une production intensifiée et des frais généraux moindres le prix de revient s'est notablement abaissé. C'est ainsi que la découverte de Taylor a eu des répercussions économiques dans le monde entier.

Frédéric Taylor a voulu faire plus encore en poursuivant ses études expérimentales sur un certain nombre d'industries. Il a etabli pour chacune d'elles les conditions d'une plus grande production dans le moindre temps et cela sans augmenter la fatigue physique des ouvriers. En ce qui concerne le travail des métaux, ses recherches ont duré vingt-cinq ans et coûté près d'un million de francs qui en vaudraient quatre ou cinq aujourd'hui. Le résultat a été que le travail des métaux dépend d'un grand nombre de facteurs ou variables indépendantes les unes des autres sur lesquelles douze principales ont été retenues. En laissant constantes onze de ces variables et en faisant varier la douzième entre des limites bien déterminées, F. Taylor a trouvé la valeur de cette variable correspondant au meilleur rendement. Les lois ainsi trouvées, par un travail que l'on devine formidable, tant par le nombre et la variété des facteurs en présence que par l'extrême précision nécessaire des mesures, ont pu être condensées dans une formule mathématique. Mais cette formule, en raison de sa complication, étant d'une application pénible, a été remplacée par des régles à calcul d'un emploi plus immédiat et applicables à des tours déterminés.

F. Taylor a été même jusqu'à déterminer scientifiquement les meilleures conditions de l'établissement d'un terrain de golf afin d'y faire pousser le mieux le gazon qui y sera semé. On sait que la qualité du gazon est le point le plus important dans l'agrément du jeu.

Dans son ouvrage : « *Principes d'organisation scientifique des usines* » nous choisirons deux exemples de travaux qui nous permettront de saisir la méthode suivie pour arriver au meilleur rendement.

Le premier se rapporte à la manutention des gueuses de fonte. Ce travail est des plus simples et n'exige aucun outillage. L'ouvrier se baisse en effet, saisit une gueuse pesant de quarante à quarante-cinq kilogrammes, fait

quelques pas et la dépose sur le sol ou sur un tas. En l'espèce il s'agissait d'un tas de 80.000 tonnes de gueuses empilées en petits tas le long d'un chemin de fer et à une distance de onze mètres de celui-ci. Un plan incliné était disposé contre la paroi du wagon à charger. Une équipe de soixante-quinze hommes, de bonne valeur moyenne, dirigée par un contre-maître expérimenté, était habituellement chargée de ce travail et par conséquent, entraînée à la dépense physique qui en résultait. Habituellement l'équipe chargeait en moyenne douze tonnes cinq de fonte par jour et par homme. Une étude approfondie de la question convainquit Taylor qu'un ouvrier, peut être chargé pendant 42 % de sa journée effective de dix heures de travail soit pendant 252 minutes, le reste du temps, 348 minutes, étant employé au retour, les mains vides ou à des repos échelonnés. D'autre part il a été admis que l'ouvrier chargé peut se déplacer, sans fatigue nuisible, à raison de trois kilomètres à l'heure ou cinquante mètres à la minute. En réalité les ouvriers se déplaçaient, à l'aller, à une vitesse bien supérieure. Donc le total des allers a été estimé à $50^{m} \times 252$ ou 12.600 mètres. Chaque aller étant de onze mètres il en résultait qu'un seul ouvrier pouvait transporter autant de gueuses que onze mètres étaient contenus de fois dans 12.600 ; soit 1.145 gueuses dans sa journée. Le poids de chaque gueuse étant de 41 kilog. 4, c'était donc un total de 47 tonnes 4 au lieu de 12 tonnes 5 chiffre habituel. Chaque retour s'effectuant à raison de cinq kilomètres à l'heure ou 80^{m} à la minute, la somme des temps des retours était donc de 158 minutes. L'ouvrier pouvait donc se reposer pendant $348^{m} - 158^{m} = 190^{m}$. Le salaire de chaque ouvrier est passé ainsi de 5 fr. 75 à 9 fr. 25. Si on admet que le repos a lieu après chaque transport de vingt gueuses, sur un total de 1.145 gueuses transportées, on trouve que chaque repos est de quatre minutes environ.

Le deuxième exemple a trait à la maçonnerie de briques. C'est un métier qui, bien que remontant à la plus haute antiquité, a été peu perfectionné dans la manière de poser les briques. On sait comment s'effectue ordinairement cette pose : le maçon se baisse pour choisir la brique à laquelle il est souvent obligé de faire subir quelques modifications de forme à l'aide de sa truelle avant de la sceller au mortier. Souvent même il achève la pose à l'aide d'un coup du manche de sa truelle. Les gestes ainsi faits sont au nombre de dix-huit. Une étude attentive les a réduits à cinq. Ce perfectionnement a été obtenu : 1° par l'emploi d'échafaudages réglables en hauteur pour éviter au maçon de se baisser, d'où la suppression de la fatigne correspondante ; 2° par l'emploi de chassis lui permettant de trouver briques et mortier à sa portée, les briques ayant été choisies par un manœuvre pour être immédiatement utilisées ; 3° par l'emploi simultané des deux mains suffisantes pour sceller la brique à l'aide d'un mortier assez liquide. L'application de cette méthode a porté de 120 à 350 en moyenne le nombre de briques posées par homme et par heure ; en même temps que les salaires ont été plus que doublés sans qu'il en soit résulté un supplément de fatigue.

Ces chiffres permettent de se rendre compte de la tyrannie de certains syndicats limitant à leurs adhérents des quantités de travail incomparablement inférieures. Dans une ville étrangère le syndicat a fait réduire la pose des briques à 275 par jour et par homme pour tout travail exécuté pour le compte de la ville et à 375 par jour quand il s'agissait de particuliers. Les membres de ce syndicat estimaient sans doute qu'une semblable réduction était un bienfait pour la corporation. Ils ne réfléchissaient pas que cette paresse systématique ne pouvait qu'élever outre mesure les prix des loyers pour tout le monde, ouvriers compris et, par une évidente répercussion, éloigner de la ville une production et un commerce seuls capables d'ame-

ner la richesse et le bien-être. La densité élevée de nos populations minières en est une éclatante démonstration. Il est bon d'ajouter qu'une autre méthode de travaux de maçonnerie est actuellement en usage. Des blocs de maçonnerie de briques creuses sont préparés à l'avance, dans des chantiers spéciaux puis amenés à pied d'œuvre. Ces blocs sont suffisamment résistants pour la construction rapide des voutains, des lintaux et des murs même élevés en beaucoup moins de temps que par le procédé ordinaire. Là encore les salaires ont plus que doublé.

Il sembleraitque les principes d'organisation scientifique des travaux, quels qu'ils soient, eussent dû être accueillis avec faveur par les ouvriers et les industriels. Mais il a allu compter avec les préjugés ancrés par une longue pratique courante, même vicieuse. Et ce n'a pas été la moindre difficulté rencontrée par Taylor pour les faire admettre par les uns et même par les directions du travail. Cela prouve que les idées de Taylor étaient manifestement en avance sur son époque. Rappelons-nous toutes les protestations qu'à provoquées l'industrie naissante des chemin de fer. Elle devait priver de travail de nombreuses corporations telles que les rouliers et les conducteurs de diligence. L'agriculture, elle aussi, se trouvait menacée par la disparition parallèle des chevaux. Et même des hommes influents dans la politique ou les affaires s'associaient à ces doléances. Cependant le nombre des chevaux a au contraire augmenté à mesure que les chemins de fer se développaient et, à l'heure actuelle, aucun ouvrier ne songerait à demander la suppression des chemins de fer dont on voit clairement maintenant la richesse et le bien-être qu'ils ont apportés. Chefs d'usines et ouvriers ne sont donc pas fondés à nier les avantages que procurerait l'application généralisée des principes de Taylor. Sans doute cette application exige des conditions difficiles à déterminer et même onéreuses dans la plupart des cas.

De plus pour diriger des ouvriers il faut des chefs tout au moins aussi exercés qu'eux dans le travail manuel. Ces chefs doivent être capables d'effectuer les mesures les plus délicates comme par exemple de noter avec précision le temps que met un ouvrier pour faire tel ou tel mouvement nécessaire à son travail ou encore de déterminer les variables d'un travail en vue du meilleur rendement. Ajoutons que les laboratoires industriels ne sont pas encore assez nombreux et que l'on s'en rapporte encore trop au pouce ou à l'œil pour les dimensions de telle ou telle pièce.

Il est un autre facteur de la production que F. Taylor a étudié avec le même soin : c'est le facteur humain, de ses allures capricieuses qui semblent le placer en dehors de tout contrôle scientifique et par conséquent en dehors de toute loi. Voici comment il s'exprime à son sujet :

« Il est une autre espèce de recherche scientifique qui « doit appeler spécialement l'attention : c'est l'étude minu- « tieuse des mobiles qui font agir les hommes. A première « vue, il peut sembler que c'est là simplement affaire d'ob- « servation et de jugement individuel et qu'il n'y a pas là « matière à des expériences scientifiques exactes. Il est « certain que les lois qui résultent d'expériences de ce « genre, et qui se rapportent à l'organisme très complexe « qu'est l'être humain, sont sujettes à un plus grand nom- « bre d'exceptions que les lois relatives aux choses maté- « rielles. Et cependant des lois de ce genre existent, qui « s'appliquent à la grande majorité des hommes et qui, « clairement définies, sont d'un grand secours dans la « manière de les conduire. Pour découvrir ces lois il a été « fait des expériences minutieuses, soigneusement prépa- « rées et conduites pendant plusieurs années de la même « manière que celles dont il a été parlé précédemment. »

Parlons par exemple des essais de F. Taylor sur la meilleure manière de reprendre un ouvrier en défaut, A la pre-

mière faute, il essaya de la reprimande simple et courtoise comme s'il avait devant lui un homme de son éducation et il nota la proportion des ouvriers qui y avaient été sensibles. Envers ceux qui récidivèrent, il employa le langage rude, violent, avec menace de renvoi à la troisième observation. Quelques-uns seulement restèrent insensibles à toute espèce de reproches. De ses observations, F. Taylor déduisit la règle suivante : faire le premier reproche en termes mesurés et courtois. Si l'ouvrier obéit, lui manifester la même confiance qu'auparavant. Dans le cas contraire, user du langage brutal et même blessant, avec menace de renvoi à la troisième observation ; passer même de la menace à l'acte si besoin est. En fait F. Taylor trouvé que bien peu d'ouvriers se montrent récalcitrants jusqu'au bout. En continuant ses expériences, F. Taylor arriva cependant à donner la préférence aux amendes proportionnées suivant la faute commise. Ce système a été trouvé efficace et sujet au minimum de désagréments : L'amende était versée à une caisse d'assistance par l'ouvrier lûi-même qui en rapportait le reçu.

On peut dire que Taylor a étudié la vie de l'usine sous toutes sortes d'aspects, avec un sens psychologique profond toujours inspiré par le souci d'améliorer la condition morale et matérielle du travailleur. Voici les points essentiels de sa doctrine :

1° Il est inexact de croire que l'ouvrier soit inaccessible à tout raisonnement intelligent, aux suggestions instinctives du bon sens, qu'il soit uniquement capable d'absorber les hâbleries des flatteurs que sont les politiciens de tous les pays. F. Taylor s'exprime ainsi :

« Les élèves des Écoles techniques apprendront, dans
« leur stage à l'usine, une chose d'une importance capitale.
« Ils se refusent à comprendre la vérité suivante que leurs
« professeurs devraient leur dire et répêter à satiété : « Un
« portefaix en haillons travaillant dans la rue, un ouvrier

« conduisant un tour sont nés leurs égaux au point de vue « intellectuel ».

« En travaillant à l usine, coude à coude avec des « manœuvres couverts de graisse, avec des ouvriers igno- « rant les règles de la grammaire et étrangers à toutes les « formes de la politesse, il leur faudra bien cependant « reconnaître la pénétration intellectuelle de ces hommes. « Les jeunes étudiants auront au moins appris cela, après « une année de séjour à l'usine. Je me rappelle toujours « mon étonnement à la fin des six premiers mois de mon « apprentissage, en me voyant obligé de reconnaître la « supériorité intellectuelle de trois de mes compagnons « d'ateliers. Les élèves des Écoles et les ouvriers sont faits « de la même argile : physiquement et intellectuellement. « Pour conserver l'avantage dans la lutte pour l'existence, « l'étudiant doit s'assurer les bénéfices d'une instruction « très supérieure à celle de l'ouvrier. L'énergie, la persévé- « rance, le jugement sont les facteurs dominants du succès « dans l'industrie. Or ces qualités se rencontrent au même « degré chez l'ouvrier et chez le diplômé. »

Et ainsi d'après Taylor, la psychologie ouvrière ne diffère pas de celle des autres hommes.

2° Avec les méthodes modernes de travail, si perfectionnées, mais si compliquées, reposant sur des bases scientifiques souvent d'ordre élevé, il n'est plus possible à l'ouvrier, aussi exercé qu'il soit, d'agir par intuition pour tirer le meilleur parti de l'outil qu'il a entre les mains. Par exemple puisque le travail d'un tour dépend de l'étude de douze variables pour l'étude desquelles il a fallu à Taylor vingt-cinq ans de recherches expérimentales, il est impossible qu'un ouvrier puisse en trouver seul la meilleure solution. D'ailleurs, et c'est un fait physiologique reconnu, que la constitution la plus robuste est incapable de fournir, d'une manière constante, un travail manuel énergique et un travail intellectuel intense. Il est donc indispensable que

l'ouvrier soit dirigé, qu'il trouve toutes préparées à l'avance les conditions et les étapes de son travail dans un cadre précis, dépourvu d'ambiguité.

3° Un autre résultat fort important des études de Taylor concerne le travail à tâche fixe, à l'image de celle imposée aux écoliers, aux étudiants. L'ouvrier payé à la journée se sentant assuré d'un salaire fixe, est tenté de travailler le moins possible. D'ailleurs un pareil état d'esprit ne se rencontre pas seulement que dans les milieux ouvriers S'il est payé aux pièces, il pourra craindre qu'une production trop accrue, n'incite son patron à réduire le prix à l'unité. La tâche fixe, à condition d'être réglée par un personnel compétent, accepté avec confiance par l'ouvrier est plus facile à faire exécuter en raison des frottements qu'elle supprime.

F. Taylor a fait aussi une expérience mixte, ménageant la transition entre les anciennes méthodes de travail et la nouvelle : un salaire fixe, à la journée, et un boni lorsque l'ouvrier accomplit dans sa journée la totalité de la tâche indiquée. Ce n'est que lorsque tous les ouvriers sont arrivés à leur maximum de production que le salaire du contre-maître est doublé et cela pour l'empêcher d'abandonner à eux-mêmes les ouvriers qui n'accompliraient pas toute la tâche.

Il nous reste un point intéressant à traiter : savoir comment Taylor s'est formé techniquement et intellectuellement, c'est-à-dire comment il s'est orienté dans une voie qui n'avait pas encore été explorée. Né en 1856, il a suivi, tout jeune encore, pendant deux ans les cours de l'école primaire, en France et en Allemagne. Puis il voyagea à travers l'Europe. Revenu en Amérique, il entra à l'école d'Exeter pour se préparer à entrer à l'Université d'Harvard. Ici se place, dans son existence, une solution de continuité dont les causes sont mal connues : il interrompit son séjour à l'école, au bout de deux ans, pour entrer comme apprenti

dans un atelier de moulage. Peut-être la quitta-t-il en raison de la discipline particulièrement sévère qui y était appliquée puisque, chaque année, l'exclusion était prononcée sur la moitié environ des élèves. Quoiqu'il en soit, il travailla si bien, même pour des salaires inférieurs, qu'au bout de quatre ans, il savait non seulement les détails de la fabrication des modèles, mais pouvait conduire toutes les machines de l'atelier. Mais les affaires devenant mauvaises, il entra comme manœuvre dans un atelier de machines où son avancement fut rapide. Chargé du magasin des outils, il reconnut l'importance de faire affuter les outils par le même ouvrier et inventa l'affuteuse qui porte son nom. Du magasin il retourna à l'atelier comme chef d'équipe, puis comme contre-maître et maître mécanicien avec la charge de l'entretien de tous les outils. Il passa ensuite au bureau des études et devint ingénieur en chef au bout de six années. Il faut dire qu'en sus de ses dix heures de travail quotidien, il suivit les cours du soir de technologie de l'Institut Stevens. En 1883 il avait conquis tous ses grades sans le secours d'aucun professeur.

Ses premières années d'apprentissage exercèrent une influence décisive sur toute sa carrière. Il aimait à parler de l'ouvrier sous les ordres duqnel il avait été placé et qui, à une grande habileté dans son métier, joignait un caractère élevé et une aptitude remarquable de clarté et de précision dans ses explications. Taylor comprit qu'il y a dans toutes les classes de la société des hommes et des femmes d'une intelligence et d'un caractère supérieurs. Son long contact avec les ouvriers l'avait éclairé sur les moyens d'amélioration de leur condition matérielle et morale, au premier rang desquels il plaçait la suppression de la lutte des classes si nuisible à la prospérité d'un pays. Sa préoccupation constante fut d'associer le travail au capital dans des proportions équitables, tout en faisant intervenir un troisième facteur, le peuple consommateur qui paye, en

définitive, les salaires des ouvriers et les profits des employeurs. Le peuple a donc droit à une part des bénéfices et il la voudra sous la forme d'un abaissement des prix qu'il paye. Frédérick Taylor prévoit même qu'on trouvera le procédé permettant d'obtenir d'abord le rendement maximum de l'employeur et de l'employé, puis ensuite une répartition équitable des profits dus à l'organisation scientifique de leurs efforts combinés.

Etant directeur général d'une grande entreprise industrielle, il préféra se retirer plutôt que de se soumettre aux combinaisons de financiers pour qui la fin justifie les moyens. Dans les dernières années de sa vie il consacra une partie de ses revenus à la diffusion de ses idées ; il donna même des traitements aux jeunes Ingénieurs étrangers qui venaient étudier auprès de lui les détails de son système d'organisation du travail dans les usines.

En même temps qu'il était un modèle de bonté agissante, il enseignait autour de lui le culte de l'idéal social qu'il résumait dans cette maxime qui lui était devenue favorite : « Faites à votre prochain ce que vous voudriez qui vous fut fait ».

Le caractère d'un sentimentalisme éclairé autant que social dont son système s'inspira a été pour beaucoup dans la diffusion de ses idées. Aussi sa mort, survenue en 1915, a-t-elle été, dans les journaux du monde entier, l'occasion de notices particulièrement élogieuses à l'égard de ce grand philanthrope.



A titre de document montrant la sympathie que Frédérick Taylor professait pour la France et ses Alliés de la grande guerre, voici la traduction d'une lettre qu'il écrivit le 16 Août 1914 à M. Le Chatelier qui occupe une place si éminente parmi nos hommes de science :

« Cher Monsieur Le Chatelier,

« Cette guerre dépasse en horreur toute imagination. J'en « suis complètement abattu et énervé ; je ne puis penser « à autre chose. Le souvenir de tous mes amis de France « me remplit d'indignation contre la conduite des Alle- « mands. Personnellement je n'ai pas l'ombre d'un doute « que tout avait été combiné par l'Empereur Guillaume en « vue de l'agression allemande.

« Dans notre pays le sentiment universel est en faveur « de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Je n'ai pas « encore rencontré un seul de mes compatriotes qui désire « le succès des Allemands. Nous espérons tous que la fin « de l'absolutisme approche et que l'Empereur Guillaume « disparaîtra.

« Nous avons été étonnamment encouragés par le succès « de ces braves petits Belges. La défense de Liège a une « profonde signification. Elle montre, qu'homme à homme, « le soldat belge vaut le soldat allemand. Je ne puis « admettre que les Allemands réussissent cette fois à « entrer en France. J'espère qu'ils vont être repoussés et « qu'avant longtemps les Alliés auront envahi l'Allemagne.

« Quel coup terrible cependant pour le monde entier. « Nous aurons tous à souffrir de cette incroyable agression « des Allemands. Puisse la solution finale amener la « disparition du militarisme en Europe.

« Avec mes meilleurs souhaits pour le succès de vos « armées et avec l'espoir que ni vous, ni les membres de « votre famille n'auront personnellement à souffrir,

« Croyez-moi votre très dévoué

Fred. Taylor. »



NOTICE

SUR

Pierre-François ANSART De MOUY

Inspecteur Général de l'Artillerie

Membre de la Société Littéraire d'Arras

(1700-1771)

PAR

M. Georges SENS

Membre résidant

Parmi les Membres de l'ancienne Société Littéraire d'Arras, fondée en 1737, figure un artésien qui fût une célébrité militaire dans le Corps d'artillerie, célébrité qu'il partagea avec Gribeauval, son collègue comme inspecteur général de l'artillerie. C'est Pierre-François Ansart De Mouy; qui fut élu en 1740 (1), succédant à Monsieur Manchon, Commissaire Ordonnateur des Guerres (2).

Comme pour beaucoup de nos devanciers de la Société

(1) La Société, à cette époque, comptait 40 Membres.

(2) Jérôme Manchon, né à Arras en 1713, démissionnaire en 1740, mort le 27 février 1774, et inhumé en l'église St-Nicolas-lès-Fossés.

littéraire (1), on connait leurs noms sans avoir beaucoup de renseignements sur leur *curriculum vitæ*. Mon dessein, en présentant ces courtes notes biographiques, est de remplir cette lacune, comme je l'ai fait déjà, par une lecture à l'Académie d'Arras en 1909, en esquissant la carrière d'un autre académicien, M. Le Pippre de la Vallée.

Pierre-François Ansart. était le fils aîné d'un autre Pierre-François Ansart, Seigneur de Mouy et de Gaudiempré, et de Marie-Michelle de la Haye, tous deux de familles arrageoises, et naquit à Rivière (2) le 19 septembre 1700.

Fit-il ses études, lorsqu'il fut en âge, au célèbre Collège d'Arras, dirigé alors par les Jésuites, avant qu'il ne passât en 1762 aux mains des Oratoriens, c'est ce qu'il n'est pas possible de conjecturer, car nous ne possédons aucun renseignement à ce sujet. Nous ne pouvons le suivre que depuis 1720, lorsqu'il était déjà entré dans l'artillerie, carrière qu'il avait choisie. Très certainement il le fit en connaissance de cause et avec l'encouragement d'un de ses oncles, par alliance, le Marquis de St-Périer alors Maréchal de camp d'artillerie (3).

A cette époque, l'artillerie était composée de cinq bataillons résidant dans les villes de Metz, Strasbourg, Grenoble, Perpignan et La Fère où l'on venait d'organiser cinq écoles d'artillerie. Les Cadets des compagnies suivaient les cours de théorie, sans être exempts de faire le service de soldats. Des volontaires étaient admis dans les écoles et pouvaient, après examen, devenir officiers pointeurs, dans le Corps

(1) La Société fut en 1774, érigée par lettres patentes de Louis XV, en Académie. Ces lettres patentes, munies du Sceau royal, ont été brulées par les incendies de 1914.

(2) Rivière, commune du Pas-de-Calais à 9 kilomètres d'Arras.

(3) Mis de Saint-Périer (César-Joachim) devint lieutenant général en 1734. Il avait épousé Renée-Françoise-Isabelle Ansart, tante de Pierre-François.

de l'artillerie, puis commissaires extraordinaires, commissaires ordinaires, commissaires provinciaux, etc.

Pierre-François entra dans le Corps, soit comme Cadet engagé dans la troupe, soit comme volontaire à l'école. Ses états de service, au Ministère de la Guerre, le mentionnent comme garde ou aide de camp d'artillerie à la date du 30 Juillet 1720. Il était alors à Strasbourg, d'où l'on peut conclure qu'il y avait probablement suivi les cours de l'Ecole. Le 1er Octobre 1721 il est nommé officier pointeur (avec assimilation à notre grade de sous-lieutenant ou lieutenant en second). Le 4 Septembre 1723 on le voit commissaire extraordinaire (lieutenant en 1er) et le 3 Mars 1732, commissaire ordinaire (capitaine en second).

De Mouy était dans ce grade lorsqu'il accomplit sa première campagne de guerre. C'était en 1733 et il faisait partie de l'armée, où Villars, le vainqueur de Denain, termina sa longue carrière en allant soutenir le roi de Sardaigne et le roi d'Espagne, menacés par les troupes impériales dans leurs possessions d'Italie. En cette guerre, appelée *Guerre de la succession d'Autriche*, l'artillerie était représentée par le 3e Bataillon du Royal Artillerie commandé par le Lieutenant de La Borie, où servait De Mouy et elle fut chargée de participer aux sièges de Pizzighettone et de la Citadelle de Milan.

La place de Pizzighettone et le fort de Gerra qui complétait la défense, furent investis, la tranchée ouverte le 18 Novembre. Le fort capitula le 29, et la ville le 30, soit après douze jours de siège. La Citadelle de Milan ne fit pas une résistance beaucoup plus forte. On ouvrit la tranchée le 16 Décembre et elle capitula le 29, après seulement quatorze jours.

Le Milanais était soumis en peu de temps. Il faut dire que la ville elle-même de Milan avait été occupée avant le 11 Novembre, mais le Château seul avait résisté. Le Maréchal de Villars, était alors très âgé. Un historien

raconte une anecdote qui, *si non e vero, bene trovato*, montre qu'il était toujours alerte et homme d'esprit.

« Lorsque Villars, dit-il, était allé faire ses adieux à Versailles, la reine avait attaché une cocarde à son chapeau. « Je serai invincible avec ce ruban » s'était écrié le Maréchal qui, à quatre-vingts ans allait tenter une dernière fois les hasards de la guerre. Une autre cocarde lui fut remise à Lyon, de la part de la reine d'Espagne et quand, à Turin, une troisième reine voulut décorer son chapeau d'un troisième nœud de rubans, Villars, s'inclinant, lui dit : « Voilà mon chapeau orné d'un vol de reines qui me rendra heureux dans mon entreprise pour les trois couronnes ». Etonné de sa vivacité, un des hôtes royaux lui demanda son âge ; à quoi le Maréchal répliqua par ce jeu de mots. « J'aurai bientôt Milan » (1).

En 1734, l'armée entreprit d'autres sièges, Tortone, Novare, Guastalla, mais De Mouy n'y participa point. Il était revenu en France et avait été nommé le 2 Mars commissaire provincial. Il est à présumer que dans ce grade, il était occupé à des services analogues à ceux de nos officiers affectés aujourd'hui à l'Etat-Major. Pendant une courte période, il est vrai, nous voyons dans un des registres mémoriaux de la Ville d'Arras, qu'il était détaché en notre ville et en cette qualité, en 1744. Il y était revenu déjà avant cette date, en 1740, car c'est au commencement de cette année qu'il fut nommé membre de la Société littéraire. Ce fut certainement avant le 6 Février, car le P. Ignace, parlant de la séance solennelle de ce jour, annonce qu'il n'y avait pas de sièges vacants. A cette séance ou à l'une des séances ordinaires de l'année, il prononça son discours ou plutôt comme on le disait alors,

(1) Alphonse Jobez. La France sous Louis XV. t. III p. 78.

son remerciement, dans lequel il traita de *l'Utilité de l'Histoire* (1).

Cette même année, il était encore dans notre ville au mois de Juin, et ce fut pour conduire le deuil aux obsèques de son père, Pierre-François Ansart, Seigneur de Mouy, Échevin d'Arras, Membre des États pour les villes et Député à la Cour, mort le 3 Juin 1740, à l'âge de soixante-quinze ans.

A la Société littéraire, le nouvel élu se trouvait dans un milieu où il rencontrait beaucoup de sympathies et de nombreux amis. Sa famille avait de belles relations et des alliances qui ne furent probablement pas étrangères à son admission. Une de ses sœurs avait épousé Pierre-Joseph Le Gay, Seigneur de Ramecourt, Secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois, et une de ses tantes était alliée à Pierre-Grégoire Enlard, Seigneur de Grandval, Conseiller au Conseil d'Artois. Ces deux parents par alliance étaient tous deux Membres de la Société littéraire. Avec ses collègues, il se trouvait au milieu de membres de la Magistrature, du Clergé, des différentes administrations et de bon nombre d'officiers, qui entretenaient avec lui des rapports d'affectueuse amitié et dont l'un célébra sa mémoire lorsqu'il les quitta en 1771.

A la Société littéraire, il fut pendant longtemps le seul représentant l'arme de l'artillerie. Un autre officier de l'arme y fut nommé en 1769. C'était Benjamin, Marquis de Belloy, Colonel directeur au département d'Arras, alors que De Mouy était Lieutenant-général.

(1) Regrettons, en passant, la destruction de nos registres des procès-verbaux de la Société littéraire, brulés en 1914, car ceux-ci donnèrent pendant plusieurs années et *in entenso* les discours de remerciements et les réponses.

En 1741, De Mouy lut à la Société un mémoire sur les *Forestiers de Flandre* (1).

Les recueils du P. Ignace signalaient également qu'à la séance du 27 Janvier 1753 De Mouy avait adressé une lettre à la Société littéraire. Elle fut lue par M. Enlard de Grandval, son oncle, qui produisit un mémoire sur le même sujet. Tous deux y défendent les intérêts du *Comique attendrissant*, en le plaçant toutefois au-dessous de la tragédie et de la véritable comédie (2).

On voit par ces quelques lignes que la contribution de De Mouy aux travaux de la Société pendant les trente années qu'il y passa, est assez restreinte. Il faut considérer toutefois qu'alors, la résidence n'était pas exigée, comme nous le demandent nos statuts actuels. Puis il faut remarquer que la carrière de De Mouy fut absorbée par les devoirs que lui imposaient les hautes fonctions auxquelles il fut appelé jusqu'à sa mort.

Reprenons maintenant le cours de sa vie militaire.

On sait que la mort de l'empereur d'Allemagne Charles IV fut suivie d'une guerre presque générale en Europe. La France y fut mêlée pour soutenir les droits de l'Electeur de Bavière Charles Albert, et envoya à celui-ci une armée commandée par le Maréchal Duc de Belle-Isle. Une seconde, dite du Bas-Rhin, fut commandée par le Maréchal de Maillebois et partit de Sedan pour se diriger sur Liège, Aix-La-Chapelle et Juliers. Elle était destinée à imposer par sa présence, aux Hollandais et aux Etats d'Allemagne qui pouvaient être contraires à l'élection de Charles Albert. De Mouy était parmi les officiers du 1er Bataillon de Royal Artillerie, incorporé dans cette armée.

(1) Inventaire des archives de l'Académie d'Arras, par G. de Hauteclocque.

(2) Mémoires de l'Académie d'Arras. Tome XXXV p. 444.

La campagne de 1741 ne donna pas occasion d'assister à des opérations de sièges ou de rencontres. Néanmoins elle eut ce résultat d'arrêter un corps de 30.000 hommes que Georges II, Roi d'Angleterre et électeur du Hanôvre envoyait au secours de Marie-Thérèse et de contraindre ce prince à signer en Septembre un traité de neutralité, mais ce traité fut éphémère. On se borna donc à une occupation organisée près de Kaisersweth, d'où l'on partit le 28 Octobre, prendre les quartiers d'hiver en Wesphalie. De Mouy revint en France et fut commissionné comme commandant en second l'Ecole de La Fère. Toutefois en cette guerre qui ne se termina qu'en 1748 par la Paix d'Aix-La-Chapelle, il y participa encore dès 1744.

En cette année, Louis XV résolut d'accompagner l'armée destinée à agir sous ses ordres avec le Maréchal de Saxe, et dans laquelle l'artillerie devait être appelée à opérer le siège des places fortes. Cette armée était forte de 100.000 hommes et l'artillerie était sous les ordres de De Vallière (1)

On commença par le siège de Menin. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 28 au 29 Mai, et la ville capitula le 4 Juin, après sept jours de tranchée. La place d'Ypres, attaquée ensuite le 15 Juin, se rendit le 26, après onze jours de siège. Furnes ne tint pas longtemps, les attaques poussées vigoureusement aboutirent à une capitulation, le 10 Juillet, au bout seulement de trois jours.

Cette guerre de siège continua dans la campagne de 1745. Tournai fut investie dès le 26 Avril; des troupes Anglaises, Autrichiennes et Hollandaises, sous les ordres du Duc de Cumberland s'avancèrent pour secourir la place. L'armée Française se porta au devant et le choc eut lieu le 11 Mai à Fontenoy. L'infanterie des alliés s'avançait en masse, et lentement, mais renversant tout sous son passage, et

(1) De Vallière, (Jean-Florent) lieut. général d'artillerie le 20 février 1734.

menaçait de couper en deux l'armée Française. Quatre pièces de canon, pointées en ce moment sur l'ennemi, produisirent en ses rangs une trouée, dont profita pour entrer dans la mêlée, la cavalerie de la Maison du Roi, qui n'avait pas encore donné. La formidable colonne ennemie oscilla et se dispersa et la victoire fut assurée.

La ville de Tournai se rendit dix jours après, le 23 Mai. Les Français continuèrent leurs opérations en Flandre et mirent le siège devant différentes villes qui firent leur soumission après de très courtes durées : Audenarde le 21 Juillet, après trois jours, Tenremonde le 12 Août, après un seul jour, Ostende, le 23 Août après treize jours, Newport, le 5 Septembre après cinq jours et Ath, le 8 Octobre après sept jours.

Après les quartiers d'hiver, les hostilités reprirent. Au début de 1756, De Mouy avait été nommé Lieutenant d'artillerie, (lieutenant-colonel) Les opérations militaires qui eurent lieu aboutirent aux sièges et à la prise de Bruxelles, d'Anvers, de Mons. L'investissement de Charleroi força ensuite les alliés à reculer vers la Meuse, Maëstricht et Liège. Le maréchal de Saxe les poursuivant, mit son quartier général à Tongres.

A cette époque, que Georges d'Esparbès a étudiée dans ses tableaux de la *Guerre en dentelles*, on est surpris de voir en quelles conditions s'exerçaient les opérations militaires. Dans les camps, outre les mercantis, comme on les appelle aujourd'hui, qui faisaient le commerce avec les soldats, il y avait des installations de véritables magasins où l'on vendait des étoffes de soie, des marchandises de modes, des essences odorantes, des bourses à cheveux, des boites à mouches. C'est que dans les camps, on y voyait beaucoup de dames suivant les armées, et même des troupes d'acteurs, chargés de distraire ceux qui allaient disparaître. Le Maréchal de Saxe, en effet, avait proposé à Favart, auteur dramatique et acteur, de venir à l'armée des

Flandres, et y amener sa troupe de comédiens : Madame Favart en faisait partie, et l'on sait qu'elle fit sur le Maréchal une forte impression dont a tiré profit l'auteur d'un film récent, *Fanfan la-Tulipe*. Les relations entre les belligérants étaient plus courtoises que lors de la dernière guerre avec les Allemands, car Favart qui en avait eu la permission du Maréchal, eut un sauf-conduit du chef de l'armée Impériale pour aller jouer également dans le camp ennemi.

Donc, à Tongres, on jouait la comédie et le 10 Octobre il y eut représentation. Les officiers et soldats qui assistaient en grand nombre au spectacle, n'avaient aucune idée de ce qui se préparait dans le Conseil de l'Etat-Major, quand une actrice, après avoir débité son rôle, s'avança vers la rampe du théâtre et se mit a chanter cet impromptu:

Vous voir eut comblé nos désirs
Mais il faut songer à la gloire
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs
Vous, ne songez qu'à la Victoire.

Parut ensuite l'Etat-Major de service qui annonça aux spectateurs enthousiasmés que la *retraite* servirait de *générale* et que vers dix heures des balles et de la poudre seraient distribuées aux différents corps (1). Le lendemain toute l'armée déboucha dans les plaines de Liège.

Les alliés, fortifiés dans le village de Rocoux, furent attaqués avec vigueur, délogés de leurs positions et forcés de repasser la Meuse, abandonnant douze pièces de canon et plusieurs drapeaux. Cette victoire fut plus brillante qu'utile, car dès le lendemain les adversaires se préparèrent à prendre leurs quartiers d'hiver.

A la reprise des hostilités, le Maréchal de Saxe, dont l'avis était que la paix était dans Maëstricht et qu'une vic-

(1) Alphonse Jobez, *La France sous Louis XV*, T. III, p. 470.

toire lui en ouvrirait les portes, attaqua l'armée des alliés campée sous les murs de cette place, en avant du village de Lawfelt. Il fut encore victorieux, mais l'ennemi, se raillant sous le canon de Maëstricht, empêcha les vainqueurs d'y venir y mettre le siège. Ce ne fut que l'année suivante que l'on y procéda. Maëstricht était une très grande place, ayant une garnison de vingt-trois bataillons et quatre cents chevaux. La conduite du siège était confiée au Maréchal de Lowendal qui fit ouvrir la tranchée le 16 Avril 1748. Au bout de dix-huit jours, après différentes démonstrations des assiégés qui firent plusieurs sorties, firent jouer des mines et incendièrent des travaux d'attaque, la place fut rendue le 3 Mai, les préliminaires de paix ayant été signés.

Parmi les corps d'artillerie ayant participé aux travaux de siège, on comptait quatre bataillons de Royal Artillerie, où comptait De Mouy élevé le 1er Janvier 1748 au rang de brigadier (colonel); c'était la digne et juste récompense de ses services rendus au cours de cette guerre où l'artillerie s'était montrée d'une grande activité.

Pendant la guerre de sept ans, de Mouy compte toujours au troisième bataillon, commandé par le Lieutenant-Colonel de Soucy, (1) fut employé à la défense des côtes, car la campagne n'était pas limitée aux opérations en Allemagne. L'Angleterre, malgré le renversement des alliances, se trouvait encore notre adversaire Ses flottes firent plusieurs démonstrations contre nos ports et la ville du Hâvre reçut à différentes reprises des boulets qui provoquèrent de nombreux incendies. Le 12 Avril 1757, De Mouy, ainsi que d'autres officiers, fut atteint de sérieuses brûlures et obligé de prendre un long repos.

Nous le retrouvons le 1er Janvier 1759 à la tête du sixième Bataillon qui prit alors le nom de Brigade De

(1) de Soucy (Jean-François de Fitte), Lieutenant-Colonel, 30 Mars 1748.

Mouy. Cette brigade rejoignit l'armée opérant en Allemagne sous le commandement du Maréchal de Contades, dont un corps était sous les ordres du duc de Broglie. Celui-ci, venant rejoindre, s'était emparé le 8 Juillet de la ville de Minden, place importante à cause de son pont de pierre sur le Wezer. Au 1er Août toute l'armée était rassemblée auprès de cette ville, ayant en face l'armée des alliés commandée par le prince Ferdinand de Brunswick. Le Maréchal de Contades prit ses dispositions pour livrer bataille, en attaquant la gauche des alliés. De Broglie, étant à notre aile droite perdit du temps à canonner un village fortifié ; ce dont on lui fit plus tard un reproche. Le Prince de Brunswick en profita pour se présenter en force devant le centre français où l'infanterie n'était pas encore rangée en bataille. Seule la cavalerie fit résistance aux colonnes ennemies, et à quatre différentes reprises, fit des charges impétueuses sans réussir à les arrêter. Décimée par les balles et les boulets, elle fut contrainte de reculer et Contades voyant son armée menacée d'être coupée, ordonna la retraite. Ce fut de Broglie qui dirigea en assez bon ordre celle de l'aile droite en même temps que les troupes saxonnes qui faisaient partie de l'armée française en faisaient autant pour l'aile gauche. Si l'on en croit un récit de cette bataille faite par un ancien capitaine au service de Prusse, la retraite fut possible parce que Lord Sackville, commandant la cavalerie anglaise et allemande, perdit un temps précieux avant d'obéir aux ordres qu'on lui envoyait d'effectuer la poursuite de nos troupes.

A la nouvelle de cette défaite de Minden, la consternation fut grande à Paris. Un grand conseil fut réuni à Bellevue pour examiner les explications du Maréchal de Contades et du duc de Broglie. Celui-ci réfutait les accusations du Maréchal qui rejetait la cause du désastre sur la désobéissance et formulait lui-même des accusations en signalant les fautes de son Chef. Le Conseil fut partagé. Chacun des généraux eut un nombre égal de partisans.

Le Dauphin proposa d'envoyer à l'armée le vieux Maréchal d'Estrées. Celui-ci fut reçu d'abord avec enthousiasme, mais il n'y eut qu'un cri contre lui dans l'armée quand on le vit favorable à Contades. Aussi le 26 octobre le Roi donna le commandement général au duc de Broglie. C'était donner raison à ce dernier. Bien plus, le 18 Décembre de la même année il fut fait Maréchal.

En cette bataille de Minden, la brigade de De Mouy se couvrit de gloire, car elle se défendit énergiquement au cours de la retraite qu'elle protégeait. Ses officiers payèrent bravement de leur personne. On cite quatre officiers de la brigade, MM. d'Hangest, La Coste, de Nison et de Tascher qui furent sabrés sur leurs pièces par la cavalerie ennemie (1).

L'année suivante, la brigade est encore à l'armée d'Allemagne, en Westphalie et prend part le 10 Juillet à la bataille de Corbach, où furent battus les Hanovriens, commandés par le prince héréditaire de Brunswick. Le 30 du même mois, elle assiste au combat de Warbourg où le corps auquel elle est attachée soutint l'attaque de forces supérieures. Elle contribue aussi à la reprise des retranchements de Cassel.

Le 20 Février 1761, De Mouy fut remplacé par Arnould de Loyauté, (2) car à cette date il est nommé Maréchal de camp (Général de brigade). Dans ce grade, on lui confie l'Inspection générale du Corps de l'artillerie.

La paix, signée à Versailles, faisait faire de sages réflexions au sujet des colonies que nous avions été forcés d'abandonner. Pour assurer la garde de ce qui nous restait dans nos possessions d'outre-mer, on décida de créer une brigade spéciale d'artillerie, sous l'appellation de Brigade des Colonies. Le 13 Janvier 1763, De Mouy reçut l'ordre de se rendre à la Rochelle pour y diriger et surveiller la

(1) Susane. Histoire de l'Artillerie française. p. 327.

(2) De Loyauté (Arnould) devint Maréchal de camp le 20 avril 1768.

formation de cette brigade. Cependant après examen plus approfondi des conditions de défense des colonies, on reconnut que trois brigades de troupes rattachées à la marine, étaient déjà affectées à ce service et la nouvelle brigade fut affectée à la place de Toul.

De Mouy, qui conserva jusqu'à sa mort les fonctions d'Inspecteur général de l'Artillerie, fut dans les années 1764 et 1765 employé dans son grade de Maréchal de camp, sous les ordres du Maréchal de Soubise, Gouverneur et Lieutenant général, en Flandre. Le 31 Mars 1764, il avait été promu Commandeur de St Louis, en même temps que Gribeauval. Tous deux furent, le 19 Juillet 1765, élevés au grade de Lieutenant général.

Gribeauval, (1) né à Amiens, était passé par l'Ecole de La Fère. En 1757 il était brigadier et obtint du Roi l'autorisation de servir dans les armées de l'Autriche alors alliée de la France. Il y fut nommé en peu de temps Feld Maréchal chargé de l'Artillerie et du Génie. A son retour en France, il devint Maréchal de camp en 1761 et ainsi que De Mouy, Inspecteur général de l'Artillerie. Ce fut lui qui élabora l'ordonnance du 13 Août 1765 par laquelle l'artillerie fut constituée en groupements qui fournirent les premiers régiments. On peut le considérer comme le grand organisateur du Corps dont il fut l'âme pendant de longues années. Le 1er Janvier 1777 il devint premier Inspecteur d'artillerie.

De Mouy, son collègue, eut comme on l'a vu également une belle carrière militaire. On peut cependant regretter qu'elle n'ait pas été étudiée dans une biographie complète et documentée. C'est ce qui m'a donné l'idée de retracer brièvement le cours de sa vie, dont tout arrageois peut s'énorgueillir. De Mouy était un modeste, mais aussi un travailleur épris de son métier. Il avait composé un traité

(1) De Gribeauval, (Jean-Baptiste Waquette de Préchencourt), né à Amiens en 1714, mort en 1789.

sur les différentes opérations de l'Artillerie, dont plusieurs officiers avaient pris des copies Après sa mort la Cour en demanda le manuscrit.

Avant la guerre de 1914, notre Bibliothèque communale possèdait de lui quelques manuscrits donnés par M. Victor Advieille, et qui furent brulés, lors de l'incendie du Palais de Saint-Vaast.

1° Mémoires d'Artillerie, de 1710 à 1769.

2° Armée des Pays-Bas et Equipages de Campagne (Bruxelles, Donay, Namur, etc).

3° Armée de Flandre — Artillerie : siège de Maëstricht

Le premier est probablement une copie de celui qui fut réclamé par la Cour.



Comme beaucoup de lettrés, et comme beaucoup de ses collègues de la Société littéraire, De Mouy possédait un Ex-Libris à son nom et à ses armes, qui étaient, comme on le voit dans le *fac simile* ci-dessus : Coupé, au 1er d'or à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent au 2 de sable à la gerbe d'or.

Avant 1914, l'Académie d'Arras possèdait quatre gros volumes in-folio que j'ai vus conservés dans le local de ses archives et sur lesquels figurait cet ex-libris. Je ne me rappelle plus s'ils étaient manuscrits ni quel sujet ils traitaient. Il se pourrait que ces volumes eussent été donnés à la Société littéraire, en vertu d'un article de ses statuts, qui obligeait chaque membre à contribuer à la formation de la bibliothèque par le don de quatre volumes.

De Mouy décéda, à Arras, en célibat, le 9 Mars 1771. Ses funérailles eurent lieu le onze en l'Eglise Saint-Jean en Ronville et son corps transporté en celle de St-Géry où il fut inhumé. Le deuil fut conduit par Messire Bernard de Fenis, Chevalier de la Combe, Lieutenant du Roi commandant pour Sa Majesté, à Arras, et par Messire Joseph-Marie Ansart, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, son frère puiné. Celui-ci était conseiller pensionnaire de la ville d'Arras et avait été en 1761, député des Etats à la Cour. Il eut huit enfants dont une fille, mariée à Antoine Leducq, avocat au Conseil d'Artois. L'Académie d'Arras compta parmi ses membres, au XIXe siècle deux descendants de la famille, Charles-Joseph Leducq, avocat, de 1817 à 1818, et Léandre Leducq, également avocat, de 1831 à 1850.

Peu de jours après la mort de De Mouy, lors de la séance publique du 13 Avril 1771 de la Société littéraire, M. de la Borère, principal du Collège, lut son éloge funèbre. Ce discours, fort étendu et que ne nous possédons plus, était divisé en deux parties où l'auteur montrait que De Mouy réunissait toutes les connaissances et les belles qualités relatives à son état, et qu'il possédait également toutes les vertus du vrai citoyen. M. le Cte de Couturelle, autre académicien, récita un poëme sur le même sujet et l'almanach d'Arras pour 1772, le rapporte in-extenso. Il termine cette notice et nous donne un aperçu du style un peu emphatique des opuscules de ce genre.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE Mr ANSART DE MOUY

par M. le Cte de Couturelle

Quel lugubre appareil vient s'offrir à mes yeux !
Le peuple consterné lève les mains aux cieux ;
Des guerriers, l'œil en pleurs, et la tête baissée
Traînent en soupirant, leur arme renversée :
Couverts d'un voile épais, les tambours, les clairons
Répandent sourdement de lamentables sons.
Puis-je voir, sans gémir, l'objet qui se présente
Tristement décoré de la croix éclatante
Où Louis attacha le prix le plus flatteur,
Qu'illustre le mérite et non pas la faveur.
Chargé de cette épée encore menaçante
Que croise du cordon du véritable honneur,
Un cercueil est porté dans une marche lente
Que précède, en flottant, l'étendart de la mort.
Je vois briller auprès celui de la victoire.
Hélas ! C'est donc Mouy qu'au milieu de sa gloire,
Nous ravit pour jamais l'impitoyable sort.
Son danger nous causa de trop justes alarmes.
O nos concitoyens ! Arrosons de nos larmes
Les lauriers immortels qui couvrent son tombeau ;
Le voilà ce héros qui du dieu de la guerre
Contre nos ennemis dirigeait le tonnerre,
Et par tant de talents se fit un nom si beau !
A défendre l'État, il consacra sa vie :
On honore les dieux en servant sa patrie.
Favori de Minerve, il étendit les Arts :
Servir ses envieux fut sa seule vengeance :
Sa bonté magnanime égalait sa vaillance ;
Et tandis que son bras foudroyait les remparts
Sa grande âme à la fois aussi tendre que fière

De l'ennemi vaincu relevait la chaumière.
Dieu ! Que d'infortunés bénissent ses bienfaits
Qu'à son souvenir même il tint toujours secrets !
A peine eut-il ouvert sa brillante carrière,
Qu'il obtint du soldat le respect et l'amour :
Trop tôt, malgré nos vœux, la Parque meurtrière
Au sein de ses amis, marqua son dernier jour
Dans ce moment terrible à l'âme la plus simple
Où le seul avenir fixe notre coup d'œil
Pour la première fois il a senti la crainte....
Mais hélas ! Il n'est plus et les vertus en deuil
Célèbrent ses exploits autour de son cercueil.
Que du ciel aujourd'hui la douce bienfaisance
Puisse du moins aider à consoler ces lieux !
Mouy, pour les orner, y reçut la naissance
Et sa cendre est pour nous un dépôt glorieux.
Vous, élèves de Mars, vous qui pouvez encore
Comme lui, vous former aux vertus, aux talents,
Si vous voulez qu'un jour la France vous honore
Hâtez-vous, saisissez de précieux instants.
Que votre âme rivale incite sa belle âme
Soyez grands sans fierté, sensibles, valeureux ;
Que le bonheur public sans cesse vous enflamme.
N'être heureux que pour soi, c'est être malheureux.
Pour qui de la vertu craint de suivre les traces
La noblesse du sang n'est qu'un titre honteux !
Tout fidèle sujet dont le cœur généreux
Mérita de son Roi des honneurs et des grâces
Fut-il par la fortune aussi puissant qu'heureux,
Tira-t-il de César son origine illustre,
Il a servi l'Etat, voilà son plus beau lustre !





FABLES

PAR

M. SION

Membre résidant

« L'apparence en est puérile, je le confesse,
« mais ces puérilités servent d'enveloppe à des
« vérités importantes. »

« La Fontaine. »

(Dédicace à Monseigneur le Dauphin).

La Rose

Un matin de juin, il y avait grande agitation chez les fleurs. Elles avaient résolu de se donner une reine. Mais comment la choisir ? Elles convinrent de reconnaître le droit de suffrage à toutes, et comme elles étaient sages, elles jurèrent de faire taire leurs préférences personnelles pour n'avoir en vue que l'intérêt général. Un Comité fut nommé avec charge de trouver une candidature propre à réunir, sinon l'unanimité, du moins la très grande majorité des voix.

Le Comité se mit immédiatement à l'œuvre. De prime abord, la rose attira son attention. N'a-t-elle pas toujours été considérée comme la reine des fleurs ? Elle est d'une

extrême beauté, avec ses couleurs si variées, dont le nombre s'augmente chaque jour ; son parfum est d'une suavité sans égale. Le rosier, qui la produit, ne craint ni le froid ni l'excessive chaleur et est répandu dans le monde entier; sa taille va du petit buisson au grand arbuste qui couvre la nudité des murs ; il s'accommode du petit jardin comme des opulents parterres.

Pour ne pas être accusé de parti pris et de partialité, le Comité voulut examiner les mérites d'autres fleurs. Choisira-t-on le dahlia ? Il a un beau port, un feuillage magnifique, de grandes fleurs de couleurs des plus variées. Cela est vrai ; mais ses fleurs sont sans odeur, la moindre gelée tue ses feuilles ; ses tubercules sont, en hiver, de conservation difficile.

Sera-ce le phlox ? Il est vivace ; il se tient bien droit ; ses fleurs sont diverses de tons et de formes ; malheureusement ces qualités si appréciables n'empêchent pas la fleur d'émettre une odeur désagréable.

La digitale est superbe, de haute taille ; ses fleurs en coroles sont splendides ; pourquoi faut-il, hélas ! que, sous de telles apparences, elles cachent un poison violent ?

La violette, si jolie, si variée, si parfumée, si précoce n'a que des amis ; mais elle est de si petite taille qu'elle serait dépourvue de prestige dans sa cour.

Les titres de beaucoup d'autres fleurs furent passés en revue ; aucune d'elles ne put l'emporter sur la rose. Ce fut donc celle-ci qui fut proposée aux suffrages de l'assemblée générale. Elle fut élue à l'unanimité. Et alors, on vit les autres fleurs, des plus humbles aux plus orgueilleuses, venir lui présenter leurs hommages.

Cependant un liseron demanda la parole.

— Majesté, dit-il, personne ne t'aime ni ne t'admire plus que moi ; mais quand je veux m'appuyer sur toi, je me pique. Maintenant que tu as la puissance suprême, ne te déferas-tu pas de tes épines ?

Sa requête fut appuyée par d'autres fleurs.

Alors, la rose répondit :

— Mes amies, le Créateur m'a ainsi faite ; je ne le prierai pas de changer son œuvre. Comme l'a dit le bon La Fontaine, « Dieu fait bien ce qu'il fait ». Telle vous m'avez choisie, telle je veux rester. Ma beauté et mon parfum excitent le désir de me cueillir, mes épines sont ma défense. Elles apprennent aussi à la jeune fille qui veut me posséder que tout bien exige des efforts et a d'autant plus de valeur qu'il a fallu vaincre plus d'efforts pour le conquérir. Au surplus, mes amies, vous êtes libres de recommencer l'élection ; je ne tiens pas au pouvoir.

— Non ! Non ! s'écria-t-on de toutes parts. Vive la Rose ! vive notre Reine !

La rose a sa beauté et son parfum comme la vertu a son charme et ses joies. Elle est, en outre, le symbole de la sagesse et de la noble fierté.

***

Le Chêne et la Mousse

— Que tu es bon, grand frère ! disait la mousse au chêne, au pied duquel elle vivait. Tu me laisses m'étendre sur tes racines ; en été, tu me défends contre le soleil brûlant ; à l'automne, tu te dépouilles de tes feuilles qui me garantissent du froid et, en se pourrissant, pourvoient à ma subsistance.

— Toi-même, petite sœur, n'es-tu pas bien gentille pour moi ? Si je te protège contre l'ardeur du soleil, en retour tu retiens autant que tu le peux l'eau qui tombe à mes pieds et tu me préserves de la grande sécheresse en été ; l'hiver, tu formes un tapis qui empêche mes racines de geler. Comme

tu le vois, nous nous rendons des services réciproques et nous en sommes heureux l'un et l'autre.

C'est ainsi que, dans la vie, le meilleur moyen d'assurer son bonheur, c'est de travailler à celui des autres.

***

Le beau Massif de Fleurs

C'était un beau massif, quoique bien simple. Tout au bas, une jolie bordure de buis ; puis venaient des tours de pyrèthres, de lobélias, de bégonias ; au milieu, du gazon, sur lequel retombaient les jolies fleurs d'un fuchsia.

— Que serais-je sans vous, disait le buis à ses voisins ? Quel effet produirait une bordure de buis isolée ?

— Et nous donc ? disaient les pyrèthres ; nous sommes d'un joli vert pâle ; mais nous ne fleurissons guère et personne ne nous regarderait si vous n'étiez pas à nos côtés.

— Nous avons de jolies fleurs, avouèrent les lobélias et les bégonias ; mais elles ont besoin d'être rehaussées par votre verdure.

— S'il n'y avait que moi, ajoutait le gazon, ce ne serait plus un massif, mais une sorte de prairie et une prairie n'est belle que si elle est émaillée de fleurs.

— Mes amis, conclut le fuchsia, chacun de nous, livré à soi-même, produit peu d'effet, réunis nous nous faisons valoir l'un l'autre et nous formons un bel ensemble, qui flatte les regards.

C'est l'image de la société. Réduit à ses seules forces, à ses seules qualités, l'homme ne peut guère faire œuvre utile ; qu'il les unisse à celles de ses semblables, il doublera sa puissance pour son bien et pour celui d'autrui.

***

La Pie, le Merle et le Rossignol

Une pie et un merle avaient construit leurs nids sur deux arbres voisins. C'étaient, du matin au soir, très tôt le matin, très tard le soir, des querelles incessantes.

— Tais-toi, vieille bavarde, criait le merle ; tu ne fais que jacasser, tu nous assommes.

— Tais-toi toi-même, vilain merle ; tu siffles à tout instant ; c'est comme une aiguille qui nous entre dans le tympan.

— Te figures-tu que ce n'est pas énervant d'entendre continuellement je ne sais quel caquetage, où l'on ne saisit aucun sens. Au moins, si je siffle, je fais des phrases, j'ai des notes variées.

— Parlons-en ; Monsieur fait de la musique ! Sans doute, quand il n'est pas en train de manger des cerises, qu'il ne peut même pas laisser mûrir ; il est bien trop gourmand.

— C'est bien à toi, méchante, d'accuser les autres de larcin ; va chez les hommes, tu y as une belle réputation de pie voleuse.

— C'est parce qu'on y a dressé quelques-unes de mes sœurs à la recherche d'objets perdus qu'on nous a fait à tort cette réputation.

— Voyez la pauvre innocente ! Et tous ces beaux nids que tu as détruits, ces œufs, ces jolis petits oiseaux que tu as dévorés, on t'y avait dressée, n'est-ce pas ? Moi, au moins, je ne commets aucun acte cruel ; je me rends même utile en mangeant force limaces et chenilles.

— Et moi, je prends des vers, des escargots.

— Oui, quand tu n'as pas de petits oiseaux sous la griffe.

— Va-t-en, grand menteur.

Ces querelles reprenaient de plus belle chaque fois qu'ils se retrouvaient l'un près de l'autre.

Sur ces entrefaites, un rossignol vint faire son nid dans

les charmilles au pied des arbres. Ah ! les belles roulades pendant les soirées et même les nuits ! Dans le voisinage, on l'écoutait sans se lasser durant des heures entières. Mais à ces chants si merveilleux venaient s'entremêler les injures réciproques de la pie et du merle. En outre, la pie avait été vue guettant le nid du rossignol. On la craignait ; aussi, sans tarder, un coup de fusil bien visé détruisit son nid. Elle alla en faire un autre à quelque distance.

Plus tard, quand ses petits se furent envolés du nid, elle revint près du merle, contre qui elle gardait une rancune invétérée.

Ce furent de nouvelles disputes.

Le rossignol en souffrit. Au lieu de provoquer par son chant une nouvelle intervention qui l'aurait délivré de ses mauvais voisins, il préféra leur abandonner la place et alla chercher un refuge ailleurs.

Et voilà comment de bonnes gens, en s'enfermant dans une paresseuse quiétude au lieu de défendre leurs droits, encouragent les méchants à persévérer dans leurs méfaits.

***

Le Coucou

Parmi les oiseaux, il s'en trouve un dont les mœurs sont vraiment singulières ; c'est le coucou. Le couple a bien l'instinct de perpétuer l'espèce, mais la femelle veut s'éviter la peine de couver ses œufs et d'élever ses petits. Voici comment elle procède. Elle guette le moment où une couveuse voisine quitte son nid pour y aller déposer son œuf, après avoir, si la couvée est au complet, jeté un autre œuf par dessus bord.

Une tourterelle, une pie, une corneille, une chouette même avaient constaté une telle substitution ; elles réso-

lurent d'en découvrir et d'en châtier l'auteur. Elles organisèrent une garde vigilante et bientôt elles le virent quitter le nid d'un pigeon ramier. Elles fondirent furieuses sur lui et, en peu de temps, elles le firent passer de vie à trépas.

Si sommaire que soit cette justice, je ne puis me décider à la désapprouver. Avec le Bonhomme Chrysale des Annales, *je dis : « La violence du méchant appelle la riposte « du juste. C'est une nécessité vitale. De la peur des coups « naitra peut-être le commencement de la sagesse ».*

N° du 25 Mai 1925.

* * *

Le Catalpa et le Pommier

Un catalpa et un pommier vivaient à peu de distance l'un de l'autre ; mais ils ne s'aimaient pas. Comme bien des humains, chacun d'eux exaltait ses propres mérites et méconnaissait ceux de son voisin. — Je suis grand, magnifique, disait le catalpa ; ma cime se dresse majestueuse ; mes branches s'étendent au loin ; mes fleurs sont superbes et comme autant de cierges qui s'élèvent vers le ciel : je suis le roi de ce parc. Toi, tu es petit et chétif ; tes branches, courtes, mal étalées, paraissent s'infléchir vers la terre.

Le pommier répondait :

— Tu es plus haut que moi ; tu couvres un plus grand espace de terrain, je le reconnais; mais mes fleurs, jolies, rosacées, disposées en bouquet, d'un blanc rosé et d'un parfum suave, sont bien supérieures aux tiennes : tandis que tes fleurs sont stériles ou ne donnent qu'une gousse inutile, les miennes se transforment en beaux fruits qui font les délices du riche comme du pauvre ou servent à fabriquer une excellente boisson très appréciée.

— Ah ! la belle affaire ! reprenait l'autre ; jamais la pomme ne vaudra l'orange ni le cidre, le vin.

Un jour, comme ils se querellaient ainsi, ils virent Pomone s'approcher d'eux ; ils convinrent de lui demander lequel des deux elle aimait le plus.

La déesse se recueillit et prononça ces mots :

— Je n'ai de préférence pour aucun de vous. Toi, catalpa, tu l'emportes par la force et la beauté ; toi, pommier, par l'utilité. Tous deux vous avez à jouer un rôle dans l'ensemble de la nature, contentez-vous-en et tâchez de le remplir de manière à contribuer pour votre part à l'harmonie universelle des choses. Vous accomplirez ainsi votre destinée.

Excellente maxime, dont chacun de nous peut faire son profit. Que la vie serait belle et bonne si chaque homme, loin de dénigrer son prochain, s'efforçait, dans la mesure de ses moyens, de contribuer au bien général de la société !

***

L'Alouette et le Rossignol

Le rossignol dit, un jour, à l'alouette :

— Pourquoi te fatiguer ainsi à monter dans les airs pour chanter ? Ne pourrais-tu chanter dans la fraicheur des blés et des trèfles, où vivent tes petits ?

L'alouette répondit :

— Les paysans, mes amis, disséminés dans la plaine, ne m'entendraient pas si je restais près de la terre. Songe que je chante pour le laboureur qui guide sa charrue dans un long sillon, pour la paysanne tout occupée à découvrir et à détruire l'ivraie, pour le moissonneur courbé vers sa javelle. Et surtout, c'est ma joie et mon bonheur de m'élever ainsi dans le ciel, de toutes mes forces, toujours plus

haut, où je contemple l'immensité de l'horizon, la splendeur de la lumière. Je suis ravie, je goûte une indicible ivresse et j'ai l'illusion d'être moins éloignée de mon Créateur. Ah ! hélas ! je sais bien qu'il faut que je revienne sur la terre, pour y assurer la vie de mes petits et la mienne. Mais il y a des moments où j'éprouve un besoin irrésistible de me détacher de la glèbe pour m'élancer dans l'infini des cieux.

— Amie, dit le rossignol, que tu es heureuse et que je voudrais pourvoir t'imiter ! Au moins, quand je t'entendrai, j'associerai ma voix à la tienne et ensemble nous chanterons un bel hymne au Maître de l'univers. Dis-moi encore, chère alouette, lorsque tu descends, que vois-tu ?

— Parfois des tableaux admirables, par exemple : une mère allaitant son enfant à l'ombre d'un buisson tandis que sa famille moissonne dans les champs voisins (1) ; parfois des scènes désolantes : alors bien vite, je ferme les yeux pour y garder un peu de la beauté que j'emporte du ciel.

***

Le Héron

Le héron de La Fontaine, qui avait dû se contenter d'un limaçon après avoir dédaigné des goujons et des tanches, voulait faire étalage, auprès de ses congénères, de l'expérience qu'il avait acquise involontairement. Partout où il

(1) Réminiscence des vers de Lamartine :

« Le repas achevé, la mère, du berceau,
« Qui repose couché dans un sillon nouveau,
« Tire un bel enfant nu qui tend ses mains vers elle,
« L'enlève et, suspendu, l'emporte à sa mamelle,
« L'endort en le berçant du sein sur ses genoux.
« Et s'endort elle-même, un bras sur son époux. »

Jocelyn : *Les Laboureurs*.

les rencontrait, il s'arrêtait et, prenant un air d'importance, leur disait : « Ne soyez pas difficiles dans le choix des aliments nécessaires à votre subsistance ; prenez ce qui se présente, dans la crainte de ne pas trouver mieux plus tard et même de ne plus rien trouver ; faites preuve de modération dans la satisfaction de votre appétit. Votre santé en sera meilleure et vous serez contents de vous-mêmes. »

Puis, sans condescendre à sympathiser avec ses auditeurs, indifférent à l'effet qu'il avait produit sur eux, il s'en allait tout fier, orgueilleux, plein de suffisance.

Ses recommandations, cependant judicieuses, ne portaient aucun fruit. Peu s'en fallait qu'on ne s'en moquât.

Il faut, lorsque nous donnons des conseils, que notre cœur aille de pair avec notre esprit. Si, entre nous et ceux qui nous écoutent, il ne s'établit pas un échange sincère de pensées et de sentiments, nous parlons dans le désert et nos plus belles leçons resteront stériles. Ce qui ne vient pas du cœur ne va pas au cœur.

* * *

Le Linot vaniteux

D'un sac troué se sont échappés des grains de blé qui sont tombés à terre près de la grange.

Bien vite, des moineaux, auxquels s'était joint un jeune linot, sont venus se poser sur un arbre voisin.

— Quelle aubaine ! Quels jolis grains ! Comme on va se régaler !

— Oui, mais n'est-ce pas trop beau ? C'est peut-être un traître appât... Ne serait-ce pas le canon d'une carabine qu'on aperçoit dans l'ouverture de la porte ?... Quelqu'un de ces fripons d'enfants qui nous font tant de mal pourrait bien être caché derrière le mur. Il faut s'en assurer. Qui se dévouera ?

Personne ne s'offre.

— Allons, grand-père Pierrot, toi qui as de l'expérience, tu sauras bien éviter le danger.

— Ah ! mes enfants, je suis vieux, vous le savez ; je ne vois plus assez clair et puis mon vol est moins rapide. C'est plutôt ton affaire, toi, Gros-Bec, qui voles si bien.

— Hélas ! répond Gros-Bec, vous me faites tous trop d'honneur ; depuis que je me suis laissé prendre un bout d'aile à la glu, mes plumes ne valent plus rien. Je crois que Monette, si légère, aurait plus de chance que moi.

— Que chantes-tu là ? dit celle-ci. Ne sais-tu pas qu'il ne me reste qu'un doigt à la patte droite et que j'ai beaucoup de mal pour prendre mon élan ?

On désespère de trouver un camarade de bonne volonté lorsqu'un moineau plus malin s'écrie :

— Que nous sommes sots, mes enfants ! pourquoi ne pensions-nous pas à notre ami Linot qui, en bon camarade, ne dédaigne pas, comme le font les autres oiseaux, de venir en notre compagnie ?

— Ah ! gentil Linot, quel bonheur que tu sois avec nous ! Tu voles bien, tu marches sans bruit ; tu as le corps mince et plus gracieux que le nôtre ; tu as l'œil perçant et tu vois loin ; puis les hommes t'aiment tandis qu'ils nous détestent. Vraiment aucun de nous n'est capable de réussir aussi bien que toi. Il suffira d'ailleurs que tu examines s'il n'y a pas quelque piège.

Toute la bande applaudit à ces paroles.

Le linot est tout fier d'entendre de telles louanges ; il les croit désintéressées ; il veut prouver qu'il les mérite. Il hésite bien un peu, parce qu'il se rappelle les recommandations de sa mère sur la prudence ; mais bientôt son désir de paraître l'emporte. Il vole vers le blé et va l'atteindre lorsqu'un gamin caché derrière le mur l'abat d'un coup de fronde.

Pauvre linot ! Il paie de sa vie sa sotte vanité.

Hélas ! que de gens ne sont pas plus sages que lui ! Naïfs et vaniteux, ils se laissent prendre aux flatteries de plus habiles qui ne veulent pas se risquer ; ils commettent des imprudences dont, en cas de réussite, ils seraient les derniers à profiter, et qui les conduisent à d'amères désillusions si non à des malheurs irréparables.

⁂

Les deux Chiens

Miraut est un grand chien, vigilant, dévoué, les yeux pleins de bonté. Il est le compagnon de chasse de son maître, qui apprécie beaucoup ses services. Zézette est une toute petite chienne, grosse comme le poing. Elle est gâtée par sa maîtresse ; aussi est-elle égoïste, hargneuse, tyrannique.

Les deux chiens ne se quittent guère ; mais qu'il faut de patience à Miraut pour supporter les taquineries, les petites méchancetés de Zézette !

Ils vont souvent ensemble près d'une pièce d'eau entourée d'un petit mur, dont le faîte arrondi et cimenté est très glissant. Pour inquiéter Miraut, Zézette se plaît à y monter.

— Ne va pas là, lui répète-t-il ; tu pourrais tomber dans l'eau et te noyer ; tu ne nages pas assez bien pour te sauver.

— Mais non, Miraut, il n'y a pas de danger, je suis agile ; et puis, si par hasard, je tombais, tu viendrais à mon secours.

Comme c'était à prévoir, elle finit par glisser dans l'eau et y serait restée si Miraut n'était allé la chercher. Il la déposa sur l'herbe, la lécha pour l'essuyer et la fit courir avec lui pour la réchauffer.

Quand elle fut remise en bon état, il lui dit :

— Petite amie, tu as failli périr par ta faute ; je t'avais bien avertie de ce qui est arrivé. Désormais ne monte plus sur le mur. Si tel accident se reproduisait, je ne suis pas sûr de pouvoir te secourir ; je deviens vieux, je nage moins bien.

— Ah ! bon Miraut, sois certain que je ne m'exposerai plus à pareil danger.

Les jours suivants, elle fut bien calme, bien obéissante ; elle ne mordit plus les oreilles de Miraut, elle ne lui tira plus la queue. Mais elle était trop habituée à suivre sa fantaisie pour que cela durât longtemps. Et puis, pouvait-elle se passer d'agacer Miraut ? Elle grimpa donc de nouveau sur le mur et essaya de marcher ; elle n'y réussit pas.

— Saute de ce côté-ci sur l'herbe, lui cria son compagnon.

Elle ne le voulut ou ne le put pas, et bientôt elle tomba à l'eau.

Ainsi que la première fois, Miraut la sauva et la soigna.

Elle fut toute penaude de sa désobéissance et en demanda pardon.

— Ma chère, lui répondit sévèrement Miraut ; voilà deux fois que, malgré mes recommandations, tu exposes ta vie et que je risque la mienne pour te sauver. C'en est assez. Désormais, tu agiras à ta guise ; cependant je te préviens que si, par ta faute, tu cours encore un tel danger, je t'y laisserai.

Elle se le tint pour dit, et elle eut raison, car elle n'avait plus à compter que sur elle-même.

La bonté, dit-on, doit être infinie, inépuisable et Marivaux a écrit : « Il faut être trop bon pour l'être assez ». (Le jeu de l'amour et du hasard). Faut-il donc blâmer Miraut de sa résolution? Je ne le crois pas. A mon avis, si la bonté doit être sans limite, c'est à la condition que ceux qui en profitent n'en abusent pas.

***

Il est facile d'être bon

Un levraut, trop jeune encore pour «songer en un gite», folâtrait parmi les trèfles et les blés en herbe, cueillant une fleur ici, s'essayant là à taper le sol en signe d'alarme. Par hasard, il rencontra une fourmilière ; curieux, il allait gratter la terre lorsqu'une fourmi lui cria : « Ah ! Jeannot je t'en prie, ne fais pas cela ; tu détruirais nos galeries, nos œufs et nos provisions ». Volontiers, il se détourna ; la fourmi lui en fut reconnaissante.

Plus loin, il vit une alouette qui picorait près d'un champ de trèfle ; il allait bondir parmi les fleurs lorsque l'alouette lui dit :

— Jeannot, gentil Jeannot, ne saute pas là ; mes petits y sont ; ils auraient peur, se sauveraient du nid et je ne saurais comment les rassembler.

— Je ne veux pas te causer de peine, chère amie ; l'espace ne manque pas ailleurs et la rosée est fraiche partout.

— Grand merci, Jeannot.

Plus tard, il suivait une petite sente entre les blés ; tout à coup surgit près de lui une perdrix anxieuse.

— C'est toi, Jeannot ; ah ! que tu m'as fait peur! Je t'en supplie, ne va pas plus loin de ce côté. Je crois qu'il y a par là de méchants enfants, qui cherchent des nids. S'ils t'aperçoivent, ils battront ce quartier et trouveront certainement mes petits.

— Je serais désolé, chère voisine, d'attirer quelque malheur sur toi et les tiens ; je vais changer de chemin.

— Je t'aime bien, Jeannot, et si un jour je peux t'être utile, je n'y manquerai pas.

Jeannot retourna à son terrier, il y trouva sa mère déjà inquiète de son absence. Il lui raconta ses aventures et ne cacha pas sa joie d'avoir bien agi.

— Je suis contente de toi, mon fils, lui répondit-elle. Sois heureux et retiens qu'*avec un peu de bonté, il est facile de rendre service et de se faire aimer autour de soi.*

***

La Mode

Deux corneilles, qui se croyaient plus belles que leurs sœurs, nichaient sur deux arbres voisins. Elles se trouvaient volontiers ensemble et aimaient à se congratuler réciproquement.

— Que tu es belle, ma chère, disait l'une ; tes plumes sont lisses et bien noires ; tu lèves la tête, tes yeux sont brillants comme des perles.

L'autre répondait :

— Oh ! aimable voisine, je ne t'admire pas moins ; ta démarche est gracieuse, tu as le port d'une reine.

— Nous avons nos qualités, reprenait la première ; la nature ne nous a rien refusé ; cependant, te le dirai-je, je souffre de me voir confondue avec toutes nos congénères, qui nous ressemblent assurément, mais qui ne soignent pas leur maintien et, toujours la tête penchée, paraissent n'avoir d'autre but dans la vie que de chercher des limaces.

— Ma chère, combien je partage tes regrets ! Mais que faire pour nous distinguer des autres ? Ce ne doit pourtant pas être impossible. Réfléchissons-y chacune de notre côté et, dans quelques jours, nous reviendrons sur ce sujet de toute importance.

Les journées suivantes, on les vit graves et recueillies ; à peine échangèrent-elles d'un nid à l'autre quelques salutations cérémonieuses, comme gens sous le coup d'une intense préoccupation.

Ensuite, elles se réunirent et, à l'abri de toute indiscré-

tion, firent de nombreux essais et finirent par prendre cette décision :

— Nous changerons notre manière de marcher, en tournant la patte droite de façon à la mettre d'équerre avec la direction à suivre. Nous avancerons d'abord la patte gauche, puis nous tirerons la patte droite, en nous inclinant un peu, en sautillant, en dodelinant la tête d'un petit air précieux. Ce sera très gentil.

Après de longues heures d'étude, elles se montrèrent en public. Elles firent grande sensation. Les corneilles prirent d'abord en pitié ces compagnes qui boitaient, tout en se pavanant et en cherchant à attirer leur attention. Mais bientôt quelques-unes, par amusement ou par imitation, voulurent marcher comme elles. Leur nombre s'accrut de jour en jour parmi les vieilles aussi bien que chez les jeunes. Un moment vint où l'on ne vit plus aucune corneille pérégriner autrement : c'était la mode ! La marche était plus lente, comme heurtée, disgracieuse : c'était la mode ! Le soir, la patte droite, déformée, fatiguée, était douloureuse : c'était la mode ! Avec la patte de côté, on pouvait moins facilement prendre son élan et, à plusieurs reprises, une buse avait fait des victimes : tant pis, c'était la mode.

Les corbeaux étaient mécontents de leurs épouses, qui négligeaient la construction des nids, le soin des petits. Ils en vinrent aux coups pour les rappeler au devoir.

Aussitôt qu'ils étaient partis, vive la mode !

Le procédé coercitif n'ayant pas réussi, ils tinrent conseil et, sur l'avis des plus vieux, ils choisirent, comme le meilleur auxiliaire. le ridicule. Ils convinrent d'organiser un long cortège, dans lequel les corbeaux marcheraient péniblement en imitant les corneilles, mais en boitant alternativement des deux pattes, d'une façon grotesque.

Le lendemain, tandis que les corneilles se rendaient visite comme des précieuses qui veulent se faire admirer, les corbeaux en longue file, avancèrent comme de lourds

impotents, tirant péniblement leurs pattes, dodelinant la tête et se donnant des airs stupides.

Les corneilles comprirent qu'ils se moquaient d'elles.

Penaudes et confuses, elles se retirèrent chez elles, se promettant de renoncer à ce genre de locomotion. Etaient-elles corrigées? Ne méditaient-elles pas quelque vengeance ? Ce n'est pas du tout certain.

La mode est un tyran, que le ridicule seul peut tuer ; encore est-il capable de renaître sous une nouvelle forme.

***

L'Hirondelle et le Moineau

Grande fut la surprise d'une hirondelle lorsqu'à son retour, au printemps, elle vit un moineau dans son nid de l'année précédente.

— Bonjour, moineau ; me voici revenue ;... mais que fais-tu là ?

— Bonjour, hirondelle. Ce que je fais? Tu le vois, je commence à construire mon nid.

— Ton nid ? Il est à moi, ce nid ; je l'ai bâti l'année dernière.

— C'est possible ; mais j'ai trouvé ce gîte abandonné et je m'en suis emparé.

— Tu savais bien qu'il ne t'appartenait pas et que je devais y revenir.

— Cela m'est égal ; d'ailleurs les absents ne comptent plus ; ils n'ont qu'à rester chez eux.

— Voyons, camarade, il faut être raisonnable ; depuis je ne sais combien de siècles, la coutume veut que les hirondelles demeurent propriétaires des nids qu'elles ont construits.

— Pourquoi pars-tu ? Fais comme nous, nous restons bien.

— Nous mourrions de faim en hiver.

— Eh bien ! ma chère, si tu crois que la vie est agréable ici par les temps froids, tu es dans l'erreur On ne trouve plus rien à manger ; ces méchants hommes détruisent nos nids de sorte que nous ne savons où loger ; et que ne font pas contre nous leurs fripons d'enfants : pièges variés, épis englués, que sais-je ? C'est pour leur jouer un bon tour que j'ai pris ton nid ; ils ne songeront pas à venir y tuer mes petits, car ils te respectent ainsi que ta nichée.

— C'est que je leur rends des services en dévorant une quantité d'insectes qui seraient nuisibles à eux ainsi qu'à leurs animaux.

— Mais je leur suis aussi très utile en croquant les pucerons sur leurs rosiers, leurs cerisiers, partout.

— Je ne le conteste pas ; cependant sois sincère et reconnais que tu mérites ta mauvaise réputation : tu manges plus de cerises que de pucerons : tu voles, tu pilles chaque fois que tu en as l'occasion.

— Que veux-tu ? J'ai été élevé ainsi ; il faut bien que je vive.

— Tu pourrais vivre plus honnêtement. Cela ne t'est pas impossible. Commence pas être gentil envers moi. Laisse-moi mon nid. Je viens de loin, je suis exténuée. Considère que je n'élève dans l'année qu'une famille, afin que mes enfants soient assez forts à l'automne pour supporter les fatigues du long voyage, tandis que tu fais plusieurs couvées.

— Ecoute, hirondelle, je veux te prouver que je suis moins méchant qu'on ne le croit. Je te rends ton nid et je vais essayer de vivre autrement : selon la saison, je ferai ma nourriture des insectes, des chenilles, des mauvaises graines qui pullulent sur la terre.

— Cela est très bien, ami ; je te félicite de ta bonne résolution et te souhaite beaucoup de courage.

Le moineau bâtit son nid ailleurs et il fit de réels efforts pour tenir sa promesse. Pendant quelque temps, il se contenta d'insectes, de graines perdues ; mais peu à peu il trouva cette pitance insuffisante et redevint pillard et voleur comme auparavant.

Tant il est vrai que les mauvaises habitudes invétérées dominent ceux qui les ont prises et rendent vaines les meilleures résolutions.

***

Le Parasite

Une marcotte de lierre fut plantée au pied d'un poirier.

— Tu veux bien, n'est-ce pas, grand frère, dit-elle, que je vive ici près de toi ; tu me protégeras contre le vent et le soleil brûlant.

— Volontiers, petit ami ; il faut venir en aide aux faibles.

Le lierre, ainsi préservé, se développa vite ; il grandit et commença d'embrasser l'arbre.

— Que je te suis reconnaissant, cher voisin, disait-il, d'être aussi bon pour moi ; tu vois comme j'en profite.

Et il en profitait beaucoup ; il grimpait le long du tronc, y enfonçant ses crampons ; ses racines gagnaient autour de l'arbre et donnaient naissance à de nouvelles tiges.

Le poirier s'en aperçut.

— Te voilà maintenant grand et vigoureux, dit il au lierre ; tu pourrais te soutenir par tes propres forces ou t'étaler sur la terre sans danger pour ta vie.

— Ah ! que non, cher ami ; si tu savais comme je suis faible ! laisse-moi encore un peu près de toi.

Le lierre crût en largeur et en hauteur ; ses racines entouraient presque le pied de l'arbre ; ses griffes péné-

traient de toutes parts dans l'écorce. Le poirier peu à peu dépérissait. Il se plaignit au lierre.

— J'ai été bon envers toi, je t'ai protégé quand tu étais petit. Maintenant tes crampons sucent ma sève et tes racines absorbent l'eau destinée aux miennes. Tu es vigoureux, tu pourrais vivre seul.

— Oui, mais je suis si bien là ! répondit le lierre ; nulle part, je ne retrouverai un appui aussi solide.

Et il resta où il était.

Le poirier se dessécha rapidement. Il fit une dernière tentative auprès du lierre.

— Tu veux donc me faire mourir, lui dit-il, moi ton bienfaiteur ; tu vois bien que je suis épuisé et sans sève, presque sans feuilles, sans écorce ; jamais plus une fleur, jamais plus un oiseau sur mes branches.

Et le lierre, monstre d'ingratitude, de répondre :

— Je ne puis me passer de ton soutien et comme je suis le plus fort, il ne te reste qu'à me servir sans récriminer.

Ce n'est pas que dans le règne végétal qu'il y a des parasites ; on en trouve même dans l'espèce humaine, où ils se caractérisent par la paresse, l'hypocrisie, la flatterie et l'ingratitude. On peut les ranger dans la même catégorie que le triste personnage flétri par V. Hugo en ces termes indignés:
« Fourbe lêchant d'abord ceux qu'il mordra plus tard ».

(Les Jumeaux, I sc. II).

***

La Volière

Un amateur avait réuni dans une volière un certain nombre d'oiseaux qu'il avait choisis pour leur chant, leur plumage ou leur rareté. Il y introduisit un moineau qui s'était fait prendre dans une remise où l'avait attiré du

grain répandu. Ce fut un scandale dans cette société aristocratique; c'était à qui aurait accablé de mépris cet intrus.

— A quoi pense le maître, disaient les serins, pour nous donner un tel commensal? Regardez son plumage gris sale, avec un jabot noir, un corps tout ramassé, des pattes qui ne lui permettent que de sauter comme les affreux corbeaux. L'avez-vous entendu, non pas chanter, mais crier, piailler? C'est une horreur.

Et les perruches de renchérir.

— Voyez-vous, disaient-elles, comme il mange gloutonnement, prenant le grain tantôt dans une mangeoire, tantôt dans une autre. Et quels défauts n'a-t-il-pas! On dit qu'il est voleur, pillard, batailleur. Bien plus, il a des mœurs, ma belle, qui nous font rougir. C'est tout au plus s'il peut passer une saison avec la même compagne, tandis que chez nous règne une chasteté exemplaire.

Les autres oiseaux, à l'envi, appuyèrent les serins et les perruches.

Pendant quelque temps, le moineau subit ces sarcasmes, mais à bout de patience et tout prêt au combat, il riposta :

— Messieurs les serins, Mesdames les perruches et vous tous qui faites chorus pour m'attaquer, vous méritez que je vous dise vos vérités, .. vous les entendrez.

« Vous parlez avec dédain de mon plumage; je reconnais qu'il n'a pas la beauté de celui de la plupart d'entre vous; mais il me permet de traverser au grand air les saisons les plus diverses tandis que vous avez besoin d'être préservés des moindres intempéries.

« Vous dites que je suis voleur, pillard, batailleur. Il y a là, je l'avoue, une part de vérité; je ne trouve pas toujours les insectes et les menues graines qui me sont nécessaires ; il faut bien alors que j'assure ma nourriture comme je peux. Avez-vous le droit de me le reprocher, vous qui trouvez chaque matin votre mangeoire bien garnie? Il n'est pas difficile d'être probe et honnête quand on ne manque de

rien. Etes-vous sûrs que vous n'en feriez pas autant si vous étiez dans ma condition ?

« Je ne conteste pas que je sois batailleur ; l'obligation où je suis de défendre ma vie, ma pitance, ma compagne et mes petits en est la principale raison.

« Beaux serins, vous vous moquez de mon ramage. Rappelez-vous donc que votre chant n'a rien de varié, qu'il est de beaucoup inférieur à celui du rossignol, mon ami des bosquets. Vous ne faites que vous répéter, que chanter à tue-tête et votre nom sert à désigner chez les hommes ceux qui parlent et agissent sans se rendre compte de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font. Si vous ne viviez pas en reclus, vous sauriez que mes cris sont différents selon que je salue l'aurore le matin, que j'appelle mes petits, que je combats pour assurer mon existence ou défendre ma famille.

« Vous, perruches bavardes, vous m'accusez d'inconstance conjugale. Si nos unions ne durent qu'une année, elles sont pendant ce temps d'une fidélité parfaite. Les conditions si dures de notre existence, la guerre continuelle que nous font nos ennemis, les nombreux vides qui se produisent parmi nous brisent nos liens les plus chers. Etes-vous certaines de rester sans reproche si l'on vous donnait la liberté ? Avez-vous oublié les coups de bec et de griffe, les méchancetés que vous échangeâtes lorsqu'un jour on introduisit un mâle dans votre cage ? Et puis, où sont les petits que vous avez élevés ?

« Compagnes et compagnons d'un jour, croyez-moi : avant de condamner les autres, demandez-vous ce que vous auriez fait si vous vous étiez trouvés dans la même situation qu'eux. Combien parmi vous ne sont restés purs que parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion et les moyens de faire le mal ? En est-il un seul d'entre vous assez sûr de lui-même pour se dire capable de résister à toute tentation quelle qu'elle soit ? »

Ainsi parla le moineau et tous de garder un silence confus.

On serait plus charitable pour son prochain si l'on se jugeait soi-même avec plus de sincérité.

***

L'Inondation

Etait-ce au Cambodge, au pays de Lalleux ou sur les bords de la Loire, je ne m'en souviens pas ; ce qui importe pour ma conclusion, c'est le fait en lui-même.

La rivière, débordée, couvrait la plaine à perte de vue. La crue avait d'abord été lente ; mais soudainement l'eau avait atteint une hauteur telle que la panique s'était répandue à travers la contrée. Tout le monde fuyait. Un paysan, après avoir fait partir ses bestiaux, réunit à la hâte la volaille de la basse-cour : poules et coqs, oies, canards, dindons, etc. dans un grenier, y apporta un sac plein de blé et de l'eau, ouvrit la fenêtre, ferma la porte et s'évada. Par la fenêtre vinrent se réfugier des oiseaux de diverses sortes et surtout des moineaux.

Pendant les premières heures, les malheureux volatiles, épouvantés par le bruit du vent dans la toiture, par le choc des eaux contre les murs, se cachèrent dans le grenier, partout où ils espéraient trouver un abri plus sûr. Cependant quelques-uns, plus expérimentés, un vieux coq, une oie, un dindon, un canard, un moineau se réunirent et convinrent de la manière dont se ferait la répartition des vivres entre les espèces. Un projet de réglement fut porté à la connaissance des réfugiés, qui l'adoptèrent, heureux de savoir leur vie assurée. Les distributions furent faites comme il avait été prévu et dès l'abord tout marcha à sou-

hait. Mais, au bout de quelques jours, des murmures se firent entendre : les poules prétendaient qu'elles ne recevaient pas une pitance proportionnelle à leur nombre ; les dindons qu'on ne tenait pas compte de leur poids, etc. Des ambitieux disaient : Pourquoi ces anciens se sont-ils arrogé le pouvoir de partager les vivres ? Ils n'ont pas plus de droits que nous. D'ailleurs, ils se font la part belle à nos dépens. Il faut les chasser et les remplacer par d'autres que nous élirons.

Les candidats ne manquèrent pas et, à les entendre, chaque espèce recevrait par jour un sac de blé.

Un nouveau comité fut ainsi constitué et se mit à l'œuvre, espérant contenter tout le monde. Mais, quoi qu'il fît, des réclamations ne tardèrent pas à se produire. Chaque catégorie voulait avoir la part que son candidat lui avait promise.

Les distributeurs s'efforcèrent de faire entendre raison à leurs congénères : « Nous ne savons pas quand les eaux baisseront ; il faut ménager nos ressources ». Les mécontents rejetèrent ces sages conseils et se montrèrent de plus en plus exigeants. Le comité essaya de résister ; il y perdit le reste de son autorité. Ce qui arriva est facile à deviner.

Les volatiles ne connurent plus aucune régle ; ils se disputèrent les provisions restantes et les eurent bientôt dévorées. Ensuite, ce fut la famine, qui fit de rapides ravages et, quand le fermier rentra, il ne trouva plus que des cadavres.

Sans le respect dû à l'autorité établie, aucune société ne peut exister.

***

Le Chien et le Chat

Un chien, Briffaut, et une chatte, Minette, avaient été élevés ensemble dès les premiers jours ; c'était sans doute la raison qui les faisait vivre en bonne intelligence. Il est juste de dire que Briffaut était toute complaisance, toujours prêt à céder aux caprices de sa compagne et que celle-ci, égoïste et méchante, savait lorsqu'elle le jugeait à propos, se faire caline et caressante.

Ils avaïent des façons toutes différentes de dédommager la fermière qui les nourrissait. Minette se contentait d'aller de temps en temps faire une tournée dans les granges; puis, selon la saison, venait se nicher bien au chaud près du feu ou allait s'étendre au frais parmi les fleurs du jardin. La vie était tout autre pour Briffaut. Il lui fallait, le jour, suivre le maître aux champs ou garder les moutons, surveiller les abords de la ferme; la nuit, faire le guet et au besoin, donner l'alarme. Souvent, il rentrait mouillé, fatigué, transi. Alors, Minette se moquait de lui et s'amusait à lui raconter comment elle avait passé la journée agréablement.

Un soir, Briffaut revint plus pitoyable que d'ordinaire ; pour une futilité, le berger lui avait donné un coup de bâton, qui le faisait beaucoup souffrir.

La chatte pour toute compassion, ne lui adressa que des reproches.

— Que de fois ne t'ai-je pas dit que tu es un sot de te donner tant de mal et de t'imposer de telles fatigues ! Quel que soit le temps, tu ne fais que courir, que veiller ; à peine cesses-tu pour manger. Il semble vraiment que tu croies n'avoir jamais travaillé. Et quelle est la récompense de ton zèle ? Plus tu te dévoues, plus on exige de toi et tu n'échappes pas encore aux coups des méchants comme ce

berger. Combien ma vie est plus douce ! Du moment qu'on reconnaît que je ne suis pas tout à fait inutile, cela me suffit. Je tâche de sauver les apparences Quand, par hasard, je prends une souris, j'ai soin de venir la montrer. Parfois les enfants me caressent et jouent avec moi ; je parais y prendre plaisir ; mais, en réalité, je les évite plutôt que je ne les cherche, à moins que je ne prévoie quelque bonne aubaine. En fin de compte, ne suis-je pas traitée aussi bien que toi ?

Briffaut repondit :

— Chère amie, il y a longtemps que j'ai pu constater combien nos existences sont dissemblables. Mais chacun comprend son devoir à sa manière. Si tu te contentes du peu de services que tu rends, je ne puis agir de même. J'estime que tout ce que j'ai de forces, d'adresse, d'intelligence, je dois le consacrer aux patrons, qui ont eu soin de moi depuis ma naissance et qui maintenant pourvoient à ma subsistance. Si tu trouves ton existence plus enviable que la mienne, c'est ton affaire. Pour moi, je ne pourrais mener une vie de paresse, tandis que j'éprouve une réelle satisfaction à bien m'acquitter de toutes mes charges. Malgré les mauvais jours, je suis vraiment heureux, beaucoup plus heureux que tu ne saurais l'être, quand je pense que mes maîtres ont confiance en moi et me considèrent presque comme un serviteur.

Briffaut a raison. Remplir tout son devoir est parfois pénible ; mais on y trouve des joies que la paresse ne procurera jamais.

* * *

La Tourterelle

Elle avait un corps des plus gracieux, un plumage d'un gris tendre que rehaussait une jolie raie noire, de belles pattes ornées de plumes, une tête fine avec des yeux brillants comme des perles. Par malheur, elle avait le bec un peu de travers, ce qui la défigurait. A cause de cette difformité, on la regardait avec indifférence sinon avec dédain. Jamais aucun compagnon ne s'arrêtait près d'elle comme auprès de ses sœurs. Elle en souffrait, car elle avait le cœur sensible.

Cependant lorsque le printemps arriva, elle ne put se soustraire à l'influence mystérieuse de «.................
« ce temps que tout aime et que tout pullule dans le « monde », selon La Fontaine. Un mâle s'en aperçut et vint tourner et roucouler près d'elle. Elle crut à sa sincérité et conçut une douce espérance : elle aussi serait épouse et mère !

Cruelle déception ! C'était un volage, qui n'avait voulu que se moquer d'elle. Elle en éprouva une douleur inexprimable.

Mais elle l'aimait, ce méchant. Aussi lorsqu'il reparut quelque temps après, elle l'accueillit avec joie.

Elle commença même à construire un nid, escomptant un hymen prochain. Hélas ! ce fut un nouvel abandon, plus affreux que le premier.

Désespérant d'être épouse, elle voulut néanmoins être mère. Elle termina son nid, y déposa deux œufs et se mit à les couver avec une constance admirable. Peine perdue : les œufs que l'amour n'avait pas touchés restèrent stériles.

La pauvre bête s'acharna à les couver, y épuisa ses forces, perdit le goût de la vie et mourut d'inanition sur son œuvre inachevée.

La comédie de l'amour est doublement infâme lorsqu'elle a pour victime une déshéritée de la nature.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la victime fût nécessairement toujours du sexe féminin. Quel qu'en soit l'auteur, la faute ne perd jamais de sa gravité. On ne peut, en effet, contester la justesse de ce passage d'une lettre adressée à Mme Récamier par Benjamin Constant :

« Chacun a moyen de nuire et chacun est également cou-« pable quand il s'en sert, depuis l'homme qui poignarde « jusqu'à la femme qui veut s'assurer de son charme au « risque de l'agonie à laquelle elle abandonne ensuite le « malheureux qui s'y est laissé prendre ».

(Citation faite par HENRY BORDEAUX dans les « Jeux dangereux »).

***

Le Papillon et la Lampe

Au soir d'une belle journée, des papillons folâtraient dans le feuillage épais d'un sapin, n'imitant pas ceux de leurs semblables qui peu à peu regagnaient les abris. Ce n'étaient pas, en effet, de ces brillants lépidoptères, aux ailes chamarrées d'or et de rouge, qui voltigent de fleur en fleur pendant le jour. Leur livrée grise était plus modeste, mais elle ne les exposait pas à devenir la proie des enfants; ils avaient aussi la faculté de voler au crépuscule.

L'un d'eux, sorti le matin même de sa coque, s'éloigna de la troupe, attiré vers une fenêtre éclairée par une lampe allumée dans un salon. Or si, comme ses congénères, il fuyait la clarté du soleil, le soir, il recherchait celle des flambeaux. Il voulut donc entrer dans l'appartement pour jouir de cette agréable lumière. La lampe était posée sur un petit guéridon près de la fenêtre ; rien ne pouvait, semblait-il, empêcher la réalisation de son projet. Il

s'élança donc, mais il se heurta à la vitre, surpris de voir toujours la lumière à la même place. « Sans doute, « se dit-il, je dois passer par une autre fenêtre. Voyons « ailleurs ». Il ne trouva aucune autre ouverture éclairée. Enfin, il revint à la première fenêtre, bien décidé à ne pas se retirer avant d'avoir contenté son envie.

Cependant, plusieurs de ses compagnons, inquiets de son absence, vinrent le chercher ; ils réussirent, malgré sa résistance, à le ramener vers leur troupe joyeuse ; mais il leur échappa bientôt pour retourner à la fenêtre. Le même obstacle l'arrêta de nouveau. « Pour le coup, « s'écria-t-il, c'est trop fort : comment ! moi, le roi de la « création, je ne pourrais pas satisfaire mon désir ! » Il se mit sérieusement en colère et, comme un petit sot qu'il était, voulut renverser l'obstacle avec sa tête. Soudain, il s'arrêta stupéfait. Un moucheron, un infime insecte, allait et venait dans la pièce ; rien ne l'empêchait d'approcher de la lampe, et pendant ce temps, un papillon se morfondait dehors, dans l'impossibilité d'entrer ! Réellement, c'en était trop !!... Furieux, il allait reprendre ses efforts lorsqu'il vit le moucheron voler vers la flamme, s'y brûler et tomber mort sur le guéridon. Il fut terrifié. Revenu à lui-même, il se dit qu'il aurait eu le même sort s'il était entré dans le salon. Il rejoignit bien vite ses camarades et leur raconta son aventure. L'un d'eux, le plus âgé de la troupe, profita de l'occasion pour rappeler à tous qu'*avant de nous arrêter à des désirs, nous devons nous demander si nous pourrons les satisfaire et s'il n'en résultera pas pour nous des conséquences funestes.*

*
* *

L'Alouette et le Lièvre

Un matin d'octobre, alors que la chasse semait l'anxiété et la mort dans les plaines, les marais et les bois, une alouette, en cherchant des fourmis, arriva près d'un gite où un lièvre s'était tapi.

— Quelle peur tu m'as faite, petite amie !

— Tu sais bien que tu n'as rien à craindre de moi.

— Je ne l'ignore pas ; mais au moindre bruit, je redoute de voir surgir devant moi un chien, dressant la queue pour signaler ma présence à son maitre. Que ma vie est à plaindre ! Toujours sur le qui-vive. C'est bien avec raison qu'on a pu dire :

« Cet animal est triste et la crainte le ronge ».

— La nature même est une marâtre pour nous, pauvres lièvres. Elle ne nous a donné aucun moyen de défense, — pas de refuge souterrain, — souvent disette de nourriture. Si encore les hommes ne s'acharnaient pas contre nous ! Dis-moi, qu'avons-nous fait pour qu'ils nous massacrent au point de détruire notre race ?.

— Mon sort, répond l'alouette, n'est guère plus enviable que le tien. Les hommes en veulent aussi à ma vie ; même il m'attirent à leur portée au moyen de miroirs où j'ai l'illusion de voir un rayon de soleil. Leur cruauté à ton égard comme au mien n'a aucune excuse. Nous ne leur causons aucun préjudice. Mais notre chair leur plaît ; c'est pour eux une raison suffisante pour nous tuer : voilà ce qu'ils appellent la justice. Telle est notre destinée. Quel remède y apporter ? Aucun. Résignons-nous donc à ce qui est, puisque nous ne pouvons rien y changer. Au moins, tâche de te guérir de la peur, qui attriste tes jours et tes nuits.

— Chère allouette, que cela est facile à dire ! La peur se corrige-t-elle ? Et toute la philosophie du monde m'empêchera-t-elle d'être malheureux ?

Quelques mois plus tard au printemps, l'alouette, en descendant d'une ascension pleine d'allégresse, vint se poser près du lièvre.

— Eh bien ! lui dit-elle, plus de chasseurs dans la plaine; les beaux jours reviennent, partout la nourriture abonde ; c est le moment où toute la nature est en fête,.... c'est la saison des amours..... Mais quoi ? Tout cela te laisse morose ?

— Comment veux-tu, amie, que je sois gai et heureux ? Je suis contraint de placer mon nid sur la terre ; souvent la pluie tombe et je dois la recevoir pour protéger mes petits; si je m'en écarte, j'ai à redouter les rats, les belettes et d'autres ennemis. Tu dis que la nature est riante, que le soleil brille; est-ce que ces beautés sont faites pour moi ?

L'alouette souffre de le voir dans cet état.

— Ami, pourquoi ne veux-tu considérer que les côtés sombres de la vie ? Laisse là tes inquiétudes, tes ennuis, que tu grossis dans ton esprit. Qui t'empêche de jouir du présent : de l'abondance des prés, des belles heures qui succèdent aux mauvaises, de la sécurité du moment ?

Le lièvre n'est pas convaincu.

— Peut-être, répond-il, un jour, regretteras-tu ton insouciance.

Au mois de juillet, nouvelle rencontre. Le lièvre est alors accompagné de ses petits.

— Ah ! s'écrie l'alouette, les jolis levrauts ! Pour le coup, quel bonheur pour toi d'avoir une aussi belle famille ! Qu'ils sont gentils ! comme ils folâtrent !

— Du bonheur ! reprend le lièvre, je ne t'en souhaite pas du pareil : avoir à mes trousses trois écervelés qui ne veulent rien entendre, me causent mille tracas, s'exposent à tout instant à être vus et à déceler ma présence, oui, vraiment, c'est un plaisir ! Et puis, ce soleil ardent qui m'altère, m'accable, me casse les jambes. Il fait chaud

aussi pour toi; mais tu peux t'élever dans les airs et respirer un air plus frais. Assurément, pour nous, pauvres lièvres, aucune saison n'est agréable.

— Ami, je reconnais que tu as, comme tous les êtres, des sujets de plainte; mais tu es porté à en exagérer la gravité et même à en imaginer. Par contre, tu restes indifférent à ce qui pourrait te réjouir. Sache que nulle créature ne saurait trouver sur terre un bonheur parfait, exempt de toute arrière pensée amère, de tout souvenir douloureux, de souci pour l'avenir. Il faut ouvrir son cœur à toutes les joies pour les goûter dès qu'elles naissent, jouir du bonheur, pour ainsi dire au détail, goutte à goutte: c'est le meilleur moyen d'illuminer un peu l'existence. Essaye de suivre ces conseils que j'ai reçus de ma mère et, pour commencer, écoute la chanson que, pour toi, je lance dans les airs.

Et elle prend son vol merveilleux en la splendeur du ciel de juillet.

Le lièvre ne veut pas l'entendre; il gourmande ses petits, récrimine contre la dureté de l'herbe, l'ardeur du soleil. *Il ressemble à ces gens qui sont mécontents de tout, dédaigneux, empressés à trouver des excuses à leur mauvaise humeur, à rejeter ce qui pourrait répandre dans leur vie un peu de clarté réconfortante.*





A Travers les Lettres et les Arts

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

I.

Un curieux effet de Représentation Dramatique

Le cas vraiment extraordinaire dont je désire entretenir l'Académie aurait eu lieu dans la ville d'*Abdère,* aux environs de l'année *trois cent* avant l'ère chrétienne.

Ce n'est donc pas d'hier.

Abdère, la ville en question, appartenait alors au royaume de *Thrace ;* elle avait été bâtie sur le Nestus, au nord de la mer Egée, en face de l'île de Thasos : à dire vrai, la situation était plutôt insalubre ; on dit même, qu'à une certaine époque, les habitants furent contraints d'abandonner la ville, à cause d'une quantité prodigieuse de grenouilles et de rats qui se multiplièrent dans le pays, sans qu'on trouvât le moyen de s'en défaire. Toujours est-il qu'aujourd'hui, il ne reste aucun vestige de l'antique cité.

Au temps dont je parle, Abdère vivait sous le gouvernement d'un ancien lieutenant d'Alexandre le Grand, Lysi-

maque. Nous savons par l'histoire qu'Alexandre, en mourant, avait laissé un immense empire ; mais comme il n'avait ni fils légitime, ni frère en âge ou en état de régner après lui, ses principaux lieutenants se partagèrent la succession et formèrent quatre grandes monarchies : la ***Macédoine***, l'*Egypte*, la *Syrie*, la *Thrace*.

Cette dernière, la Thrace, échoit à Lysimaque qui, en 306, prit le titre de roi. Ses sujets n'eurent pas trop à se plaindre de lui. Et pour ce qui regarde spécialement les habitants d'Abdère, disons qu'ils avaient une assez facheuse renommée. Aux yeux de leurs contemporains, ils passaient pour des niquedouilles, des nigauds, dépassant parfois les bornes permises de la niaiserie. Comme preuves de leur manque d'esprit, on racontait d'amusantes anecdotes dans le genre de celles que j'ai entendues sur les gens de Dinant, en Belgique, sur ceux de Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, sur ceux de Croutelie, près Poitiers. On disait par exemple qu'ils avaient, un jour, découvert une superbe statue de Vénus, et que pour la faire admirer d'un plus grand nombre de personnes, ils l'avaient élevée bien haut, si haut qu'elle était devenue invisible.

Pourtant *Abdère* avait donné naissance à plus d'un personnage célébre notamment au sophiste *Protagoras*, aux deux philosophes : *Anaxarque* et *Démocrite ;* ce même Démocrite qui n'eut pas toujours à se louer de ses concitoyens, comme on peut s'en convaincre en lisant la fable de *La Fontaine*, intitulée *Démocrite et les Abdéritains.* Pendant quelque temps il avait joui de la faveur populaire ; ayant lu en public son traité sur le monde, les auditeurs charmés, lui avaient fait présent d'une forte somme : cinquante talents ; puis, vint un moment où, parce qu'il était presque continuellement absorbé par ses méditations philosophiques, on le crut fou, et les habitants inquiets appelèrent *Hippocrate* lui-même pour le guérir. Hippocrate

vint, s'entretint avec le prétendu malade, et après avoir admiré sa science, il retourna chez lui en déclarant que c'étaient les *Abdéritains* qui étaient fous.

Si fous qu'ils étaient, chose étonnante, ils étaient passionnés pour la musique, la poésie et la déclamation des pièces de théâtre.

Or donc, les acteurs jouèrent, un beau jour, la tragédie d'*Euripide*, intitulée *Andromède;* de cette tragédie, il ne nous reste, aujourd'hui, que de rares fragments. Mais, en rappelant ce que les anciens nous apprennent sur le sujet traité par le poète, nous pouvons nous faire une idée suffisante de l'œuvre telle qu'elle parut sur le théâtre d'Abdère. Suivant un récit que j'emprunte à *Ovide*, régnait en Ethiopie, jadis, un roi du nom de *Céphée ;* la reine s'appelait *Cassiopée ;* ils donnèrent le jour à une fille nommée *Andromède.*

Cassiopée, la reine, était fière de sa beauté plus que de raison. Se trouvant un jour en compagnie des *Néréides*, nymphes de la mer, elle eut l'imprudence de vanter sa beauté et de la préférer à la leur. Comme on le pense bien, les Néréïdes furent blessées dans leur amour propre ; elles prirent mal l'arrogante vanité de la reine, et se plaignirent près de leur souverain *Neptune.* Neptune en fit son affaire, et pour châtier l'outrage fait à la beauté de ses nymphes, il fit déborder les eaux sur les Etats de Céphée qui n'en pouvait mais, et envoya un monstre marin désoler les côtes d'Ethiopie. En pareil cas, et devant un fléau dont le roi ignorait la cause, consulter l'oracle était de rigueur. On se rendit près de celui d'*Hammon,* et la sentence fut qu'il fallait attacher Andromède elle-même sur le rivage et l'abandonner à la fureur du monstre.

La jeune fille était pourtant bien innocente; la mère seule avait péché par trop de vaine gloire. Mais quoi qu'il en soit, l'ordre, si injuste qu'il fût, devait être exécuté; il le fut.

La jeune fille fut liée à un rocher, et livrée sans défense aux attaques du monstre marin.

Heureusement pour elle, le héros *Persée*, était en train de parcourir le monde et d'étonner les hommes par ses prouesses. Il était bien armé, avec le bouclier de Minerve, et la tête de Méduse qu'il venait de couper et, pour ses courses rapides au sein des airs, il avait mieux qu'un aéroplane, il avait une paire d'ailes solidement attachées à ses pieds.

Au cours de ses expéditions, il arrive en Ethiopie au bon moment et, nous dit *Ovide*, il aperçoit la jeune princesse que des liens tenaient attachée à une roche. Il l'aurait prise pour une statue de marbre, s'il n'avait vu en même temps ses cheveux flotter au gré des vents, et ses yeux répandre des larmes. Tout d'abord il s'étonne, puis frappé de la beauté de la victime, il s'éprend d'amour, s'arrête et oublie presque de remuer ses ailes pour se soutenir. « Belle princesse, dit-il, ce ne sont point là les chaines qu'il vous convient de porter; apprenez-moi, je vous prie, votre nom, quels pays vous vit naître et pour quel sujet vous êtes ainsi chargée de fer ! ».

Andromède se tut d'abord : la pudeur lui défendait de parler à un homme, et si ses mains n'avaient pas été enchaînées, elle s'en serait servi pour couvrir son visage ; ses larmes qui coulèrent en abondance furent les seuls interprêtes de ses malheurs.

Cependant, comme *Persée* la sollicitait instamment de lui répondre et qu'elle craignait qu'il ne la crût coupable de quelque crime, elle lui apprit son nom, son pays, et l'excès de vanité qui avait rendu sa mère coupable en exaltant sa beauté plus que celle des Néréïdes. Elle parlait encore lorsque les flots agités firent entendre un grand bruit et que l'on vit sortir de la mer un monstre épouvantable.

A cet aspect, Andromède pousse un grand cri. Son père,

sa mère étaient là, présents à ce triste spectacle ; la douleur, la conternation étaient peints sur leur visage. Dans l'impuissance de la secourir, ils se contentent de gémir, de répandre des larmes, et d'embrasser leur malheureuse fille.

« C'est bon ! c'est bon ! dit *Persée*, qui intervient à propos, vous aurez toujours le temps de pleurer; maintenant, il s'agit de secourir l'infortunée et il n'y a pas une minute à perdre. Si je venais vous la demander pour épouse, moi qui suis fils de Jupiter et de Danaé, moi qui ai tué les Gorgones, qui ai coupé la tête à la Méduse, et qui, d'un libre essor, parcours les régions de l'air, vous ne me la refuseriez peut-être pas ; or, à tous ces titres, je veux en ajouter un autre: celui d'avoir mérité votre fille en lui sauvant la vie ».

Le roi et la reine acceptent avec joie la proposition, et promettent le royaume comme dot de leur enfant.

Cependant, le monstre menace celle-ci de près ; alors, *Persée*, frappant le sol du pied, s'élève dans les airs, tombe sur le dragon et lui enfonce son épée jusqu'à la garde. La bête irritée par la blessure s'agite en tout sens : frappée de nouveau et à plusieurs reprises ; elle succombe enfin.

Alors retentissent des cris d'allégresse ; le Libérateur est acclamé : pour remercier le ciel de son succès, il élève trois autels de gazon : l'un à gauche pour Mercure, l'un à droite pour Minerve, le troisième, au milieu pour Jupiter. Il immole une génisse à Minerve, un veau à Mercure, un taureau à Jupiter.

Après avoir offert ces sacrifices, *Persée* donna la main à Andomède, et la conduisit au palais, où l'hymen fut célébré en grande pompe.

Telle est la légende dont *Euripide* avait fait une tragédie. Celle-ci fut jouée à Abdère, en été, au moment des plus fortes chaleurs, le principal acteur était un nommé *Archilaüs*, tragédien renommé.

Il impressionna si vivement l'auditoire qu'au sortir du théâtre la plupart des auditeurs tremblèrent de la fièvre. Leur imagination resta hantée de l'image de *Persée* et de la Méduse, et, ce qui est plus grave, le mal gagna toute la Ville.

« C'était, nous raconte *Lucien*, c'était une fièvre dont l'invasion fut générale et qui se manifestait dès le début avec une grande force d'intensité et de continuité ; puis, au septième jour, il survenait chez les uns un fort saignement de nez, chez les autres une sueur abondante, puis soudain les malades se trouvaient guéris. Seulement, tant que la fièvre durait, elle jetait leur esprit dans une plaisante manie ; ils faisaient tous des gestes tragiques, déclamaient des iambes, criaient de toute leur force, débitaient d'un ton lamentable l'*Andromède d'Euripide*, et récitaient surtout la tirade de *Persée.* »

« La ville était remplie de gens pâles et maigres qui s'en allaient en criant :

Amour, toi, le tyran des hommes et des dieux !

et autres exclamations lancées à pleine voix et qui n'en finissaient plus, jusqu'à ce que l'hiver amenant un grand froid vint faire cesser ce délire. »

Après avoir fait ce récit, *Lucien* ajoute :

« Si une chose peut se comparer à une autre, cette manie des Abdéritains a gagné la plupart de nos beaux esprits ; elle ne les pousse pas, il est vrai, à jouer la tragédie ; mais depuis que nous avons eu la guerre contre les barbares, (c'était au IIe siècle après l'ère chrétienne, sous les *Antonins)* et que le succès a couronné nos efforts, il n'est plus personne qui ne se mêle d'écrire l'histoire. Tous nos gens de lettres sont devenus des *Thucydides*, des *Hérodotes*, des *Xénophons*, ce qui confirme le dicton : « Πολεμος απαντων πατηρ » la *guerre est la mère de toutes*

choses ; puisque après avoir fait des *vainqueurs* elle engendre tant d'*historiens* ».

Ce qui arriva au temps de *Lucien*, s'est reproduit chez nous, et se reproduit encore de nos jours. Après la guerre qu'on est convenu d'appeler *« guerre mondiale »* les *Thucydides* ont abondé. Il ne pouvait en être autrement.

Parmi les chefs qui ont conduit les opérations militaires, et parmi les soldats qui, au prix de mille dangers et de souffrances inouïes, ont soutenu et brisé le choc ennemi, beaucoup devaient faire connaître et ont fait connaître par écrit les diverses péripéties de la lutte, ou publié leur carnet de route. Il y aurait mauvaise grâce à reprocher aux auteurs du drame d'avoir consigné leurs souvenirs ; et si leurs livres inspirent à la génération qui vient, avec l'horreur des conflits nationaux, la volonté et les moyens de les éviter à l'avenir, nous devrons les féliciter doublement et pour avoir glorieusement terminé la dernière guerre et pour en avoir rendu le retour impossible.

FIAT !

II.

Un type de Poète quémandeur au XVIIe Siècle

Les poètes, en général, ont très bonne opinion d'eux-mêmes ; cela leur permet de négliger, au besoin, l'opinion des autres à leur égard. Ils se considèrent comme des « *voyants* » plongeant dans l'avenir leur regard d'aigle. Le langage qu'ils emploient est le langage même des dieux ; d'où leur quasi-mépris envers ceux qui croient avoir assez de la prose pour tenir leur rang et gérer leurs affaires.

Qu'on ne les comprenne qu'à moitié ; qu'on ne les lise pas du tout, ils n'en sont pas moins les privilégiés de quelque muse inspiratrice. Ils méritent bien d'être honorés puisqu'ils donnent l'immortalité à ceux qu'ils chantent et qu'ils sont immortels eux-mêmes.

C'est donc à la gloire que *Pégase* les mène à moins que se trompant de route, il ne les conduise à *l'hôpital.*

Pareil accident est plusieurs fois arrivé, je ne dis pas dans les temps actuels dont je ne m'occupe pas ici, mais notamment au XVIIe siècle ; du moins jusqu'en 1660, si Boileau ne s'est pas trop avancé à cette époque, en disant du roi Louis XIV :

..... sa bonté secourable
Jette enfin sur la Muse un regard favorable
Et réparant du sort l'aveuglement fatal
Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.

Avant donc cette bienheureuse date, on voyait des poètes semblables à celui dont parle le même Boileau, et qui :

Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
D'emprunter en tout lieu et de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire
Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère.

Pour éviter une si facheuse aventure, les Muses nécessiteuses avaient une double ressource : entrer comme gentilhomme dans quelque maison princière, et si les gages y étaient trop insuffisants, publier quelque œuvre poètique avec une préface aussi louangeuse que possible, à l'adresse de quelque grand personnage capable de se montrer un généreux *Mécène*.

Même en usant de tous les moyens mis à leur portée, certains poètes n'arrivèrent jamais à une situation de tout repos.

Tel fut celui dont j'ai à vous parler : *Tristan l'Hermite ;* il eut assez de talent pour être regardé comme un précurseur de *Racine* : et assez de malchance pour être réduit à solliciter, jusqu'à la fin, la bienveillance des grands, au point d'être appelé : le *prince des quémandeurs*.

I. — *Tristan l'Hermite* naquit, vers 1601, au château du *Solier* dans la *Haute-Marche*, entre Guéret et Bourganeuf, si je ne me trompe. Vu la noblesse de sa famille, il fut, tout jeune encore, admis à la cour où il grandit dans la compagnie des enfants du roi Henri IV. Certaines espiégleries plus ou moins graves l'en firent chasser. Alors, il passe en Angleterre, va de là en Espagne, puis revient en France : on le voit à Poitiers, à Loudun, à Bordeaux. Le roi Louis XIII le trouve à Blaye, pardonne les fredaines d'autrefois, le ramène à Paris et s'en fait suivre dans quelques expéditions militaires.

Enfin, en 1626, il entre comme gentilhomme dans la maison de Monsieur, frère de Louis XIII, le fameux *Gaston d'Orléans*, alors âgé d'une quinzaine d'années, comme Tristan lui-même.

Celui-ci se montra-t-il très assidu auprès du jeune prince? il est permis d'en douter, car toute sa vie, il fut peu exact à remplir les devoirs de sa charge. Il aimait mieux fré-

quenter un monde où l'attiraient ses goûts de lettré : je veux dire celui des comédiens et des poètes.

Poète lui-même, il était de plus, grand joueur ce qui ne devait pas contribuer à sa fortune ; et ses gages de gentilhomme à la suite du prince étaient plutôt modestes : six cents livres par an ! C'était une vraie misère !

A preuve cette curieuse requête adressée au Cardinal Richelieu au nom des seigneurs, dames et damoiselles du petit coucher de la reine :

Nous, du petit coucher tant mâles que femelles,
Ecuyers, chevaliers, dames et damoiselles,
N'avons le plus souvent, alors qu'il faut souper,
Ni chaise pour s'asseoir, ni couteau pour couper.
Illec, notre mouchoir nous sert de serviette.
L'un n'a point de cuiller, ni l'autre de fourchette.
Alors qu'on nous présente un chapon, un poulet,
L'un le prend par les pieds, l'autre par le collet ;
L'impatiente faim à même nous fait mordre :
Quelquefois le pain manque à plusieurs du troupeau.
Heureux qui dans sa poche en a quelque morceau.
Il est vrai toutefois que pour nous faire taire,
La reine a rehaussé, d'un pain notre ordinaire.
Mais nos maux, pour cela, ne sont pas à leur fin.
Si nous avons du pain, nous n'avons pas de vin.

Pas de vin ! la privation était rude pour ceux qui, comme notre Tristan, croyaient ne trouver l'inspiration qu'au fond de la bouteille.

Les gentilshommes de cour comptaient sur l'abondance des gratifications pour compenser la modicité des gages. Tristan se berça d'un pareil espoir ; il fut complètement déçu : plus tard, en 1636, il écrivait dans une nouvelle et inutile requête à son maître et seigneur :

Verrez-vous sans ressentiment
Que mon cœur depuis quinze années
Vous adore inutilement :

et encore :

Grand miracle de l'univers,
Divin Gaston, vous devez craindre
Que le feu d'où viennent mes vers,
Faute de bien, vienne à s'éteindre.
Possible seriez-vous blâmé
De n'avoir pas assez aimé
Tout ce qui sert à votre gloire,
Si la lampe qui, dignement,
Peut éclairer votre mémoire
N'a de l'huile suffisamment.

A force de voir ses requêtes mises au panier, il s'aigrit et finit par envoyer au prince cette épigramme où il frise l'irrespect :

Grand prince on verra ton histoire
Parmi le recueil de mes vers
Ils font résonner de ta gloire
Les quatre coins de l'univers
Mais quoi ? la France est étonnée
Que d'une âme grande et bien née
Ma lyre ne reçoive rien
A quelque bas pris qu'on la mette
Possible mérité-je bien
Les appointements d'un trompette.

Et ces appointements ne vinrent pas. Tristan aurait pu dire comme un collègue en poésie et en infortune : d'Assoucy :

De grâce, dites-moi, si c'est durant ma vie
Que vous me donnerez, ou bien après ma mort.

Devant ces faméliques nourrissons des Muses, on comprend Boileau se rengorgeant et disant avec la fierté de celui à qui rien ne manque

Non, pour louer un roi que tout l'univers loue
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue
Et sans espérer rien de mes faibles écrits
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.

Maintenant quand on songe à la vie désordonnée de *Gaston d'Orléans*, à ses luttes imprudentes contre *Richelieu* à ses fuites loin du tout puissant cardinal ; on s'explique aisément, que lancé dans des aventures périlleuses, obligé de changer souvent de résidence, il éprouvât des embarras d'argent, et ne pensât pas toujours aux gentilshommes de sa suite autant que ceux-ci l'eussent désiré.

Quoi qu'il en soit, Tristan devint Chevalier d'honneur de la Duchesse de Chaulnes; puis en 1646, à quarante-cinq ans, il obtient d'être gentilhomme de la maison du *Duc de Guise*. Ce duc mena une vie assez extravagante ; ses deux malheureuses expéditions à Naples, sa captivité lui coûtèrent des sommes énormes, et, par suite sa domesticité dut sans doute se résigner à le voir restreindre ses prodigalités. Là aussi, Tristan ne fit point fortune ; aussi fit-il reproduire ce quatrain au-dessous de son portrait gravé par Daret :

Elevé dans la Cour dès ma tendre jeunesse
J'abordai la fortune et n'en eus jamais rien
Car j'aimai la vertu, cette ingrate maîtresse
Qui fait chercher la gloire et mépriser le bien.

Son dénuement était bien connu, mais il n'inspira aucune pitié : loin de là, et une maligne épigramme fit de lui, aux yeux des gens du XVIIe siècle, le type du poète famélique.

Passant l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

L'auteur rappelant que Quinault avait été le disciple de Tristan, et faisant allusion au prophète *Elie* qui, dans

l'histoire sainte, légua à son disciple *Elisée* son esprit prophètique et son manteau, l'auteur s'exprimait ainsi :

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau joint à son double esprit,
Récompensa son serviteur fidèle.
Tristan (sans doute) eut suivi ce modèle ;
Mais Tristan qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un prophète,
En laissant à Quinault son esprit de poète,
Ne put lui laisser de manteau.

II. — J'ai dit que lorsque les gages de gentilhomme ne suffisaient pas aux dépenses d'une vie honorable, les poètes pouvaient y suppléer par de belles dédicaces adressées à des seigneurs généreux.

Tristan ne s'en fit pas faute.

Il chercha par ce moyen à gagner la bienveillance de Richelieu ; mais je crois bien qu'il fut moins chanceux que le fameux Chapelain qui pour prix d'une ode reçut du cardinal une pension de trois mille livres.

Il était à l'affût de toutes les occasions qui pouvaient lui permettre de flatter les puissants ou de leur faire plaisir.

Il apprend que le fils de Mme du Vigeaut a été blessé en 1640 au Camp d'*Arras ;* vite un sonnet pour consoler la mère.

Le marquis de Coislin, gendre du Chancelier Séguier, s'était signalé aux sièges d'*Hesdin et d'Arras,* et avait été blessé mortellement à la ville *d'Aire ;* encore un sonnet pour glorifier le jeune héros de vingt-huit ans ;

En 1654, eut lieu la levée du siège d'*Arras*. Louis XIV qui n'avait que seize ans, n'avait point payé de sa personne ; n'importe ! Tristan lui en fait gloire par le sonnet suivant :

Louis, de qui le ciel prend un visible soin,
Voici de ta grandeur les apparentes marques :
Tu viens de faire un coup dont le bruit va si loin
Qu'il peut faire trembler les plus puissants monarques.

De deux fameux exploits, tu reviens triomphant
Avec tous les honneurs d'un nouvel Alexandre.
Tu prends à l'ennemi les villes qu'il défend,
Et tu lui fais quitter celles qu'il pense prendre.

Si tu vas à la gloire avec tant de chaleur
Grand prince, je prévois qu'une noble douleur
Te fera soupirer du progrès de tes armes.

Dans la belle carrière où l'on te voit courir,
Comment apprendras-tu, sans répandre des larmes,
Que tu n'as aujourd'hui qu'un monde à conquérir.

A une certaine époque, c'est surtout vers la *Suède* que, abandonnée de ses Mécènes français, la race famélique des écrivains tourna ses regards respectueux et ses mains suppliantes. La jeune reine qui régnait à Stockolm était la spirituelle et fantasque *Christine ;* elle accordait une protection éclairée et généreuse aux philosophes, aux savants, aux poètes : Descartes était mort à sa cour. Elle avait fait venir le médecin *Bourdelot*, l'érudit *Saumaise*, l'orientaliste *Bochart,* le jeune et déjà savant *Huet ;* être appelé à la cour de Suède devenait le rêve de tout poète français, Ménage, Scudéry, Gilbert, Chevreau, d'autres encore, rimaient à qui mieux mieux en l'honneur de Christine.

Tristan fit comme eux.

Mais là encore la malchance le poursuivit :

Des stances qu'il avait fait présenter à la reine par le Comte de Tott restèrent sans réponse, et quelqu'un l'avisa charitablement que ses poèsies avaient déplu. Il prie Chevreau, son ami et un peu son disciple qui venait d'être nommé secrétaire des commandements de la reine de lui faire franchement connaître les sentiments de sa maîtresse.

(c'était bien dangereux!) Chevreau lui écrivit de Stockolm, le 2 avril 1653, la curieuse lettre que voici :

« Vous vous plaignez de la destinée de vos derniers vers qui vous ont paru si achevés ; et, en effet, ils ont paru tels à M. le Comte de Tott qui connaît le fort et le faible du poème épique aussi bien que du sonnet et du madrigal. Mais outre que vous êtes trop spirituel et trop du monde pour vous étonner qu'il n'ait point pris avec fermeté contre la reine le parti des stances, vous savez encore que les jugements sont aussi divers que les inclinations et les connaissances. Un empereur n'a pu souffrir les vers de Virgile, dont le portrait, par le commandement d'un autre empereur, fut mis ensuite dans un lieu sacré, après le portrait d'Achille. Sans mendier des exemples de si loin, Scaliger et Lipse ont eu deux opinions fort différentes d'une tragédie qui est parmi celles de Sénèque ; tragédie que l'un a crue légitime, que l'autre décrie comme supposée, que l'un fait valoir comme un chef-d'œuvre, que l'autre méprise comme l'ouvrage d'un écolier.

« Au reste, Monsieur, ceux qui ont voulu vous persuader que S. M. n'était pas trop satisfaite de vos poésies, ne doivent être considérés que comme les ennemis de sa gloire et de son bon goût. Elle vous connaît pour un grand homme, mais pour un homme dont les ouvrages peuvent bien n'être pas tous de la même force. Quand toutes les productions de votre esprit seraient égales, elles pourraient bien ne pas plaire également ; et il n'y pas encore vingt mois qu'en ma présence vous eûtes de la peine à nommer belle une *Vierge de Raphaël* que deux curieux trouvaient admirable.

« Peut-être aussi que celui qui présenta vos vers à la Reine prit mal son temps, qu'il n'épia point celui de sa belle humeur, ou de sa santé qu'il lui parla quand elle avait la tête remplie des affaires d'Etat, et qu'il ne crut pas

devoir prendre garde à ces circonstances dans l'empressement qu'il avait de vous servir.

« Ne vous lassez pas, si vous m'en croyez, de la première démarche que vous avez faite et ne craignez pas d'en faire une autre. »

Très bien ; mais les poètes sont susceptibles, Tristan, blessé, ne suivit pas le conseil de Chevreau. Il tourna ses vues d'un autre côté, et chercha d'autres protecteurs.

Il avisa un riche et généreux financier, conseiller du Roi, président au bureau des finances de Mautauban, et connu sous le nom de ***Montauron*** ; en réalité, il s'appelait ***Pierre de Puget***, Seigneur de Montauron, des Carles, de Caussidière et autres lieux.

Ce financier était ignorant et laid ; mais, en revanche, assez riche pour se montrer magnifique en toute chose ; « jamais je n'ai vu d'homme si vain. dit *Tallemand des Réaux*, il donnait, mais c'était pour le dire ; on l'appelait : « *Son Eminence Gasconne.* »

Sa grande joie était de tutoyer les grands seigneurs qui pardonnaient ses familiarités parce qu'il leur faisait faire bonne chère et leur prêtait de l'argent. Le Duc d'Orléans et le Duc d'Enghien ne dédaignaient point d'aller jouer chez lui.

Tristan lui offrit sa publication intitulée: *Lyre ;* précédée d'une pompeuse dédicace. Il alla plus loin, et dans deux madrigaux, il célébra sa maîtresse; une vulgaire fille d'un pâtissier de Paris,

Cette gracieuse prévenance dut être. sans doute, largement récompensée, car on vit aussitôt les Muses nécessiteuses s'empresser de présenter leurs œuvres à Montauron.

Le grand Corneille lui-même oublia sa fierté, et, dans sa trop fameuse dédicace de *Cinna,* il écrivit de lourdes flatteries à l'adresse de cet ignorant Mécène. Malgré sa nature franche, et malgré ses protestations, il céda à la mode, et peut-être aussi aux suggestions de la pauvreté.

« Monsieur, *dit-il, dans la préface de Cinna,*

« Je vous présente un tableau d'une des plus belles actions d'Auguste. Ce monarque était tout généreux et sa générosité n'a jamais paru avec plus d'éclat que dans les effets de sa clémence et de sa libéralité... Vous avez des richesses, mais vous savez en jouir et vous en jouissez d'une façon si noble, si relevée, et, tellement illustre, que vous forcez la voix publique d'avouer que la fortune a consulté la raison quand elle a répandu ses faveurs sur vous, et qu'on a plus de sujet de vous en souhaiter le redoublement que de vous en envier l'abondance. J'ai vécu si éloigné de la flatterie que je pense être en possession de me faire croire quand je dis du bien de quelqu'un et lorsque je donne des louanges, ce qui m'arrive assez rarement, c'est avec tant de retenue que je supprime toujours quantité de glorieuses vérités, pour ne me rendre pas suspect d'étaler de ces mensonges obligeants que beaucoup de nos modernes savent débiter de si bonne grâce... Je dirai seulement un mot de ce que vous avez particulièrement de commun avec *Auguste.* C'est que votre générosité, à l'exemple du grand empereur, prend plaisir à s'étendre sur les gens de lettres ; en un temps où beaucoup pensent avoir trop récompensé leurs travaux quand ils les ont honorés d'une louange stérile.

« Et certes, vous avez traité quelques-unes de nos Muses avec tant de magnanimité qu'en elles vous avez obligé toutes les autres, il n'en est point qui ne vous doive un remerciement.

« Trouvez donc bon, Monsieur, que je m'acquitte de celui que je reconnais vous en devoir, par le présent que je vous fais de ce poème, que j'ai choisi comme le plus durable des miens, pour apprendre plus longtemps à ceux qui le liront, que le généreux M. de Montoron, par une libéralité inouïe en ce siècle, s'est rendu toutes les Muses redevables, et que je prends tant de part aux bienfaits

dont vous avez surpris quelques-unes d'elles, que je vous en dirai toute ma vie,

Monsieur,

Votre très humble et très obligé serviteur, CORNEILLE. »

Le poète reçut, paraît-il, deux cents pistoles. N'aurait-il pas su s'en passer ? De cela il advint, que Guéret dans son ouvrage : le *Parnasse réformé*, proposa le réglement suivant :

ART. 1er. — *Il est défendu de mentir dans les épitres dédicatoires.*

ART. 2. — *Sont supprimés tous les panégyriques à la Montoron.*

Il advint aussi que son Eminence gasconne, ayant mal réglé ses dépenses, fut obligée de vendre ses propriétés; du coup, les dédicaces disparurent, et *Scarron* de dire avec son ironie habituelle : *depuis que Montoron mendie, c'est du maroquin perdu que les livres qu'on lui dédie.*

Les dédicaciers ne manquèrent pas de s'adresser ailleurs ; car des protecteurs furent longtemps nécessaires aux poètes ; les chants de leur lyre ne suffisant pas, d'ordinaire, à entretenir leur pot-au-feu.



Nous en sommes encore là au XXe Siècle, puisqu'on enquête sur le sort peu fortuné des gens de lettres. La semaine dernière, *Georges Suarez* dans le *Petit Journal* avait un article sur la détresse des intellectuels français ; et dans un autre quotidien, *François Poncet* craignait de voir la France manquer de professeurs.

Espérons que notre pays ne laissera pas se prolonger longtemps une situation qui lui fait peu d'honneur, et souhaitons que les successeurs de Louis XIV dans le gouverment de la nation, imitent sa générosité et ne laissent pas mourir *Phébus à l'hôpital.*

———※———



III.

A la recherche d'un Tableau

Il s'agit d'un tableau peint par David en 1793, et représentant le cadavre de *Lepelletier de St-Fargeau*, traîtreusement assassiné au mois de janvier de la même année.

Ce tableau a toute une histoire. Le grand *Larousse* assure qu'il a été déchiré, détruit. La *Revue des Arts*, dans un de ses derniers numéros, prétend qu'on a simplement perdu sa trace ; qu'il existe encore, qu'on le cherche et qu'on ne désespère pas de le trouver.

Avant d'expliquer à quelle occasion, dans quelles circonstances il fut composé, disons un mot du personnage représenté, *Lepelletier de St-Fargeau* et du peintre *David* dont on vient de célébrer le centenaire en France et surtout à *Bruxelles* où l'artiste mourut.

I. — *Jacques-Louis David* naquit à Paris le 30 août 1748. Son père ayant été tué dans un duel, M. *Buron* son oncle, entrepreneur des bâtiments du roi, l'adopta et prit soin de lui comme d'un fils. Le jeune orphelin fut placé au Collège des Quatre-Nations. Il y fit d'assez bonnes études, et manifesta dès lors son goût pour les beaux-arts ; car, tout en écoutant les leçons du maître, il couvrait de dessins ses cahiers et la marge de ses livres.

Sa mère désirait qu'il fût militaire ; son oncle voulait qu'il fût architecte ; lui décida qu'il serait *peintre*.

On lui donna comme maître, *Boucher,* le peintre à la mode. Il passa plus tard à l'école de *Vien*. Cinq ans de suite il concourut pour le grand prix ; et ne réussit qu'à la cinquième fois. Son premier échec lui parut tellement injuste que, s'abandonnant au désespoir, il tenta de se laisser mourir de faim ; on parvint à l'en empêcher et à lui relever le moral.

En 1775, il remporte le premier prix, objet de son ambition et de ses vœux ; et pour comble de bonheur, son maître Vien, fut nommé directeur de l'école française à Rome ; il partit avec lui pour l'Italie.

Cinq ans après, il était de retour en France. Son tableau *Hector* et *Andromaque* lui ouvrit les portes de l'Académie Royale de Peinture. Plusieurs jeunes artistes accourant à Paris lui demander des conseils, il fonda une école qui devint bientôt la plus suivie de toute l'Europe.

Il fit un second voyage en Italie pour son fameux tableau *Le Serment des Horaces*. Rome entière admira ce chef-d'œuvre, et *Battoni* qui dirigeait l'école romaine, supplia l'auteur de se fixer dans la Ville éternelle afin de lui succéder un jour, lui disant : « *Toi seul et moi, nous sommes peintres ; tout le reste, on peut le jeter à l'eau : — Tu ed io siam pittori : pel rimanente, si puo jettarlo in fiume.* »

David résista aux instances de Battoni, et revint en France.

En 1788, il peint les amours de *Paris et d'Hélène* pour le Comte d'Artois le futur *Charles X;* en 1789, il peint *Brutus après la condamnation de ses fils* pour le roi *Louis XVI* qui avait lui-même désigné le sujet.

Cependant la révolution trouva dans David un partisan enthousiaste. Il consacra son talent à reproduire les évènements mémorables de cette époque, et le *Serment du jeu de paume*, exposé en 1792, est une de ses plus belles œuvres.

Il fut nommé député de Paris en septembre 1792, à la *Convention nationale*. Les membres les plus modérés de la nouvelle assemblée siègeaient à droite ; on les appelait *Girondins* parce qu'ils étaient dirigés par les députés de la Gironde. Les députés de Paris se rangèrent sur les bancs les plus élevés d'où leur surnom de *Montagnards*. David était avec eux. Entre les Girondins et les Montagnards flottait un grand nombre d'individus se défiant des uns, ayant grand peur des autres.

Avec notre peintre David était, comme député du département de l'Yonne, celui qui fut représenté sur le tableau dont nous parlons *Lepelletier de St-Fargeau*.

Il était né à Paris en 1760; et, chose curieuse, c'est comme représentant de la noblesse qu'il parut aux Etats généraux de 1789. Il fut un des derniers de son ordre à se réunir au Tiers-Etat; mais ce premier pas fait, il se rangea parmi les députés les plus connus pour leurs principes démocratiques, et leur prêta franchement son appui. Nommé, en janvier 1790, membre du comité de jurisprudence criminelle, il en fut le rapporteur habituel, et, détail à noter, il vota constamment pour l'abolition de la peine de mort. Il présida l'assemblée en 1790, et le 23 mai 1791, présenta une motion tendant à l'abolition de cette peine, de celle des galères, et de toute flétrissure indélébile.

Après la *Constituante*, et pendant la *Législative*, il présida le Conseil général du département à la *Convention nationale*.

Les Conventionnels à peine réunis proclament la république. La royauté est abolie; mais il reste un roi prisonnier au Temple. qu'en faire? faut-il le bannir, ou le garder comme otage, ou le mettre à mort?

On commence par le juger.

Robert Lindet dresse l'acte d'accusation, dénonçant le crime de conspiration contre la liberté et d'attentat contre la surêté de l'Etat. Ces accusations étaient en partie échafaudées sur les pièces trouvées dans la fameuse *Armoire de fer*. C'était une cachette pratiquée dans la muraille d'un corridor des Tuileries par un serrurier nommé *Gamain*, sous la direction de Louis XVI. Un panneau mobile le masquait. Durant la détention du roi au Temple, *Gamain* dénonça à la Convention l'existence de cette cachette, on y trouva le *Livre Rouge*, registre des pensions accordées par le roi, les papiers constatant l'achat de Mirabeau, et quel-

ques écrits, assez compromettants pour plusieurs personnes. La crainte de passer pour vendus décida beaucoup de députés faibles et hésitants à voter la mort du roi.

Le 26 décembre 1792, De Sèze, un jeune avocat de Bordeaux, prononce pour la défense du roi un éloquent et habile plaidoyer. Il ne toucha pas des hommes décidés à n'être point des juges: « *nous ne voulons pas juger le roi,* disait Danton, *nous voulons le tuer.* »

Le 15 janvier, Louis XVI fut déclaré coupable. Le vote, publié et motivé, dura vingt-cinq heures au milieu des menaces et des cris partant des tribunes. Nul conventionnel ne déclara le roi innocent. Aussitôt commença le vote nominal sur cette question : *Le jugement de la Convention nationale sera-t-il soumis à la ratification du peuple* ? Il y eut 424 non, 283 oui. A cette autre question : *quelle peine sera infligée à Louis Capet ?* L'assemblée répondit que ce serait la mort ; mort conditionnelle d'après 334 suffrages, mort sans condition d'après 387 suffrages.

Alors Brissot et quelques Girondins demandèrent qu'il fût sursis à l'exécution parce qu'elle amènerait la guerre avec l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Barère s'y opposa. Le sursis fut rejeté par 380 voix contre 310.

David et Lepelletier votèrent tous les deux la mort de Louis XVI. — Pour David, selon la remarque d'un historien, « il était Romain dans l'âme, il avait peint *Brutus* après la condamnation de ses fils (*dédié à Louis XVI entre parenthèse) ;* il se crut un Brutus et trouva tout simple de condamner un roi à titre de *Tyran* ». Pour Lepelletier qui avait tant parlé et travaillé contre la peine de mort, il oublia ses principes et vota avec les Montagnards.

Or, l'exécution fut décidée pour le 21 janvier 93.

La veille, 20 janvier, *Garat* ministre de la Justice vint signifier au roi son arrêt. Ce même jour, 20 janvier, *Lepelletier de Saint-Fargeau* alla diner au Palais-Royal,

chez un restaurateur nommé *Févrièr*, moins pour prendre un repas que pour savoir ce qu'on pensait du jugement porté contre le roi.

Au moment où il allait payer sa dépense, un inconnu s'approcha de lui et lui demanda s'il ne se nommait pas M. Lepelletier, et s'il n'avait pas voté la mort de Louis XVI. Il répondit affirmativement à ces deux questions, et à la seconde il ajouta qu'il avait voté selon sa conscience. « *Au surplus,* ajouta-t-il, *qu'est-ce que cela vous fait ?* » et il rejeta l'interrogateur avec violence.

Pour réplique, celui-ci tire un large coutelas de dessous ses vêtements et le lui plonge tout entier dans le sein. Lepelletier expira presque immédiatement !

Le meurtrier se nommait *Paris* et avait été garde du Roi. On a prétendu que toute la journée il avait cherché à s'introduire auprès du duc d'Orléans pour lui porter le coup dont Lepelletier fut victime. Son action eut, entre autres conséquences, celle de détruire l'espérance que de fidèles sujets avaient encore de sauver le roi.

En effet, pendant toute la journée du 20 janvier, jusqu'à huit heures du soir, dans les cafés et les autres lieux de réunion, on s'élevait hautement contre le *régicide*, décrété pour le lendemain. Il n'y avait qu'un mot à dire : *Aux armes !* et toute la ville était en mouvement. Mais à la nouvelle de l'assassinat de Lepelletier, une armée de brigands fut disséminée par le gouvernement dans les différents quartiers de la capitale. Par leurs cris forcenés, et la menace des armes de toute espèce dont ils étaient munis, ils répandirent partout une terreur dont les plus intrépides ne purent se défendre.

Chacun se retira au fond de son domicile et n'osa plus sortir.

Un décret ordonna que les restes mortels de la victime seraient exposés d'abord, puis portés en grande pompe au Panthéon

La cérémonie fut réglée sur le rapport du poète *Chénier*, qui devait plus tard si bien tourner en dérision les «*oripeaux civiques* » et les « *prétentieuses guenilles des pompes révolutionnaires*. » On avait enveloppé de feuillages et de couronnes la base ruinée sur laquelle on voyait, avant le 10 août, la statue équestre de Louis XIV, au milieu de la place Vendôme, devenue la place des *Piques*. Là, fut exposé sur une espèce de lit de parade, le corps de Lepelletier, nu, livide. On avait pris soin surtout de montrer aux yeux du public la large blessure que lui avait faite le meurtrier. Notre peintre David contempla longuement le cadavre; il fut particulièrement frappé par la sérénité du visage.

Pour transporter le corps de la victime, on le plaça dans la même situation sur un char sépulcral très élevé, afin qu'il pût être vu de loin par le public. On le conduisit au Panthéon, en traversant les rues les plus fréquentées, sur une étendue de plus d'une lieue. Le cortège était précédé de la Convention en corps, de la société des Jacobins. Chaque corporation était précédée de sa bannière ; on en distinguait une qui était formée du pantalon, de la veste, et de la chemise du mort ; vêtements qui tous étaient plus ou moins ensanglantés.

C'était le 24 janvier 93.

Le lendemain 25, la Convention tint séance. Elle adopta la fille de celui qu'on appelait « *le premier martyr de la liberté* ». Puis David exprima le désir que les traits du mort fûssent conservés dans le marbre. « *Comme vous l'avez vu hier lorsqu'il fut porté au Panthéon* » dit-il en s'adressant à ses collègues.

Le projet n'eut pas de suite, ou, du moins, il dévia, le sculpteur Floriot n'ayant consacré qu'un buste à la mémoire de la victime.

C'est alors que David, reprenant ses pinceaux abandonnés depuis sa grande composition du *Serment du Jeu de*

Paume, exécuta sur la toile le projet qu'il eût voulu voir éternisé dans le marbre et le 29 mars 1793, deux mois seulement après les funérailles de Lepelletier, il offrait aux membres de la Convention le portrait de leur collègue; non le portrait de celui-ci encore vivant, mais le portrait du Conventionnel assassiné tel que tout Paris l'avait vu, place des Piques, le jour de l'exposition funèbre.

D'après la description laissée par Delécluze le fidèle élève du peintre « le personnage est couché sur le lit, la tête est ceinte d'une couronne de laurier, la poitrine nue laisse voir une large blessure ; au-dessus du cadavre, une épée dont la forme rappelle celle des gardes du Roi dont l'assassin avait fait partie. Cette épée, attachée par un fil, est suspendue sur le sein du mort et dans la lame est passée une feuille de papier sur laquelle sont écrits ces mots : « *Je vote la mort du tyran.* » Au bas du tableau, la signature suivante : *David à Lepelletier, 20 janvier 1793* ».

David explique lui-même devant la Convention les détails d'une toile où l'on admirait différents motifs allégoriques autour d'un réalisme saisissant. Dans le discours prononcé à cette occasion, il n'oublie pas le ton larmoyant qui était de mode à cette époque, et, à un certain moment, il évoque un père de famille montrant le tableau à ses enfants et tirant du portrait de Lepelletier une leçon de civisme :

« Approchez, mes enfants, venez voir celui de vos représentants qui, le premier, est mort pour la liberté : voyez ces traits comme ils sont sereins; c'est que quand on meurt pour son pays on n'a rien à se reprocher. Voyez-vous cette épée suspendue sur sa tête et qui n'est retenue que par un cheveu ? Eh bien ! mes enfants, cela veut dire quel courage il a fallu à Michel Lepelletier, ainsi qu'à ses généreux collègues pour envoyer au supplice l'infâme tyran qui nous opprimait depuis si longtemps : puisqu'au moindre mouvement, ce cheveu rompu, ils étaient tous

immolés. Voyez-vous cette plaie profonde ? Vous pleurez, mes enfants ? Vous détournez les yeux ? Mais aussi, faites attention à cette couronne : c'est celle de l'Immortalité. » La harangue continue sur ce ton, étrange apologie du régicide faite par un père de famille à ses enfants.

Le portrait de Lepelletier (auquel David devait bientôt donner un pendant : *Marat assassiné* le 13 juillet 1793 par Charlotte Corday), fut exposé dans la Salle de la Convention.

Les deux tableaux n'y restèrent pas longtemps. Après la chute de Robespierre, 27 juillet 1794, la réaction Thermidorienne commencée, on s'empressa de les décrocher. David alors d'aller trouver les citoyens composant le Conseil d'Instruction publique, et de leur réclamer les deux toiles comme étant sa propriété.

Sa demande fut agréée, et les portraits des deux Conventionnels reprirent le chemin de l'atelier de David. L'artiste tint soigneusement cachés à tous les regards ces compromettants témoins d'une activité politique qu'il avait dû renier pour sauver sa tête.

Une couche de blanc fut mise sur le portrait de Lepelletier lequel fut transféré dans l'atelier de Gros, lorsque à la *Restauration*, le peintre républicain dut partir pour l'exil.

Il s'établit à *Bruxelles*, et y vécut jusqu'à sa mort survenue le 29 décembre 1825. Les héritiers entrèrent alors en possession du tableau.

Une vente des œuvres de David fut annoncée pour le 17 avril 1826 et les jours suivants. Dans le catalogue dressé à cette occasion notre tableau figurait sous le n° 10. Les acheteurs étaient priés de s'adresser à l'un des héritiers, M. Eugène David, 11, rue Cadet.

On apprit bientôt l'existence d'un « *acquéreur à tout prix* » pour la toile en question. Ce n'était ni plus ni moins que la propre fille de la victime. *Suzanne Lepelletier*, épouse de Lepelletier de Mortefontaine. Elle ne se souvenait d'avoir

été déclarée fille adoptive de la nation, au lendemain de l'assassinat de son père, que pour regretter plus amèrement le titre décerné à un âge où le discernement n'existe pas encore.

Sous la Restauration, elle faisait cause commune avec les *ultras*, et toute sa vie devait être une protestation passionnée contre la carrière révolutionnaire de son père. Ne pouvant rayer de l'histoire le vote du régicide, elle voulut tout au moins ensevelir dans l'obscurité la plus profonde, tous les documents dessinés, peints ou gravés se rapportant à son assassinat.

La toile qui avait orné la salle des séances de la Convention avait été gravée par *Tardieu*, et il existait un dessin de David en vue de cette gravure, et Madame de Mortefontaine parvint à s'approprier successivement ces œuvres d'art.

En 1801, elle acheta d'abord le dessin à l'un des fils du peintre, elle le paya deux mille francs et le cacha dans un placard secret du château de Saint-Fargeau dans l'Yonne.

Après le dessin, le tableau ; les héritiers tinrent la dragée haute; elle ne put l'obtenir qu'au prix de cent mille francs; puis, d'une part, les vendeurs se réservèrent le *droit de s'assurer, tous les six mois, que le tableau n'était pas détruit :* et, d'autre part, l'acheteuse exigea qu'au moins les inscriptions et les détails allégoriques fussent effacés.

La toile prit donc en 1826 le chemin de Saint-Fargeau. Depuis, on ne l'a pas revue.

Le petit-fils de David, M. Jules David, essaya de percer le mystère. Ce fut peine perdue. Le tableau avait-il été détruit ? était-il dissimulé dans le château ? et où cela ? dans les anciennes cachettes? dans des cachettes nouvelles? autant de questions demeurées sans réponse.

La tradition qui a cours parmi les descendants de Lepelletier est la suivante : Madame de *Mortefontaine*,

ayant acquis le tableau avec promesse formelle de ne pas le détruire, aurait fait rouler puis murer la toile dans son château de Saint-Fargeau. Après sa mort, le marquis de Boisgelin son gendre fit exécuter des sondages dans les murs, des recherches dans les caves. On ne trouva rien.

Le propriétaire actuel, *M. Anisson du Perron*, n'a pas obtenu meilleur résultat malgré ses perquisitions et sa bonne volonté.

Je crois que pour nous, nous n'y pouvons rien ; et puis, il y a tant de belles choses perdues qu'une de plus ou de moins importe peu pour la marche du monde.



IV.

Histoire d'un Bas-relief

Dans une de nos réunions de l'an dernier, je vous ai parlé du peintre Eugène *Delacroix* et fait l'histoire assez mouvementée d'un de ses tableaux ; aujourd'hui, je désire vous entretenir d'un *statuaire* et raconter les aventures d'un bas-relief, son œuvre.

Le bas-relief représentait la libération d'*Abd-el-Kader* par le Prince Président, *Bonaparte*. Le sculpteur était *Carpeaux*, dont on célébrait tout récemment le cinquantenaire.

Car, il y a juste un demi-siècle, le 11 octobre dernier, *Carpeaux* mourait à Courbevoie où il s'était retiré près de sa mère. Le 10 octobre 1875, il entra en agonie; on l'entendit crier : « *La vie ! la vie !* » Le lendemain, il succombait.

La vie qu'il semblait invoquer à ses derniers moments, fut rude à son.enfance et à sa jeunesse : à *Valenciennes* où il naquit, il connut toutes les rigueurs de la vraie misère. Le feu manquait en plein décembre dans le pauvre logis d'ouvrier qui l'abritait à peine.

Il se consolait dans les fossés des remparts, en pétrissant avec de la boue ses premières figurines. Son père, maçon de son métier, rêvait d'en faire un entrepreneur. Heureusement, sur les instances du gamin, il permit à un sien cousin de lui enseigner les premiers rudiments de la sculpture.

En 1842, la famille est à Paris. L'enfant a quinze ans ; il entre à la « *Petite école* » dans la section d'architecture d'abord, de sculpture ensuite. Deux ans plus tard, il est admis à l'Ecole des Beaux-Arts. Tout en suivant les cours, afin de vivre et d'aider les siens, il est forcé d'accepter des besognes assez médiocres, il modèle des vases pour les

marchands de porcelaine; un jour même, il s'improvise porteur de Halles.

Par bonheur, il avait à Valenciennes des protecteurs qui ne l'oubliaient pas. A la demande d'un riche industriel, M. *Hollande,* il exécuta les bas-reliefs des *Quatre-Saisons ;* un certain M. *Foucart* le chargea de décorer une salle à manger. L'artiste commençait à donner des preuves de son talent, et comme s'il était déjà fatigué de représenter les personnages de l'histoire ancienne, il pensait à introduire la vie moderne dans la sculpture.

Un évènement vint à propos pour l'aider à réaliser son dessein.

Ce fut la grâce accordée par *Napoléon III* à l'Émir *Abd-el-Kader.*

L'Émir avait été notre principal adversaire, quand la France entreprit la conquête de l'Algérie. Diplomate habile autant que guerrier intrépide, il tint bon avec ses Arabes pendant quinze années de guerre. Enfin, le 22 décembre 1847, il se rendit au général *Lamoricière.*

Celui-ci décida que le vaincu serait déporté en Orient : soit à Alexandrie, soit à Saint-Jean d'Acre ; et le Duc d'Aumale ratifia la décision. En conséquence, l'Émir, sa famille et quatre-vingt-huit autres personnes sont embarqués sur un navire qui fait escale à Toulon ; à Toulon, rien n'était prêt pour recevoir les nouveaux venus ; puis la diplomatie entre aussitôt en jeu. Le gouvernement tient à négocier avec la Turquie pour Saint-Jean d'Acre, avec l'Egypte pour Alexandrie ; en attendant, les captifs sont internés aux forts Lamalgue et Malbousquet.

Les négociations traînent en longueur ; puis, le Ministre de la guerre Trézel et le Président du Conseil Guizot ne se considèrent pas comme liés par les engagements du Duc d'Aumale et de Lamoricière. Ils disent à Abd-el-Kader: *« ou la France avec une grande liberté* ; *ou Alexandrie sous la surveillance étroite du Consulat de France. »* L'Émir

choisit Alexandrie, préférant une ville musulmane avec le voisinage de la Mecque.

Et voici que la révolution de février 1848 remet tout en question ! Le nouveau gouvernement transfère de Toulon à Pau ses prisonniers qui s'irritent de voir sans cesse remise la fixation définitive de leur sort.

Cependant Lamoricière est nommé Ministre de la guerre. Du coup, l'Émir se prend à espérer, comptant bien que son vainqueur n'a pas oublié la parole donnée. Dans cet espoir, il adresse requête sur requête, mais aucune réponse ne lui est accordée. Alors, lui et les siens s'indignent de ce silence et montrent une exaltation telle que, par mesure de sûreté, on les transféra dans une nouvelle résidence, celle d'*Amboise*.

On était en novembre 1848, et les captifs durent attendre, quatre longues années, l'acte qui les rendrait à la liberté.

Le 16 octobre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte était Prince-Président, et se plaisait déjà à jouer à l'empereur : Aussi, malgré son Ministre de la guerre d'alors, le général Rullière, il alla, en personne, trouver Abd-el-Kader à Amboise. « *Vous êtes libre*, lui dit-il, *absolument libre, et confiant dans votre loyauté, je ne vous demande ni engagement de parole, ni promesse écrite.* » — « *D'autres ont pu me terrasser*, déclara l'Émir dans la suite, *d'autres ont pu m'enchainer, mais Louis-Napoléon est le seul qui m'ait vaincu.* »

On comprend que l'acte généreux du Prince-Président ne fut pas sans émouvoir l'opinion.

Notre jeune sculpteur *Carpeaux* en fut frappé, et vite, il aperçut dans le noble geste de Bonaparte un sujet actuel digne de ses efforts et de son talent. Il résolut de le fixer dans un bas-relief.

Mais, du moment qu'il s'agissait d'une scène où figuraient des personnages connus et vivants, il n'était pas permis à l'artiste de travailler à sa fantaisie ; son œuvre

devait être la reproduction sincère, exacte de la réalité. Force lui était donc, d'étudier tout particulièrement les traits de Bonaparte; quant à demander à celui-ci de vouloir bien poser devant un jeune homme sans renommée dans le monde des arts, il n'y fallait pas songer; restait à prendre au vol sa physionomie, à deviner le caractère personnel de ses diverses attitudes.

Carpeaux s'y emploie de son mieux.

Il apprend que, tel jour, le Prince-Président se rendra au grand opéra pour assister à une soirée de gala. Il cherche aussitôt dans sa bourse assez pauvrement garnie, prend tout ce qui s'y trouve et le donne au chef de claque en vue d'obtenir un bon poste d'observation. L'entreprise réussit à souhait.

Vint une autre occasion favorable pour compléter les documents acquis.

Ce fut le mariage de Napoléon III, Empereur, à Notre-Dame de Paris. A la suite du couple impérial, les maréchaux, les ministres, les membres des grands corps de l'Etat, les fonctionnaires remplissaient la basilique. Je ne sais comment Carpeaux put trouver une place où, juché sur les épaules aussi charitables que solides d'un camarade, il lui fût possible de prendre de nouveaux croquis.

Comme, à son gré, ceux-ci ne lui suffisaient pas, il eut l'adresse de se faufiler dans les fêtes et les cérémonies officielles afin d'étudier les différents personnages qu'il comptait faire entrer dans sa composition, Fould et Magnan entre autres.

Comment parvint-il à saisir la physionomie d'Abd-el-Kader ? Je ne sais.

Toujours est-il qu'à un moment donné, tous les dessins furent arrêtés par l'artiste et le bas-relief exécuté. Il parut au salon de 1853; je dis : il *parut :* c'est une manière de dire; en réalité, l'œuvre fut rejetée dans un coin si obscur que personne n'y fit attention. Dépité, non sans juste rai-

son, l'artiste protesta auprès de M. *Chennevières*, écrivit à *Nœuwerkerque;* rien n'y fit; le marbre resta caché, inaperçu.

C'était un mécompte pour le jeune sculpteur qui croyait forcer la célèbrité. Quelqu'un le rencontre et lui dit: « *Vous savez que le prince est parti visiter les diverses provinces de son empire ; il est attendu ces jours-ci dans le Nord, à Valenciennes même, votre ville natale ; portez-y votre bas-relief ; vous trouverez bien le moyen de le mettre en bonne place, et de le faire connaître.* »

« *Votre idée est bonne*, répondit Carpeaux, je *vais tenter la fortune.* » Et le voilà en route pour Valenciennes avec sa caisse. Il arrive, il n'a pas de peine à camper son œuvre en pleine lumière. Il faudra bien qu'on la voie ! se dit-il. Et Napoléon III vient, il pénétre dans le musée ; mais comme il arrive à tous les monarques dans leurs visites officielles, il est entouré de courtisans qui tiennent à être vus et entendus, et il n'a pas un regard pour ces marbres muets qui encombrent nos musées.

Nouveau mécompte pour notre jeune artiste. Faut-il se désespérer ? Non. De Valenciennes, le souverain se dirige vers *Lille* ; allons à Lille ! et voilà Carpeaux en route, toujours avec sa caisse.

Le malheur monte en croupe et galope avec lui.

Ne voilà-t-il pas, en effet, que le train qui l'emportait vers la capitale du Nord, déraille ; et l'on apprend qu'à Lille même, un plancher s'est effrondré et qu'il a fallu contremander les fêtes impériales ? Cependant, le train est remis sur pied et dans la bonne voie. Carpeaux remonte, s'installe et s'endort dans le wagon ; quand il se réveille, les employés crient : *Arras ! tout le monde descend !* il descend donc et voilà comme il échoue dans notre ville.

Fut-il recueilli ou renfermé dans un poste de police ? Je ne le sais pas au juste ; en tout cas, il s'y reposa deux heures ; puis reprit sa course, cette fois, dans un fourgon et toujours accompagné de son bas-relief.

L'Empereur était à *Amiens*. C'est vers Amiens que notre artiste se dirige, à peine arrivé, il se rend près des autorités. Mal lui en prit. L'homme et la caisse n'inspirèrent que de la défiance à M. le Préfet. Celui-ci flaire un complot possible et voulant éviter toute catastrophe, il met l'un et l'autre sous séquestre et les y tient pendant tout le temps que durèrent les cérémonies officielles ; celles-ci passées sans incident, le Préfet se trouva rassuré, et envoya *Carpeaux* à tous les diables.

Carpeaux préféra aller trouver l'évêque.

Reçu par le prélat, il explique sa situation et finit par demander la permission d'exposer son œuvre sous le porche de la Cathédrale. Napoléon III devait s'y rendre, et il n'était pas admissible qu'il passât sans remarquer une œuvre d'art, où il était représenté et glorifié. Mais la déveine s'en mêle, Napoléon passa et ne vit rien.

Il y avait vraiment de quoi perdre patience, et l'on aurait compris que le sculpteur arrêtât là ses démarches. Mais non ; grâce à des personnes de bonne volonté qui lui prêtèrent assistance, il put installer son bas-relief dans l'escalier d'une exposition locale que l'Empereur devait visiter.

Cette fois, il prend ses précautions ; il se dissimule derrière son bas-relief, et quand le souverain arrive, il surgit opportunément et s'écrie : « *C'est moi qui l'ai sculpté.* » Napoléon, un peu interloqué, s'arrête ; il prend des informations, et, sur le champ, il fait la commande ; puis Carpeaux, comme s'il ne croyait pas à son bonheur, court après le monarque et lui crie : « *Sire ! n'oubliez pas votre promesse !* »

Je pense bien qu'elle ne fut pas oubliée. Aux premiers jours de son règne, Napoléon III ne songeait qu'à faire des heureux.

En tout cas, Carpeaux avait son premier succès ; mais avouons qu'il ne l'avait pas obtenu sans peine.

La gloire, la vraie gloire suivit, sans trop tarder.

Trois ans après, en janvier 1856, il était au comble de ses vœux et entrait à l'école de Rome. Pendant son séjour dans la ville éternelle, s'inspirant d'une des scènes les plus tragiques de *Dante,* il représenta : *Ugolin ;* il donna à ce malheureux père enfermé dans la *Tour de la faim* avec ses enfants, une telle expression de terreur et de désespoir, qu'une visite à l'atelier de Carpeaux fut, en 1861, l'attraction imposée aux personnages de marque de l'aristocratie romaine et de la Colonie française. Il y avait à la porte, raconte *Alphonse Karr,* une file ininterrompue de voitures et le Concierge revêtit de sa propre autorité la livrée des grands jours pour ouvrir à tout le monde. Devant la statue la princesse *Rospigliosi* pleura d'émotion ; la princesse *Peschira* fit mieux : elle s'évanouit.

Le Duc de *Grammont,* notre ambassadeur à Rome, déclara que la France était orgueilleuse de l'œuvre de son enfant. Le Comte de Nieuwerke ajouta, parlant à Carpeaux lui-même : *« Votre nom est trouvé, vous resterez désormais « l'homme d'Ugolin. »*

Sauf le respect dû à M. le Comte, je crois que, chez nous, Carpeaux est plus connu comme auteur du groupe de la *Danse* à l'Opéra ; groupe qui a fait verser plus d'encre qu'il n'en fallait pour sa blancheur de marbre.

Mais c'est assez parler de notre statuaire ; et il faut non le plaindre mais le féliciter des peines qu'il prit pour faire connaître son bas-relief si ces peines ont été de quelque utilité pour sa belle destinée d'artiste.



V.

Traité de Civilité puérile et honnête

PAR ÉRASME

(*suite*)

DE CONVIVIIS (Des repas)

Il y a quelques mois, j'ai entretenu l'Académie du petit traité de civilité puérile et honnête composé par Erasme au XVIe siècle.

Ce traité comprend sept chapitres.

J'ai traduit le premier concernant l'attitude extérieure du corps. Uu autre chapitre m'a paru contenir des détails curieux ; il est intitulé : *De Conviviis, des repas.*

En voici la traduction.

Dans les repas, il faut de la gaité, mais pas de turbulence, ne vous mettez point à table sans vous être lavé les mains et coupé les ongles, sans quoi on vous appellerait ρυποκονδυλος, (mot grec signifiant : qui a les doigts sales). Vous devez même être allé, préalablement aux water-closets pour avoir le ventre libre ; et si vous êtes d'ordinaire trop à l'étroit dans vos habits, relâchez votre ceinture et n'attendez pas d'être à table pour le faire ; comme geste, ce serait peu gracieux.

En vous lavant les mains. songez à chasser de votre esprit toute inquiétude car il ne conviendrait pas de se

montrer triste et d'attrister ainsi les autres convives. Etes-vous priés de bénir la table? qu'un religieux respect paraisse sur votre visage et dans vos gestes; tournez-vous vers celui qui préside le festin, où vers l'image du Christ s'il y en a une n'oubliant point de fléchir les deux genoux en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Si le soin de donner la bénédiction est confié à un autre, écoutez celui-ci et répondez aux prières avec la même piété.

Cédez volontiers à d'autres que vous la place d'honneur, et si l'on vous invite à la prendre vous-même, excusez-vous aimablement; à moins que l'on insiste et qu'une personne ayant l'autorité vous en fasse comme un devoir; alors obéissez modestement pour ne pas être accusé d'obstination.

Une fois à table, tenez sur elle les deux mains; ne mettez pas celles-ci dans votre assiette, et n'imitez pas ceux qui les appuient sur leur poitrine; c'est peu convenable.

Ce n'est qu'aux personnes âgées et aux malades qu'on pardonne d'avoir les coudes sur la table. Je sais bien que dans les cours où pourtant on se pique d'être délicat, les convives ne se gênent pas sous ce rapport, ils s'imaginent que tout ce qu'ils font est bien. Ils ont tort et ne donnent point en cela un exemple à suivre. Naturellement il ne faut pas heurter du coude son voisin, ni donner des coups de pied à son vis-à-vis.

Etre agité sur sa chaise, se pencher d'un côté, puis d'un autre, c'est le fait (*j'adoucis les expressions*) de quelqu'un qui se soulage ou fait effort dans ce but: *In sellâ vacillare, et nunc huic, nunc alteri nati vicissim insidere, spéciem habet subinde ventris flatum emittentis. aut emittre conantis.* Le corps doit être droit et bien équilibré.

Si l'on vous donne une serviette, mettez-là sur l'épaule ou sur le bras gauche.

Vous trouvant en société de personnes plus honorables

que vous, ne couvrez pas votre tête dont vous aurez eu soin de bien peigner les cheveux : suivez cependant, en cela, l'usage du pays ; et conformez-vous aux ordres qui vous seraient donnés par quelqu'un dont vous devez respecter l'autorité.

Chez certains peuples, la coutume est que les enfants soient au bout de la table où siègent les anciens, et qu'ils gardent la tête couverte. Aucun d'eux n'approche sans en avoir reçu le commandement, et ne reste jusqu'à la fin du dîner. Mais, quand il a pris une réfection suffisante, on enlève son assiette ; fléchissant le genou, il salue les convives, et surtout celui qui occupe la première place.

Où placer le verre ? à droite ; et le couteau bien essuyé doit être à gauche du pain.

Ne rompez pas celui-ci avec la paume de la main et les doigts, quoique les courtisans se plaisent à faire ainsi : mais coupez-le proprement avec votre couteau. Dans tous leurs repas, les anciens traitaient le pain avec une sorte de respect religieux ; c'était à leurs yeux, une chose sacrée; maintenant encore, s'il tombe à terre, on ne le ramasse pas sans le baiser.

Boire, le festin à peine commencé, ce n'est pas étancher sa soif, mais suivre une habitude, laquelle n'est pas seulement malséante, mais contraire à la santé. Il ne faut même pas boire aussitôt après le potage, encore moins après avoir pris du lait. Pour les enfants, c'est assez de deux coups, de trois au plus ; dépasser ce nombre, serait nuisible à l'estomac. Une première fois, après le rôti, une seconde vers la fin du diner ; voilà qui convient, encore faut-il y aller modérément, et ne pas vider son verre gloutonnement avec un bruit comme celui que font les chevaux. Un vin fort, ou une bière capable d'énivrer comme le vin, sont dangereux pour la santé, et contraires aux bonnes mœurs.

C'est l'eau qui est le plus favorable à la chaude jeunesse ;

dans le cas où il ne serait pas bon d'en faire usage, on pourrait recourir à une bière assez faible, ou à un mélange d'eau et de vin.

Il en est sans doute qui aiment mieux le vin pur, et qui ne s'en privent pas : savez-vous le profit qu'ils retirent de leurs excès ? des dents salies par la rouille, des joues pendantes, des yeux au regard trouble, l'hébêtement de l'esprit et une vieillesse prématurée. Ne buvez pas avant d'avoir complétement avalé la nourriture, et ne portez vos lèvres à votre verre qu'après les avoir bien essuyées avec votre serviette, surtout quand il arrive à quelqu'un de vous présenter son bol, ou que la coutume soit de boire tous dans le même pot. En buvant, ne regardez pas ici et là ; et ne faites pas comme la cigogne en tournant la tête derrière le dos.

A qui vous salue le verre en main, répondez poliment ; s'il le faut, touchez des lèvres la coupe qui vous est tendue, et contentez-vous d'une petite gorgée; cela suffit pour paraître bon compagnon ; que si l'on insiste indiscrètement, dites que vous boirez plus sec quand vous serez grand.

Quelques-uns, une fois commodèment installés, se jettent avidement sur les viandes; bon pour les loups et pour ceux dont le proverbe dit qu'ils tirent d'une marmite à trois pieds des chairs non encore immolées.

Ne soyez pas les premiers à toucher au plat ; ce serait une marque de gloutonnerie; de plus, en prenant vivement un mets encore chaud, on court le risque ou de cracher ce qu'on a à la bouche, ou de se brûler le gosier : dans les deux cas, on est ridicule aux yeux de qui vous voit.

Il faut ne pas se presser, et apprendre, en observant un certain temps d'arrêt, à dompter son appétit. C'est ainsi que Socrate, même avant sa vieillesse, ne buvait jamais à la première tournée de vin.

L'enfant est-il en compagnie de personnes plus agées, il ne prend rien de lui-même ; et n'imite pas les paysans qui

n'hésitent pas à tremper leurs doigts dans la sauce. Avec son couteau ou sa fourchette, il attrappe le morceau visé, encore ne doit-il pas choisir ce qu'il y a de meilleur, comme font les friands, mais prendre ce qui est le mieux à sa portée ; se rappelant le vers souvent cité dans Homère :

Οί δε επ' ουειαΘ' ετοιμα
προχειμοευα χειυας ιαλλορ

et ils portaient leurs mains sur les mets préparés et placés devant eux. Et si ce qui est devant vous est précisément, ce qu'il y a de plus délicat, aimez le laisser à un autre et prenez ce qui est à côté. Ne tirez point les plats pour faire venir à vous les portions les plus délicates. Quelqu'un est-il assez aimable pour vous offrir un morceau recherché ? remerciez modestement ; puis après y avoir goûté, offrez ce qui reste à qui vous l'a donné, où faites en part à votre voisin.

Ce qu'on ne peut prendre avec ses doigts, on le reçoit dans une assiette; quelqu'un vous offre du pâté, du gâteau; présentez votre cuiller ou votre plat ; ou encore prenez la cuiller qu'on vous tend. videz-la dans votre assiette et remettez-la à son propriétaire. Si l'objet offert est liquide, goûtez-le, essuyez la cuiller avec la serviette et rendez-la.

Quand les doigts sont graisseux, gardez-vous de les passer sur vos lèvres, de les essuyer à votre habit ; mais servez-vous de la nappe ou de votre serviette.

Avaler d'un coup de gros morceaux tout entiers, c'est une façon de manger qu'il faut laisser aux gloutons et aux cigognes.

N'avancez pas votre assiette avant que celui qui coupe la viande et qui la distribue ne vous ait offert quelque chose, de peur de vous approprier ce qui était destiné à un autre; et quant au mets présenté, saisissez-le avec trois doigts, ou recevez-le dans votre assiette.

Il se peut qu'il ne convienne pas à votre estomac. Ne dites pas comme le jeune Clitiphon dont parle Térence : Père, ça m'est impossible ; mais remerciez gentiment ; manière polie de refuser. Je suppose qu'on insiste, dites alors que la nourriture vous est contraire, ou que vous n'avez plus besoin de rien.

Il est bon d'apprendre dès ses premières années, l'art de découper non qu'il faille y observer des formalités cérémonieuses, mais on ne coupe pas de la même façon une épaule, une cuisse, une cervelle, des côtes, un chapon, un faisan, une perdrix, ou un canard ; il serait trop long, et, franchement inutile d'entrer dans les détails. Laissons aux gourmets, émules du romain Apicius, le soin de tout ce qui est de nature à flatter le palais.

Qui tient aux bonnes manières ne présente pas à une autre personne des mets déjà entamés, des rogatons ; de même qu'il ne retrempe pas dans la sauce le pain qu'il a déjà mordu, et qu'il ne tire pas la nourriture du gosier pour la remettre dans le plat. Cette nourriture est-elle trop difficile à avaler, il faut détourner le visage, et la rejeter ici où là, sans faire semblant de rien.

Que faire des os, ou des reliefs du festin ? les jeter sous la table ? non ; on salirait le plancher; les déposer sur la nappe, dans son assiette ? non encore ; poussez-les plus tôt à une extrémité de votre assiétte, ou versez-les dans un récipient préparé *ad hoc*.

Prendre sur la table pour donner à des chiens étrangers, c'est inepte, et plus inepte encore de les souffrir dans la salle du festin.

Briser et ôter la coquille de l'œuf avec ses ongles ou son pouce est ridicule, plus ridicule de l'essayer à l'aide de la langue : le plus simple et le plus décent est de se servir de son couteau.

Ronger les os avec ses dents, est l'affaire des chiens ; le couteau suffit. Avec le couteau encore on s'approvisionne

de sel, au lieu de plonger trois de ses doigs dans la salière, à la manière des paysans. Si la salière se trouve placée loin de vous, demandez-la en présentant votre assiette. Vous savez que les chats aiment à lécher le plat où quelque chose de doux, de sucré est demeuré attaché. C'est leur affaire, et non la vôtre.

Voici qui est convenable et bon pour la santé ; couper sa viande en petits morceaux, y ajouter du pain, puis mâcher le tout quelque temps avant qu'il aille dans l'estomac. On en voit qui dévorent plutôt qu'ils ne mangent ; on dirait, selon le proverbe, qu'on va les jeter en prison, ou que ce sont des larrons craignant d'être pris. D'autres s'emplissent tellement la bouche que les joues en sont toutes gonflées. D'autres ne savent pas mâcher la nourriture sans imiter le grognement des porcs ; ils boivent ou parlent, la bouche encore pleine, comme si cela n'était pas incivil et parfois dangereux.

Pendant le repas, il faut l'intermède de quelques discours plaisants, et ne pas être toujours à manger et à boire. Certains ne s'en privent pas ; non qu'ils aient faim et soif, mais parce qu'autrement ils ne pourraient s'empêcher de se gratter la tête, se frotter leurs dents, de gesticuler, de jouer avec leur couteau, de tousser enfin et de cracher. Agir de la sorte, c'est plus que de la rusticité, c'est une aberration et presque de la démence.

Si vous n'avez pas l'occasion de placer votre mot dans la conversation, écoutez au moins ce que disent les autres.

Se tenir à table avec un air rêveur est d'un homme peu poli. On en voit pourtant qui sont si hébêtés, si distraits, qu'ils n'entendent rien de ce qui se dit autour d'eux, et n'ont pas conscience de ce qu'ils mangent ; vous les interpellez, nommément, et l'on dirait qu'ils sortent d'un profond sommeil. Leur esprit est, on ne sait où.

Il faut bien se garder de jeter ses regards de côté et d'autre, et d'inspecter ce que les voisins ont dans leur

assiette ; fixer trop curieusement et trop longtemps un convive, en regarder d'autres du coin de l'œil, se tourner pour surveiller, contrôler ce qui se passe à une autre table, autant de choses que la civilité condamne. Aux enfants, encore moins qu'aux autres personnes, il ne convient de faire des réflexions inconsidérées, si pendant le repas, on entendait des paroles, on était témoin d'actes trop libres. D'ailleurs, l'enfant placé près de gens qui sont ses aînés doit garder le silence, tant que la nécessité, ou une invitation aimable ne le forcent pas à rompre ce silence.

Si une chose plaisante est dite, il peut sourire légèrement; dans le cas de paroles tout à fait grossières; il s'en abstiendra. Ces paroles viennent-elles d'un personnage important, sans avoir à rider votre front, à froncer les sourcils, composez votre visage de manière à montrer ou que vous n'avez pas entendu, ou que vous n'avez pas compris.

On dit du silence qui est l'ornement de la femme ; il l'est surtout de l'enfant. Quelques-uns se hâtent de répondre avant que l'interlocuteur ait fini sa phrase ; d'où il arrive souvent qu'on parle en dehors de la question, et qu'on fait rire de soi ; c'est le cas de leur appliquer le proverbe grec : αμας απητουν *falces petebam* (je demandais des faulx), ainsi que la sentence du très sage Roi Salomon lequel traite d'insensé celui qui prétend répliquer n'ayant pas entendu complétement ce qui est en cause.

A supposer que vous ne compreniez pas la question qu'on vous pose, attendez un peu pour voir si elle vous sera mieux expliquée : si elle ne l'est pas, et qu'il y ait nécessité pour vous de répondre, excusez-vous honnêtement de n'avoir pas bien compris, et priez qu'on veuille bien redire une autre fois ce qu'on a dit. Si, au contraire la question a été parfaitement saisie, sans se hâter de prendre la parole à votre tour, répondez en peu de mots et avec un air aimable.

A table, évitez tout ce qui pourrait abattre, empêcher la

joie et regardez comme chose indigne de porter atteinte à la renommée des absents ; ou de rappeler à quelqu'un ce qui a été pour lui une cause de douleur.

Critiquer, blâmer l'ordonnance du festin ne peut faire plaisir au maître qui reçoit, ni passer pour une politesse aimable. Celui qui régale à ses frais, peut bien s'excuser de donner si peu, mais les convives ne lui pardonneraient pas d'insister sur les dépenses qu'il a été obligé de faire. Il peut arriver que tel ou tel convive dise une sottise par ignorance ; il vaut mieux n'y pas faire attention que de s'en moquer. A table, en société, il faut une aimable liberté, sans contrainte. Je suis de l'avis d'Horace qui déclarait méprisable quiconque allait publier au dehors ce qui avait été plus ou moins incorrect au cours du repas. Je hais, dit le poète, celui qui garde mémoire des petits incidents survenus pendant qu'ils mangeait *odi memores eorum quæ in convivio acta sunt.*

Dans le cas où le festin se prolongerait outre mesure ou paraîtrait devenir trop abondant, vous devez aussitôt que vous sentirez l'appétit satisfait, vous devez vous retirer, ou bien furtivement, à la dérobée, où après avoir demandé et obtenu permission.

Je blâme, assurément, ceux qui imposent à l'enfance une privation de nourriture, mais je blâme bien plus sévèrement ceux qui les veulent trop rassasier. Une alimentation exagérée est sans proportion avec les forces encore limitées du jeune âge ; elle affaiblit le corps, elle émousse la pointe de l'esprit. Se modérer est nécessaire, et il vaut mieux pour la santé: manger peu et souvent que manger abondamment. C'est pitié de voir des enfants qui ne se croient rassasiés que lorsque leur ventre est gonflé au point qu'on se demande s'il ne va pas se rompre, ou si le vomissement ne sera pas nécessaire pour décharger leur estomac.

Le moment venu de quitter un festin trop longtemps

prolongé, emportez vos restes dans votre assiette ; saluez poliment d'abord celui qui préside la table, puis toute la compagnie, et disparaissez ; cependant, ne tardez pas à revenir, devant montrer que vous n'avez pas quitté la société pour aller jouer, et pour quelque autre motif peu honorable. Une fois de retour, aidez au service, ou du moins, tenez-vous debout derrière les convives attendant qu'on fasse appel à votre bonne volonté.

En approchant les plats, ou bien en les enlevant, veillez à ne pas verser la sauce sur les habits. Voulant moucher la chandelle, prenez-là. et l'opération finie, cachez dans les cendres, ou sous votre pied, ce qui reste dans les émouchettes afin qu'on ne soit pas incommodé par l'odeur. Quand vous présentez un objet ou que vous versez à boire, ne vous servez pas de la main gauche.

Est-ce à vous de dire les grâces, à la fin du repas; tenez-vous convenablement, prêt à les réciter, le silence établi et le moment venu et dites-les constamment tourné vers le président du festin.

Ainsi finit le quatrième chapitre du traité d'Erasme.

Les conseils que le philosophe donne à la jeunesse de son temps, sont à peu près les mêmes que les conseils donnés par les parents sérieux dans les familles où la correction des manières est en honneur.

Ils sont quelque peu vétilleux et formalistes, mais dans leur ensemble, excellents.

Les recommander, c'est bien ; mais, s'ils sont suivis, c'est mieux.

Le furent-ils beaucoup au XVIe siècle ? Le sont-ils aujourd'hui ? Comme disent les Italiens :

Chi lo sa ?

Qui le sait ?





LOUIS NOËL

(1839-1925)

PAR

M. VILTART

Membre résidant

L'éminent statuaire Louis-Noël, décédé il y a quelques mois, était notre compatriote, membre correspondant de notre Compagnie, l'ami de plusieurs d'entre nous ; il nous convient donc de coopérer à la Commémoration de sa mémoire.

Louis-Noël naquit à Ruminghem, village des environs de St-Omer, le 1er Avril 1839, de parents de la classe ouvrière, braves gens sans autre ambition que de transmettre à leurs enfants leurs traditions d'honneur et de travail. Postérieurement, la famille se fixa à St-Omer et le jeune garçon fut à l'Ecole des Frères ; bientôt, il suivit les cours de leurs Ecoles Académiques dont l'enseignement était renommé. D'heureuses dispositions ne tardèrent pas à se révéler, s'affirmèrent, et Louis-Noël accomplit le cycle des études avec toutes les récompenses et d'unanimes félicitations.

Il avait d'autres ambitions et visait l'Ecole Impériale des Beaux-Arts. François Chifflart, élève, lui aussi, des Frères de St-Omer, avait obtenu, quelques années auparavant, le Grand Prix de Rome pour la peinture. Les ama-

teurs d'art aussi nombreux, aussi éclairés que ceux d'aujourd'hui partageaient cette manière de voir et l'appuyaient.

Inutiles démarches, vaines prières. Le futur statuaire fut placé dans une maison de commerce de Lille où il auna du drap, mais continua à modeler des figurines avec la terre qu'il pouvait trouver.

Louis-Noël entra enfin à l'Ecole des Beaux-Arts en 1859. La ville de St-Omer lui avait voté une subvention de six cents francs pour trois ans et le Conseil général du Pas de-Calais lui alloua une pension de trois cents francs. Le budget n'était pas gros, même en y ajoutant le subside possible de la famille, les économies du jeune homme et les menus cadeaux des personnes qui avaient foi en son avenir.

Sous l'Empire, on ne mourrait pas de faim avec pareilles ressources. Les restaurants à bon marché n'empoisonnaient pas leurs clients. Les biftecks étaient durs mais on avait de bonnes dents ; les pommes sautées étaient abondantes et le pain à discrétion. Age d'or et pour longtemps révolu, si pas *in sæcula sæculorum.*

A Paris, Louis-Noël conserva sa santé, sa joyeuse humeur et tout sont courage. C'était un gaillard, un nerveux gaillard de taille moyenne, les yeux vifs, franc d'allures, qui se mit résolument à l'œuvre dans l'atelier du bon maître Jouffroy.

Succès d'école à Paris comme à St-Omer. Louis-Noël obtint le 1er Septembre 1860, une mention ; le 6 Avril, une médaille, Concours d'anatomie ; le 22 Juin de la même année, une deuxième médaille, esquisse modelée ; le 7 Mars 1863, une première médaille figure modelée, Concours de composition ; le 15 Mars 1864, le prix de Concours d'expression ; enfin, le 18 Novembre 1864, la premiere médaille du Concours semestriel.

Agar, l'une des figures modelées, fut longtemps dans

l'atelier de Léon Cogniet, ainsi qu'un St-Jean-Baptiste de Barrias et une victoire de Jouandot. Aussi longtemps qu'ils fit partie du Jury, l'éminent peintre pria les lauréats des concours de lui abandonner leur esquisse qu'ils devaient emporter, tandis que l'esquisse des peintres demeurait à l'école. Noble témoignage de l'intérêt qu'il portait à leurs travaux.

En 1864, Louis-Noël quitta l'Ecole des Beaux-Arts avec le regret que son âge lui interdit de monter en loge pour le Prix de Rome. Il exposait au Salon depuis 1863 ; il exposa pour la dernière fois en 1924. Il figura dans cinquante-deux Salons. On en trouvera la liste en appendice.

***

Les débuts au Salon furent modestes, bustes en plâtre, bustes en terre cuite ; il faut vivre. En 1870, parut le plâtre de *La Muse d'André Chenier* et, en 1872, le marbre. Entre ces deux dates, Louis-Noël avait fait le siège de Paris dans un bataillon de marche. On rapporte qu'au combat de Buzenval, l'un de ses voisins lui demanda de changer de place avec lui, qu'il y consentit et que, peu après, une balle étendait raide mort son compagnon de lutte.

La Muse d'André Chénier est au Musée d'Angers. Louis-Blanc qui était alors ministre des Beaux-Arts refusa de l'acquérir pour le compte de l'Etat. Le groupe où figuraient un billot et la tête du poëte était devenu subversif après la Commune.

En 1875, Louis-Noël fut plus heureux avec *Rébecca* qui, après acquisition par l'Etat, décore le Palais de l'Ambassade de France à Vienne.

Cette statue a été ainsi appréciée par un critique :

Beaucoup de caractère, de la souplesse, du goût, distinguent *Rébecca*. La fille de Bathuel est debout ; la cruche, posée sur la margelle du puits, forme fût « naturel sur « lequel porte le bras de la jeune fille. La main gauche,

« relevée jusqu'à la hanche, effleure avec abandon la robe « aux plis sévères dont est revêtue Rébecca. La tête droite, « le regard tranquille donnent au marbre un aspect de « grandeur vraiment sculptural. Que manque-t-il à la « statue pour qu'elle soit un chef-d'œuvre ? Presque rien.»

Successivement parurent au Salon : *Suger,* statue pour un monument élevé à Dunkerque pour la Société des Antiquaires de la Morinie ; *St-Hugh,* Évêque de Lincoln ; *Notre-Dame des Ardents*, statuette en argent, réduction d'une statue en pierre pour l'église d'Arras du même nom ; plusieurs bustes encore, *La Fontaine*, *A. de Neuville*, *Docteur Potain*, *Edouard Plouvier*, *Paris*, ancien Sénateur.

En 1870, Louis-Noël avait pris part à un concours ouvert par la ville de Nancy ; son projet avait été choisi et exécuté en bronze. C'est la statue de *Jacques Callot.*

En 1877, la ville d'Angers voulut glorifier *David d'Angers,* le grand statuaire romantique. La figure était grande. David n'a pas été seulement une illustration angevine, mais une gloire française. La maquette de Louis-Noël fut élue par le jury. David d'Angers était drapé à l'antique. Demi-nu, auprès de l'Autel de la Patrie, il y appuyait le marteau du statuaire et portait dans le bras gauche la figure centrale d'une de ses œuvres célébres, *La France au Fronton du Panthèon.* Une couronne de lauriers ceignait son front.

Sur ces entrefaites, fut exhumée une lettre de David d'Angers où il disait à un ami :

« J'avais environ douze ans lorsqu'un portrait du géné- « ral Moreau frappa mes yeux. L'intérêt résulta sans doute « de ce que j'avais entendu parler de cet homme ; mais « je fus surpris de la sévérité de son costume. Son habit « boutonné jnsqu'au col me plut singulièrement. Je tour- « mentais singulièrement ma pauvre mère pour qu'elle me « fasse mes habits ainsi. Depuis cette époque je n'ai jamais

« changé de mode, ce qui a fait dire à quelques plaisants « que j'étais toujours hermétiquement boutonné. »

En conséquence, il fut demandé que David fut hermétiquement boutonné comme il l'avait toujours été et supprimée la couronne. Ces modifications qui parurent d'abord regrettables n'ont, d'ailleurs, pas altéré le grandiose monument qni est d'un grand souffle et d'une envolée émouvante.

Le bronze, plus grand que nature, figura avec grand succès au Salon de 1880. Le critique déjà cité l'a apprécié ainsi qu'il suit :

« Le sculpteur de Bonchamps et du général Foy est « représenté debout, vêtu à la moderne et drapé, la tête « nue, tenant dans sa main l'esquisse de la figure principale du fronton du Panthéon, la Patrie distribuant des « couronnes. De l'autre main, David tient un maillet qu'il « pose sur un autel antique placé à sa droite. La face « antérieure de l'autel porte le seul mot : Patrie. Simple « et grave dans sa pose, tel est le David d'Angers de « M. Louis-Noël. La tête et les mains ont été l'objet d'une « étude spéciale du statuaire. Légèrement inclinée en « avant, la tête pense. Une vague mélancolie est revêtue « sur le visage du maître. On dirait les mains modelées « par David d'Angers lui-même ».

Ce bel éloge avait déjà été adressé à Louis-Noël dans le quatrain :

Sur le fier piedestal, je l'admire et je l'aime,
Ce bronze ressemblant, si vivant et si beau.
On dirait que David lui-même est sorti du tombeau
Pour prendre ta main et se sculpter lui-même.

A l'issue de l'inauguration, Louis-Noël fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

***

Louis Noël mit autant de flamme et de science dans l'effigie du général Faidherbe, chef de l'armée qui, le 3 Janvier 1871, arrêta l'ennemi qui marchait sur Arras.

Le retentissement de la victoire avait été grand et durable en Artois ; les soldats de l'armée du Nord et les populations résolurent d'en perpétuer le souvenir. Le 27 septembre 1891, le vainqueur des Allemands se dressait sur la place de Bapaume. Quelle allure, quelle résolution dans la figure de l'homme de guerre qui, debout, les bras croisés, une jumelle à la main, et dont le regard semble interroger les mouvements de l'ennemi !

La date de l'inauguration reste une date de notre Histoire. M. Ribot, Président du Conseil, dans un grand discours, proclama l'alliance russe qui coûta des milliards à la France et se termina par une trahison.

La statue en bronze a été volée par les Boches pendant l'occupation et le plâtre qui se trouvait au Musée a été anéanti par l'incendie. Reste seule la maquette (hauteur 0,85) qui a été offerte récemment à notre ville par notre Collègue M. Jules Déchin, élève et gendre de Louis-Noël.

Deux généraux du premier Empire sont encore dans l'œuvre de Louis-Noël et se trouvent dans leur ville natale, en Haute-Savoie. Le général Dupas est à Evian ; le général Dessaix à Thonon avec sur son monument cette magnifique inscription :

Au Général Dessaix,
Le Bayard de la Savoie,
Organisateur de la Légion Allobroge
Député aux cinq-cents,
Commandant de la levée en masse
du Mont-Blanc et du Léman, 1804,
né a Thonon le 27 Septembre 1764,
Général de Division,
Comte de l'Empire,
Grand Officier de la Légion d'Honneur,
Gouverneur de Berlin, 1812.
Mort a Thonon le 28 Octobre 1834

***

Louis-Noël fit, au Salon de 1891, une fort aimable incursion dans le domaine des Ris et des Grâces avec un marbre intitulé *Baigneuse* qu'un de nos regrettés Collègues, M. C. Le Gentil, a décrit et appréciée de façon complète et judicieuse :

« Assise sur un roc, les jambes repliées sous elle, la « *Baigneuse*, qui s'appuie sur le bras gauche et lève pudi- « quement le bras pour couvrir la poitrine à la manière « antique, regarde rêveusement l'eau qui clapote à ses « pieds. D'un faire sobre de détails, cette figure souverai- « nement souple, aux lignes ondoyantes de quelque coté « qu'on l'examine et dont les parties molles ont toute la « morbidesse désirable, est d'un galbe, d'une distinction « et d'une chasteté presque sans exemple dans la sculpture « de nos jours..... La tête d'un ovale allongé que cou- « ronne une coiffure délicieuse est fine, aristocratique, « absolument sculpturale ».

Baigneuse qui se trouvait au Musée d'Arras a été pulvérisée au cours du bombardement.

***

Dès 1876, Louis-Noël devint le sculpteur attitré de plusieurs diocèses. S'il a rencontré à la porte du paradis dont il était digne, les saints, les saintes, les prélats, les abbés, les moines, que sa main a modelés, il y est entré avec un imposant cortége. Quelle suite de sommités religieuses depuis le Cardinal Meignan, archevêque de Tours, Mgr. Lequette, Mgr. Dennel, Mgr. Lobbedey, évêques d'Arras, le Père Olivaint, victime de la Commune, le Père Jouin, Aumônier de l'armée du Nord, monuments funèbres ou statues en pied ! La cathédrale de St-Omer posséde une admirable statue de Ste-Philomène. Un St-Thomas d'Aquin est au Vatican, dans la bibliothèque réservée du

Pape. En 1900, dans la Basilique de St-Pierre, dans l'une des niches du pieds droits de la coupole réservée aux fondateurs d'Ordres, prenait place la statue colossale de Saint-Pierre Fourier, Curé de Muttaincourt. Plus d'un siècle s'était écoulé depuis la pose de St-Bruno par Stotz, sculpteur français.

N'est pas oublié le Père Halluin qui n'est pas encore de retour sur la place du Wetz d'Amain, mais qui est intact, assure-t-on. C'est un chef-d'œuvre de simplicité et de vérité cher à tous les arrageois.

⁂

Après l'artiste, L'homme.

Pendant plus de cinquante ans, Louis-Noël habita 108, rue de Vaugirard, au fond de la cour. Un atelier de sculpteur n'est pas luxueux. Une épaisse poussière recouvrait les maquettes placées sur une planche, sous le plafond. Aux murs, des esquisses, des peintures rappelaient que le Maître avait eu de jeunes amis ou, plutôt, des élèves, qui avaient remporté le Prix de Rome ; d'autre part, des médaillons, des médailles, des plaquettes de ses camarades disparus. Maximilien Bourgeois, Chapelain.

D'accueillants fauteuils tendaient leurs bras au visiteur. Après une aussi longue existence vouée au travail et à l'étude, Louis-Noël était une mine de renseignements, un puits de science, à la disposition de tous. De combien d'espoirs, de combien de craintes, fût-il le confident toujours affable et de bon conseil ? Il a été dit fort justement sur sa tombe qu'il fut toute bonté, toute bienveillance, toute aménité, toute douceur, et encore et surtout toute modestie.

Qu'ajouter à ces paroles qui témoignent qu'à un beau talent notre regretté Collégue joignait les plus belles qualités de l'esprit et du cœur ?

Envois de M. Louis-Noël au Salon des Champs-Elysées

1863. *M. J. de Folart, maire de St-Omer,* buste marbre.
1864. *G. Garnier peintre*, buste terre cuite.
Mlle A. C., buste terre-cuite.
1865. *Agar désaltérant Ismaël*, groupe plâtre.
1866. *M. Angelo*, buste plâtre.
L. Grandet, buste plâtre.
1867. *Félix Berthélemy, de l'Académie impériale de musique*, buste terre-cuite.
L'abbé Derguesse, médaillon plâtre.
1869. *Portrait de Mme L. B.*, médaillon argent.
Enfant, buste plâtre.
1870. *La Muse d'André Chénier*, groupe plâtre.
Jacques Callot, statue plâtre. Modèle du monument à Nancy.
1872. *La Muse d'André Chénier*, marbre.
1873. *Rébecca,* statue plâtre.
1874. *Jehan d'Aire, l'un des bourgeois de Calais*, buste plâtre.
1875. *Suger,* statue plâtre ; pour un monument érigé à Dunkerque par la Société des Antiquaires de la Morinie.
A. de Neuville, buste bronze.
1876. *Rébecca,* statue marbre.
Saint Hugh, évêque de Lincoln, statue plâtre. Modèle moitié de l'exécution d'une statue destinée à la Chartreuse de Parkminster (Grande-Bretagne).
1877. *Notre-Dame des Ardents,* statuette argent. Réduction d'une statue exécutée en pierre pour l'église du même nom.
Portrait de M. B., médaillon bronze.

1878. *Docteur Potain*, buste bronze.
Edouard Plouvier, buste marbre offert à la ville d'Arras par l'*Union artistique du Pas-de-Calais.*

1879. *M. Paris, ancien sénateur*, buste terre-cuite.

1880. *David d'Angers*, statue bronze, hauteur 3m ; pour la ville d'Angers.

1881. *La ville de Chambéry*, statue plâtre. Modèle de statue pour l'hôtel de ville de Paris.

1882. *Portrait de M. Jean Gigoux,* buste terre-cuite.

1883. *Portrait de Mlle Marie Q.*, buste marbre.
Portrait de M. G. Q., buste marbre.

1885. *Mgr Meignan, archevêque de Tours,* buste marbre.
Le docteur Evrard, buste marbre ; pour la ville de Saint-Omer.

1886. *Le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai,* statue marbre ; pour la cathédrale de Cambrai.
Saint Thomas d'Aquin, statue bronze ; pour le Séminaire des Missions dominicaines, à Corbara (Corse).

1887. *Feu Mgr Lequette, évêque d'Arras,* statue marbre ; pour l'église Notre-Dame des Ardents, à Arras.
Portrait de M. B. C., buste marbre.

1888. *Baigneuse,* statue plâtre.
Feu l'abbé Durier, buste plâtre.

1889. *Portrait de M. Duquesnoy-Gilbert*, buste marbre.
Portrait du frère Fidèle, buste plâtre.

1890. *Moine en prière*, plâtre. Modèle du bas-relief en bronze décorant la sépulture du R. P. Jouin, au cimetière du Montparnasse.

1891. *Baigneuse*, statue marbre.
M. H. D., buste marbre.

1892. *Le général Faidherbe à Bapaume, 3 janvier 1871* (1). Modèle en plâtre bronzé de la statue en bronze inaugurée à Bapaume le 27 septembre 1891.

(1) Se trouve au Musée d'Arras.

1893. *Portrait de ma mère,* médaillon marbre (1).
1894. *La musique française,* statue pierre ; pour la mairie du IXe arrondissement.
1895. *Henri Dupuis, donateur du musée Dupuis, à St-Omer.*
Mgr Dennel, évêque d'Arras, buste marbre
1896. *Le père Halluin,* statue bronze à Arras.
1897. *Cardinal Guilbert,* marbre.
Saint-Bruno, pierre.
Jésus et la Madeleine, pierre, Basilique de Montmartre.
1898. *Père Olivaint,* marbre.
Sainte Philomène, marbre, Saint-Omer.
Saint-Pierre Fourier, marbre, Basilique de Saint-Pierre, Rome.
1901. *Le Général Dupas,* bronze, Eviau.
1903. *Saint-Michel,* marbre, Montmartre.
1905. *Monsigny,* bronze.
1906. *Ribot,* buste marbre.
Dr Gubler, buste marbre, Académie de médecine.
1907. *Bartholdi,* statue bronze, Colmar.
David d'Angers, buste marbre, Angers.
1908. *L'Apologue,* statue plâtre.
1910. *Le Général Dessaix,* statue bronze, Thonon.
1911. *Monument des trois Sièges,* un groupe, trois statues bronze, Belfort.
1912. *Falloux,* statue bronze.
Monument de Clovis Hugues, plâtre. Dépôt des marbres.
1914. *Lionel Royer,* médaillon bronze.
1915. *Saint-François de Sales,* statue pierre, Eglise Saint-François, Paris.
1916. *Saint-Augustin et Sainte-Monique,* statues marbre, Eglise Saint-Augustin, Paris.

(1) Cimetière de Blendecques.

1918. *Les Frères Delahaye*, bustes marbre, Angers.

1920. *Sainte-Jeanne de Valois*, statue marbre, Eglise Saint-Ambroise, Paris.

1921. *Monseigneur Julien*, Evêque d'Arras, buste marbre.

Monseigneur Freppel, statue plâtre.

Dickson, buste marbre.

1922. *Dr Haller* de l'Académie des Sciences, buste terre cuite.

M. Adam, buste marbre et bronze.

1923. *Sainte-Ide*, statue marbre, Boulogne-sur-Mer.

Monseigneur Lobbedey, statue marbre, Boulogne-sur-Mer.

1924. *Sainte - Marguerite - Marie*, statue marbre, Eglise Saint-Augustin, Paris.



Histoire d'une Pièce de Théâtre

pendant la Révolution

(Janvier 1793) (1)

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

Sur la fin du XVIII[e] siècle, dans les provinces aussi bien que dans la capitale, la société française se montra passionnée pour les pièces de théâtre. Celles-ci ne firent jamais défaut, même aux plus mauvais jours de la Terreur. Dans la seule année 1793, deux cent cinquante pièces de genre varié furent jouées à Paris ; plus de deux cents pendant l'année 1794.

Chose curieuse ! parmi les plus courues étaient des comédies pastorales, pleines d'une sentimentalité romanesque, comme si les hommes de ces temps troublés étaient heureux d'échapper, au moins quelques heures, à la vue des massacres, aux angoisses de la réalité, grâce à quelque vision idéale de l'innocence et de la vertu.

Nombreuses étaient les pièces politiques qui, naturellement, devaient s'adapter au goût des hommes du jour.

(1) Les détails qui suivent sont empruntés au livre de M. Henry Lumière, intitulé : *Le théatre français sous la Révolution.*

Les poëtes devaient s'ingénier à ne pas offenser des despotes auxquels il était dangereux de ne pas plaire.

Une pièce fit exception : celle intitulée l'*Ami des Lois*. Représentée sur l'ancien théâtre français pendant ce mois de janvier 93 qui vit le procès et l'exécution de Louis XVI, elle était non seulement une œuvre littéraire, mais aussi, de la part de l'auteur *Laya*, un acte de grand courage, car elle s'attaquait aux révolutionnaires et dans ses diatribes contre les faux patriotes elle visait clairement deux terribles Montagnards : *Robespierre* et *Marat*.

On devine que fortement applaudie et soutenue par les uns, violemment attaquée par les autres, elle dut avoir une destinée passablement mouvementée.

C'est l'histoire de cette destinée que je raconte dans les pages suivantes :

Le sujet de la pièce est celui-ci :

Il y a un ci-devant baron M. *de Versac*, avec sa femme et sa fille ; puis un ci-devant marquis, M. *de Forlis*, qui aspire à la main de la jeune fille. Le père consent volontiers au mariage, la mère s'y oppose ; car, elle fréquente les Jacobins, entre autres *Nomophage* (Robespierre) et *Duricrane* (Marat). Elle n'acceptera pour gendre qu'un proconsul républicain.

Le baron et le marquis souffrent de cette résistance et en gémissent entre eux.

Dans une entrevue avec la ci-devant baronne, laquelle ne démord pas de son dessein, M. de Forlis s'indigne et la plaint de se confier à des gens aussi méprisables que Nomophage et Duricrane.

Par ses critiques plus justes que mesurées, il s'attire la haine de ces deux hommes qui, cherchant à le perdre, lui attribuent faussement l'organisation d'un complot contre-révolutionnaire. La découverte d'une liste de pauvres secourus par lui suffit à étayer l'accusation.

Il est arrêté, mais il parvient à se disculper; et le peuple le fait mettre en liberté, tandis que Nomophage est, lui, bel et bien jeté en prison.

Madame de Versac, instruite par les évènements, se guérit de son vertige politique et consent à donner sa fille en mariage à M de Forlis qui lui a montré

Que l'honnête homme seul est le vrai citoyen.

Deux courtes citations feront connaître le ton de l'ouvrage :

M. de Forlis plaint donc Madame de Versac de se confier à des gens tels que Nomophage et Duricrane. Madame répond :

Mais, ils sont, croyez-moi, patriotes...

de Forlis

Madame,

Patriotes ! ce titre et saint et respecté
A force de vertu veut être mérité ;
Patriotes ! Eh quoi ! ces poltrons intrépides
Du fond d'un cabinet prêchant les homicides !
Ces Solons nés d'hier, enfants réformateurs
Qui rédigeant en lois leurs décrets destructeurs
Pour se le partager, voulaient mettre à la gêne
Cet immense pays rétréci comme Athènes.
Ah ! ne confondez pas le cœur si différent
Du libre eitoyen de l'esclave tyran
L'un n'est point patriote et vise à le paraître
L'autre tout bonnement se contente de l'être,

et cette tirade contre les jacobins :

Ce sont tous des jongleurs, patriotes de places,
D'un faste de civisme entourant leurs grimaces,
Prêcheurs d'égalité, pétris d'ambition,
Ces faux adorateurs dont la dévotion

N'est qu'un dehors plâtré, n'est qu'une hypocrisie
Qui, pour faire haïr le plus beau don des cieux
Nous font la liberté sanguinaire comme eux.
Mais non ! La liberté chez eux méconnaissable
A fondé dans nos cœurs son trône impérissable.
Que tous ces charlatans, populaires larrons,
Et de patriotisme insolents fanfarons,
Purgent de leur aspect cette terre affranchie !
Guerre ! guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie !
Royalistes tyrans, tyrans républicains
Tombez devant les lois ! Voila vos souverains !
Honteux d'avoir été, plus honteux encore d'être
Brigands, l'ombre a passé, songez à disparaître !

De telles sorties contre les révolutionnaires, en 93, en plein théatre national, c'était d'une belle mais dangereuse áudace.

La première représentation de l'*Ami des Lois* eut lieu, le mercredi 2 janvier 93. Si grand fut l'empressement de la foule qu'un nombre considérable de curieux ne put entrer dans la salle.

Un enthousiasme indescriptible, des applaudissements frénétiques accueillirent cette œuvre vengeresse, flétrissant avec une juste sévérité ceux qui préparaient le régime odieux de la Terreur. Il y eut bien quelques tentatives de protestations jacobines, elles furent vite étouffées, réduites au silence.

Chose incroyable ! les curieux qui n'avaient pu trouver place au théâtre, restèrent à la porte, la nuit entière et toute la journée du lendemain, afin d'être bien sûrs de ne pas manquer la deuxième représentation.

Les jours suivants, même affluence ; dès trois heures, les bureaux du Théâtre Français étaient assiégés. Cependant, étant donnée la fureur jacobine, les choses ne pouvaient aller longtemps sans accroc.

A la séance du jeudi 10 janvier, les Conventionnels commencent par lire une lettre de Laya qui, prévoyant bien

quelque mauvais coup, crut bon de prendre les devants en offrant son ouvrage à l'Assemblée nationale.

La lettre était ainsi conçue :

« *Citoyens législateurs,*

« *Ce n'est point un hommage que je vous présente, c'est une dette que j'acquitte.* L'Ami des Lois *ne peut paraître que sous les auspices de ses modèles.* »

LAYA.

Les deux petites phrases suscitèrent une longue et vive discussion. La conclusion fut de renvoyer la question à l'examen du *Comité d'Instruction publique.*

Vendredi 11 Janvier : discussion non moins vive sur le même sujet, à la Commune de Paris ; là, la suspension de la pièce est votée.

Samedi 12 : dans la matinée ; on renouvelle le vote de suspension, et sans tarder, l'arrêté d'interdiction est placardé dans tout Paris. Arrive, au soir, l'heure de la représentation. Ce qu'elle fut, le comédien *Fleury* qui jouait le rôle du ci-devant marquis de Forlis nous le dit dans ses mémoires :

Au lever du rideau, la Comédie fait annoncer qu'elle est obligée de changer de spectacle.

« C'est une tyrannie ! s'écrie-t-on, et de cette voix formidable qui veut être obéie : *L'Ami des Lois ! L'Ami des Lois !*

« Quelques perturbateurs veulent se faire entendre ; c'est tant pis pour eux : le parterre les soulève, les serre, les étouffe ; il faut pour ainsi dire, qu'ils surnagent, qu'ils portent la tête au-dessus du flot pour respirer l'air. Alors, on aperçoit leur figure, on les accable de huées, et ce même flot les repoussant en dehors de lui les froisse, les

promène aux clameurs ironiques de toute la salle, enfin les jette honteusement à la porte.

« La *pièce !* la *pièce !* s'écrie-t-on.

« Le tumulte est à son comble. En vain le commandant de la garde nationale, le trop fameux *Santerre*, entouré de son Etat-Major paraît-il en superbe uniforme ; on n'écoute rien ; on se moque de lui. Les quolibets pleuvent de toutes parts en pointes de vaudevilles avec l'incessante basse continue :

« La *pièce !* La *pièce !* »

Ajoutons, pour complèter ce récit, que des troupes occupaient les alentours de la salle, qu'au carrefour Bucy, deux pièces d'artillerie étaient braquées ; qu'aux paroles et à l'attitude menaçante de l'ex-brasseur du faubourg Saint-Antoine *Santerre*, répondent ces cris répétés : « *A la porte ! Silence ! A bas le général Mousseux ! Nous voulons la pièce ou la mort.* »

C'est alors que honni, bafoué, Santerre court exhaler sa rage au Conseil de la Commune de Paris.

De son côté, Laya se rend à la Convention nationale expliquer la situation et justifier son œuvre.

Le girondin *Vergniaud* préside. Après des discussions inévitables, la majorité déclare qu'il n'appartient pas aux municipalités de censurer les pièces du théâtre ; que, pour elle, Convention, c'est assez de s'occuper du procès de Louis XVI, sans s'inquiéter de choses beaucoup moins importantes, et qu'enfin, le peuple étant ami des lois il n'y avait aucune raison pour interdire l'œuvre de Laya.

La décision de l'Assemblée est aussitôt connue ; « *elle fut*, nous dit l'acteur Fleury dans ses mémoires, *elle fut proclamée aux cris de la joie générale, au bruit des applaudissements unanimes.*

« *Nous jouâmes la pièce ; nous avions le feu au cœur. Jamais la Comédie française ne fut plus belle. Quant à moi,*

je n'ai jamais trouvé plus d'inspirations et c'était avec l'âme et l'effort d'un ennemi qui lance une flèche que je jettais au but les vers fameux :

> *Honteux d'avoir été, plus honteux encore d'être*
> *Brigands, l'ombre a passé, songez à disparaître.* »

L'affaire était-elle définitivement réglée ? Pas encore.

Le lendemain, *dimanche 13 janvier*, le programme du théâtre portait simplement : *Sémiramis*, tragédie ; — la *Matinée d'une jolie femme*, Comédie en un acte de *Vigée.*

A l'heure de la représentation, les spectateurs arrivent et commencent par réclamer l'*Ami des Lois ;* on n'obéit pas de suite à leur injonction ; ils insistent.

C'est que les comédiens sont vraiment fort embarrassés ; ils savent que les gens de la Commune sont irrités contre eux ; les irriter davantage est gros de conséquences. L'orateur de la troupe *Dazincourt* s'avance donc vers le public et lui dit que l'auteur et le théâtre ont jugé à propos d'ajourner la représentation jusqu'à ce que l'impression de l'ouvrage permette, par sa lecture et un examen calme et réfléchi de démentir les imputations dirigées contre lui.

Pareille explication est loin de satisfaire le public ; il le montre assez bruyamment, et pour apaiser ses exigences on ne trouve rien de mieux que de promettre la représentation de la pièce pour le jour suivant, *lundi 14 janvier.*

Sans faute ? crient les spectateurs.

Sans faute ! répondent les acteurs.

Le 14 arrive. Grand émoi partout.

D'une part, à la Convention, quelqu'un fait remarquer que dans un jour où tous les esprits étaient inquiets, troublés dans l'attente du jugement de Louis XVI, il ne fallait pas songer à fermer les spectacles car ce serait mettre le comble à l'agitation.

Mais, par ailleurs, un décret du 6 décembre précédent

remettait au Comité exécutif le soin de prendre toutes les mesures de sûreté pendant le procès du roi.

En conséquence, le Comité enjoint aux directeurs de théâtre d'écarter de leur programme les pièces qui avaient déja occasionné des troubles et pouvaient en occasionner de nouveaux.

C'est en se basant sur ces injonctions que le Conseil général de la Commune de Paris, interdit la représentation de l'*Ami des Lois*, « *pièce qui*, dit-il, *ne peut être regardée que comme une pomme de discorde jetée au milieu des citoyens pour allumer la fureur des partis* ». On comprend sans peine la perplexité des comédiens placés entre cette interdiction et la promesse de la veille ; promesse de jouer, sans faute, la pièce réclamée par le public.

Le soir, bien avant que les portes en soient ouvertes, le Théâtre National est cerné par des troupes et des canons.

Le public entre, et comme l'affiche annonçait un spectacle exclusivement classique : l'*Avare* et le *Médecin malgré lui*, de Molière, il réclame à grands cris l'*Ami des Lois*. Pendant qu'il s'époumonne à pousser des clameurs toujours plus furieuses, *Santerre* pénètre dans la salle ; il est escorté des officiers municipaux et doit assurer l'exécution de l'arrêté prohibitif. On l'accueille par des huées ; on lui crie : « *à bas les gueux de septembre ! à bas les assassins ! à bas le général Mousseux !* (1).

Il riposte en traitant ses insulteurs d'aristocrates.

Les comédiens déclarent enfin qu'il leur est impossible d'enfreindre une défense formelle de jouer une pièce non affichée ; alors, que fait le parterre ? il demande qu'au moins on en donne lecture ; et soudain, plusieurs jeunes gens s'élancent snr la scène, et la pièce est lue au milieu des bravos et des transports du plus vif enthousiasme.

D'après le journal de *Cléry*, le fidèle valet de chambre

(1) Santerre était un riche brasseur du faubourg St-Antoine.

de Louis XVI, le *Roi* aurait demandé à connaître la pièce et elle lui aurait été transmise dans sa prison.

On arrive au dimanche 20 janvier ; c'est la veille de l'exécution du roi ; les troubles recommencèrent au théâtre national, quoiqu'avec moins d'intensité. Les comédiens eurent le courage de résister au vœu des spectateurs qui demandaient l'*Ami des Lois* ; et, ceux-ci finissant par en prendre gaiement leur parti, on chanta et on dansa la Carmagnole jusqu'à l'heure où les spectacles finissent.

La pièce ne devait plus être jouée.

Avec sa disparition, prenait fin l'effort du parti constitutionnel modéré cherchant à opposer une digue à l'envahissement de la démagogie. Ce parti ne put survivre au supplice des Girondins. La Terreur allait commencer son règne sanglant.

A la séance du 3 septembre 93, Robespierre présidant l'Assemblée de la Convention déclara que le théâtre national était fermé : et il ajouta : « *Si cette mesure paraissait trop rigoureuse à quelqu'un je lui dirais que les théâtres sont les écoles primaires des hommes éclairés et un supplément à l'éducation physique. Quant aux acteurs et aux actrices ils seront mis en état d'arrestation à cause de leur incivisme et parce qu'ils sont soupçonnés d'entretenir des correspondances avec les émigrés ; les scellés seront apposés sur leurs papiers.* »

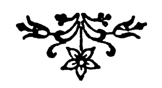
Acteurs et actrices furent, en effet, incarcérés ; ce qu'il advint d'eux, et par quel hasard ils échappèrent à l'échafaud, si l'Académie y consent, je le dirai dans une autre lecture. Pour l'auteur même de la pièce, *Laya*, il ne pouvait échapper à la vengeance de ceux qu'il avait traités de faux patriotes.

Croyant se soustraire aux poursuites décrètées contre lui il cessa de se montrer à son domicile. *Danton*, son ami, dit alors à sa femme : « *Citoyenne, si ton mari n'a pas d'asile, qu'il vienne chez moi, on ne viendra pas l'y cher-*

cher. » Laya accepta-t-il l'offre qui lui était faite ? Je ne sais ; toujours est-il qu'il fut incarcéré, et resta en prison jusqu'au neuf thermidor.

Sous l'Empire, il entra dans l'Université : professa au lycée Charlemagne, puis au lycée Napoléon ; fit pendant quinze ans des articles de critique littéraire dans le *Moniteur* ; obtint la chaire de poèsie française vacante à la Faculté des Lettres par la mort de *Delille* (1813), succéda au Comte de Choiseul-Gouffier à l'Académie, et fut enfin nommé *Censeur des théâtres.*

Du coup, après avoir connu la censure à ses dépens, il l'exerça aux dépens des autres. De ces deux rôles, sans doute qu'il aima mieux celui-ci que celui-là. On le comprend, et qui de nous n'en aurait fait autant ?





CE QUI ARRIVA AUX ACTEURS

de la Pièce intitulée

« *L'AMI DES LOIS* »

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

Je l'ai dit dans une précédente lecture; en pleine révolution, et dans ce mois de janvier 93 qui vit la condamnation et l'exécution du roi Louis XVI, le Théâtre National ne craignit pas de représenter une pièce nettement anti-révolutionnaire, avec ce titre : l'*Ami des Lois*.

Acclamée par un public enthousiaste, violemment attaquée par ceux dont elle raillait le faux patriotisme, elle devint l'occasion de troubles plus ou moins graves, et, finalement, la représentation en fut interdite. Le théâtre lui-même fut fermé.

Quant à l'auteur de la pièce, Laya, il fut bel et bien incarcéré et ne sortit de prison qu'au 9 Thermidor 94. Pour ce qui est des acteurs et des actrices, voici quelques renseignements à leur sujet.

Ils étaient au nombre de huit: sept hommes, une femme.

Le citoyen *Vanhove* représentait le ci-devant baron de Versac;

Le citoyen *Fleury* représentait l'*Ami des Lois*, c'est-à-dire le ci-devant Marquis de Forlis.

Le citoyen *Saint-Prix* représentait Nomophage, c'est-à-dire Robespierre.

Le citoyen *La Rochelle* représentait Duricrane, c'est-à-dire Danton.

Le citoyen *Saint-Fal* représentait Filto, personnage secondaire.

Le citoyen *Dazincourt* représentait Claude, autre personnage secondaire.

Le citoyen *Dupont* représentait Bénard, personnage secondaire, lui aussi.

Et la citoyenne *Suin* représentait Madame de Versac.

Or, on lit dans le compte-rendu de la séance du mardi 3 septembre 1793 : « La *Convention nationale* s'est réunie sous la présidence de Maximilien Robespierre. *Barère* a demandé que la Convention approuvât un arrêté pris par le Comité du Salut Public, portant que le Théâtre de la Nation serait fermé, que les acteurs et actrices seraient mis en état d'arrestation à cause de leur incivisme, et parce qu'ils sont soupçonnés d'entretenir des correspondances avec les émigrés ».

L'Assemblée applaudit à cette mesure et la confirma.

De ce fait, dans la nuit du 3 au 4 septembre, Dazincourt, Fleury, Vanhove, Saint-Fal, Saint-Prix, La Rochelle et Dupont furent emprisonnés aux *Madelonettes*, et Madame Suin à *Sainte-Pélagie*.

Plus tard, les hommes furent transférés à *Picpus*, et la citoyenne aux *Anglaises*, rue des Fossés Saint-Victor.

Ces acteurs et leurs camarades du théâtre français incarcérés comme eux et pour les mêmes motifs, s'attendaient trop à ce qui leur arrivait pour en être effrayés outre mesure ; ils se montrèrent impassibles et même animés de cette vieille et inaltérable gaieté française « *inséparable*,

dit-on, *du caractère des artistes en général et des comédiens en particulier* ».

En effet, dans ses mémoires, *Madame Rolland*, raconte qu'un soir elle entendit, dans les couloirs de la prison un grand bruit de chants et de rires ; c'étaient les comédiens du théâtre national qui arrivaient, sortant de jouer une pièce *anti-révolutionnaire* comme l'*Ami des Lois*, et intitulée: *Paméla*.

Ils prenaient leur prison si gaiement que l'un d'eux s'écriait : « Comme nous avons bien joué, ce soir ! Cette menace d'incarcération nous avait mis en verve.... nous faisions la nargue à nos brutes de dénonciateurs ! Nous serons peut-être guillotinés, mais, c'est égal, c'était une belle représentation ! »

L'entrée des Comédiens français aux Madelonettes fut saluée, chapeau bas, avec un long vivat par les pensionnaires de cette prison : ces représentants de la vieille société française qui comptaient, parmi eux, des de Boulainvilliers, de la Tour du Pin, de Crosné, général Lanoue, firent bon accueil aux princes de la comédie et de la tragédie.

D'autre part, dans toute la presse révolutionnaire ce fut un débordement de joie insultante, à la nouvelle de cette incarcération.

« Trop longtemps, dit une des feuilles appartenant à cette presse, la vengeance nationale est restée suspendue sur la tête des coupables. Ces messieurs, à force d'endosser le costume de Vendôme, de Bayard, ou l'habit brillant du Glorieux, et de chausser l'escarpin à talons rouges des petits marquis, se sont bêtement identifiés avec leurs rôles ; et, comme ils avaient fort bien saisi le ridicule de la cour, les honnêtes gens couraient en foule voir singer les airs pitoyables des bas-valets d'un roi, s'extasiaient à la vue d'un plumet, et se disaient, en pleurant de tendresse : *Vive le bon vieux temps ! Que n'existe-t-il encore ! Oh ! Il reviendra !*

« Et mes imbéciles de crier : *Bravo ! Bravo !* »

Un des organes du parti Jacobin, la ***Feuille de salut public***, exulte elle aussi et s'écrie : « Les Comédiens ordinaires du roi sont enfin mis en arrestation, et, sans doute, ces laquais étourdis de l'aristocratie vont subir la peine tardive que provoquaient depuis si longtemps leurs crimes collectifs et individuels envers la Révolution.

« Ce n'est point uniquement pour s'être plu à représenter, dans une république, le triomphe de la noblesse sur l'égalité, que le peuple veut le châtiment ; le spectateur le plus impartial déposera, dans leur procès, qu'ils ont été constamment et audacieusement le point de ralliement de tous les scélérats déguisés en honnêtes gens, c'est-à-dire de cette bourgeoisie lâche et impudente. »

Collot-d'Herbois, un comédien-auteur, autrefois copieusement sifflé par les Lyonnais et devenu un Jacobin farouche, dit un jour : « *La tête de la Comédie Française sera guillotinée, et le reste déporté.* » C'est un sentiment de basse jalousie qui lui fit prononcer ce terrible arrêt.

Pourquoi l'arrêt ne fut-il pas exécuté ? la cause en fut à une circonstance imprévue et providentielle.

Dans une lettre adressée à Fouquier-Tinville, Collot-d'Herbois fixa pour le 1er Juillet 1794, le jugement de nos comédiens incarcérés depuis le 3 septembre 93.

Or, en ce temps, (on était au plus fort de la Terreur) jugement signifiait *condamnation à mort :* en outre, l'exécution avait toujours lieu dans les vingt-quatre heures, si bien que le 2 juillet, une multitude encore plus nombreuse que d'ordinaire se pressait sur les quais et les ponts de Paris, avide de voir passer, dans le fatal tombereau, ces comédiens si souvent fêtés, et acclamés.

Cependant, par un hasard presque miraculeux, cette curiosité malsaine allait être déçue et la sentence sinistre de Collot-d'Herbois ne devait pas s'exécuter.

Voici l'incident auquel nos prisonniers dûrent d'échapper à une mort imminente.

Le 26 juin 94. Collot-d'Herbois avait envoyé le dossier des Comédiens français au terrible accusateur public, *Fouquier-Tinville,* avec une recommandation toute spéciale ainsi conçue :

« Le Comité t'envoie, citoyen, les pièces concernant une « partie des ci-devant comédiens français ; tu sais, ainsi « que tous les patriotes, combien ces gens-là sont contre- « révolutionnaires : tu les mettras en jugement le 13 « Messidor.

« A l'égard des autres, il y en a quelques-uns parmi eux « qui ne méritent que la déportation ; au surplus, nous « verrons ce qu'il en faudra faire, après que ceux-ci auront « été jugés ».

Collot-d'Herbois

La lettre G. écrite en grand et à l'encre après certains noms signifiait : *guillotinés* : un D. voulait dire : *déportés.*

Or, dans les bureaux du Comité public, se trouvait, en qualité de commis-copiste un jeune homme, nommé *Charles Labussière.* Celui-ci recevait les dossiers relatifs aux détenus; chargé de les numéroter, de les enregistrer, il les remettait tous les jours, à deux heures après-midi, à un membre de la Commission populaire; quarante-huit heures après, les détenus se trouvaient en jugement et presque infailliblement ensuite, conduits à l'échafaud.

Or, sans reculer devant le péril de mort qu'il affrontait, *Labussière* résolut de se dévouer pour sauver la vie d'un certain nombre de détenus, et notamment des *comédiens français.* Et voici l'ingénieux moyen qu'il employa.

Sur une vingtaine de dossiers qu'il avait à livrer, il en cachait une certaine quantité; et comme le nombre augmentait sans cesse, il imagina de venir, la nuit, à son

bureau, alors que le Comité du Salut Public était en séance, de faire tremper dans un seau d'eau les pièces cachées par lui, de les réduire en pâte, et d'en faire cinq ou six boules dont il emplissait ses poches ; puis, le matin, il se rendait dans un établissement de bains, et, au moment opportun, par la fenêtre de sa cabine, il lançait les boules dans la Seine.

On comprend que le métier n'était pas sans risque.

Dans la nuit du 9 au 10 Messidor, il sortait à une heure après minuit de son bureau, d'où il emportait les dossiers des trois journées précédentes, avec les pièces concernant les comédiens français, il allait être surpris par plusieurs conventionnels qui se disputaient dans les corridors du pavillon de Flore, aux Tuileries, où siégeait le Comité du Salut Public. Il n'eut que le temps de se cacher, avec ses dossiers, dans un coffre à bois, placé là fort à propos.

Collot-d'Herbois et ses interlocuteurs passèrent ; il eut la chance de n'être pas vu et, dès le matin, les pièces d'accusation contre les comédiens français étaient englouties dans la Seine.

Sans doute, *Labussière* était bien quelque peu soupçonné, mais en l'absence de preuves positives de sa culpabilité, il put se tirer d'affaire et échapper à la mort.

Cependant la nécessité de recomposer un nouveau dossier, de rédiger de nouvelles pièces d'accusation entraînait forcément des délais d'autant plus longs qu'il y avait alors accumulation de besogne et encombrement, à un moment où on envoyait souvent à l'échafaud de quarante à cinquante têtes par jour.

On finit par s'émouvoir, même à la Convention, de ces retards inexplicables, de telle sorte que Fouquier-Tinville lui-même se vit obligé d'adresser au Comité de Police générale, autant comme excuse que comme réclamation, la lettre suivante :

Paris, 5 Thermidor, An II de la République une et indivisible

---

LIBERTÉ, ÉGALITÉ OU LA MORT

L'accusateur public près le Tribunal révolutionnaire

AUX CITOYENS MEMBRES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE CHARGÉS DE LA POLICE GÉNÉRALE

« *Citoyens représentants*, »

« La dénonciation qui a été faite ces jours derniers, à la Tribune de la Convention n'est que trop vraie ; votre bureau de détenus n'est composé que de royalistes et de contre-révolutionnaires qui entravent la marche des affaires.

« Depuis environ deux mois, il y a un désordre total dans les pièces du Comité ; sur trente individus qui me sont désignés pour être jugés, il en manque presque toujours la moitié ou les deux tiers et quelquefois davantage ; dernièrement encore, tout Paris s'attendait à la mise en jugement des *Comédiens français* et je n'ai rien reçu de relatif à cette affaire ; les représentants *Couthon* et *Collot*, m'en avaient cependant parlé, et j'attends encor des ordres à cet égard.

« Il m'est impossible de mettre en jugement aucun détenu sans les pièces qui mentionnent au moins le nom de la prison ; dans un pareil désordre, on a fait appeler, dans les maisons d'arrêt, des personnes qui avaient été exécutées la veille. Cela peut faire un très mauvais effet dans l'esprit public. Je compte vous remettre, à la fin de cette décade, un nouveau travail sur les détenus, qui entrera, je crois, dans vos vues, et qui ne contribuera pas peu à consolider les bases de la République.

« Salut et Fraternité.

« *Fouquier-Tinville* ».

Moins d'une année après, c'est Fouquier-Tinville lui-même qui fut exécuté, en place de grève, avec quinze membres du Tribunal révolutionnaire.

Quant aux *Comédiens*, avant même que les pièces détruites fussent reconstituées, ils virent les portes de leur prison s'ouvrir grâce à la chute de *Robespierre* et à la réaction *Thermidorienne*.

Avec eux furent sauvées trois femmes qui ont marqué leur place dans l'histoire : celle qui devint Madame *Tallien ;* celle qui, devenue *Comtesse de Girardin*, fut plus tard dame d'honneur de la reine de Naples ; celle enfin qui, veuve de Beauharnais, devint l'*épouse de Bonaparte*, et monta sur le trône avec lui.

A la même époque, dix mille personnes emprisonnées furent rendues à la liberté. Quant à l'héroïque *Labussière*, il sauva plus de 1.100 personnes de l'échafaud.

C'est lui qui fut choisi par Victorien *Sardou*, comme le héros de son drame *Thermidor* représenté avec un immense succès, le 23 janvier 1891, à la Comédie française, et frappé d'interdit à la deuxième représentation, interdit qui fut l'objet d'une polémique ardente dans toute la presse et de discussions animées à la Chambre des députés.

L'histoire de cette tragédie rappelle point par point l'histoire de celle dont j'ai parlé : *l'Ami des Lois*. Peut-être aurai-je l'occasion d'en parler plus tard ; qui vivra verra.





Léonce VILTART

LECTURE FAITE A L'ACADÉMIE D'ARRAS

PAR

M. le Docteur LESTOCQUOY

Président

le 9 Juillet 1926

MESSIEURS,

Dans notre dernière séance, le 2 juillet dernier, notre distingué Collègue, M. SENS, Chancelier de l'Académie, nous donnait lecture, de la part de M. VILTART, alors souffrant, d'une notice magistralement écrite sur les œuvres et la vie de Louis Noël, le grand sculpteur artésien. En même temps, nous admettions parmi nous, à titre de membre correspondant, M. Déchin, statuaire, gendre de l'homme de talent dont la silhouette venait d'être évoquée.

Avant hier, M. Déchin m'adressait ses remerciements, il me faisait part de ses sentiments de reconnaissance envers ses parrains et en particulier envers M. Viltart dont il souhaitait le prompt rétablissement et à qui il envoyait ses sincères félicitations pour la biographie de son beau-père,

Cette lettre m'arrivait trop tard. Notre doyen n'était plus: la maladie l'avait terrassé le 4 juillet et nous l'avons conduit hier au champ de l'éternel repos.

C'est une grande perte que fait l'Académie d'Arras en la personne de M. Viltart qui, appartenant à une ancienne famille de notre ville, parent et allié d'un grand nombre de nos concitoyens, avait vécu toutes nos joies et ressenti toutes nos douleurs.

Ayant passé sa jeunesse sur la Petite-Place, au pied de ce vieux Beffroi, dont la délicate architecture n'excluait pas la sévère attitude, couronné qu'il était par le lion que nous avons vu, dans les jours sombres, abattu au milieu des ruines, ancien élève du Collège d'Arras où il remporta de nombreux succès, ayant, lorsqu'il atteignait à peine sa majorité, participé à la guerre de 1870, devenu membre du barreau et plus tard bâtonnier de l'ordre des avocats, c'était un artésien complet.

C'était un artésien, qui se délassait de ses fonctions dans l'étude du beau, dans la littérature ou dans l'art: c'était, comme il l'a dit lui-même : « un amateur d'art ».

M. Viltart avait commencé par écrire un opuscule sur un jeune peintre de l'Artois, Alexandre Boiron, mort subitement à l'Ecole des Beaux-Arts, où il concourait pour le prix de Rome. C'était un élève du peintre bien connu, Emile Breton. La notice qui lui fut consacrée fut couronnée par notre Académie, qui donna une suite à cette récompense en recevant l'auteur dans sa séance solennelle du 22 décembre 1892.

Sauf pendant une période où la maladie le tint éloigné de nous, M. Viltart fut un membre assidu de nos réunions où il faisait de fréquentes lectures et où il émaillait de temps en temps ses aperçus de remarques quelquefois légèrement ironiques, mais toujours de bon aloi. Faut-il parler des statues de Carpeaux dont il nous révéla, pour ainsi dire l'existence dans l'église de Monchy-le-Preux ?

Les quatre évangélistes et la statue de Sainte-Catherine? Dois-je citer la monographie que notre Collègue composa sur Louis Delaville, le modeleur de Lens, qui, né en 1763, mourut en 1841 et qui laissa de délicieuses statuettes, connues sous le nom de terres-cuites de Lens ?

M. Viltart a attiré notre attention sur un livre de M. Quarré-Reybourbon, paru en 1900 et intitulé : « Trois Recueils de Portraits au crayon ou à la plume ». Il a donné une étude vivante du grand peintre et aquafortiste de Saint-Omer, Chifflart, et également une biographie d'un de nos compatriotes, qui fut notre Collègue, Paul-Auguste Massy, l'auteur de la Chanson des Œillettes et du Pays des Carillons.

En 1922, nous eûmes un récit émouvant du bombardement d'Arras, résumé d'après les historiens de cette époque tragique et, pour varier

« Passant du grave au doux »,

une étude sur Colas et Jacqueline, qui, chaque année, chantent, comme le dit l'Auteur, la Fête d'Arras dans un entretien critique, satirique et patois, sur l'air immortel du Carillon.

Hélas ! Nous ne l'entendrons plus, nous ne le reverrons plus à côté de nous, mais son souvenir restera parmi ses Collègues qui l'aimaient tous.

Dr A. LESTOCQUOY.



II.

Séance publique du 25 Novembre 1926



ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAR

M. le Docteur LESTOCQUOY

Président

Mesdames, Messieurs,

Ce qui constitue l'attrait principal d'une séance comme celle-ci, c'est le discours du nouvel élu de l'Académie et la réponse qui lui est faite ; c'est aussi le rapport sur les travaux de l'année dans nos séances hebdomadaires ; ce sont encore les appréciations, quelquefois piquantes, sur les prix à décerner à propos des concours de littérature et d'histoire.

Avant de vous laisser entendre les orateurs qui vont suivre, permettez-moi, — ainsi le veut la tradition — de vous rappeler en quelques mots le souvenir des pertes cruelles que nous avons subies cette année.

C'est d'abord M. Lennel qui, souffrant depuis longtemps d'un mal implacable, tomba, en avril dernier, pour ne plus se relever. Docteur es-lettres, professeur de philosophie au Collège d'Arras, reçu parmi nous en 1910, il s'occupa assidûment de philosophie et d'histoire. Il nous fut donné, dans nos séances hebdomadaires, d'apprécier avec quelle

justesse d'idées, quelle connaissance des faits, quel jugement de grand sens, il sut faire converger l'ensemble de ces deux ordres de connaissances pour l'édification de ceux qui l'écoutaient. Avant de venir à Arras, il avait donné du Morvan un excellent aperçu sur la géographie physique et l'ethnographie ; il avait recueilli de Calais toute une série d'images et, à cette dernière ville, il avait consacré une de ses deux thèses pour le doctorat es-lettres, « *Calais au Moyen Age* ». Depuis son entrée chez nous, il s'était adonné à l'histoire d'Arras et il se documentait partout où il le pouvait, n'épargnant aucune recherche, ni dans les manuscrits, ni dans les chartes, ni dans les index bibliographiques qui concernaient notre ville. Il voulait fournir à notre histoire locale, non une série d'épisodes plus ou moins romanesques, mais des études qui devaient revêtir un cachet véritablement scientifique.

Parmi ceux d'entre nous qui assistèrent à la célébration de notre cent cinquantième anniversaire, il n'est personne qui a pu oublier son allocution sur « *Arras en 1773* ».

M. Lennel s'est aussi occupé des écrivains qui, il y a cent ans, en France et en Europe, étaient plus ou moins imprégnés du romantisme. Il nous a peint, avec une grande sûreté de touche, le pessimisme qui assombrissait la majorité des littérateurs du XIXe siècle, mais il conserva pour lui-même une vue optimiste de nos destinées qui contribua certainement à adoucir pour lui les souffrances de ses dernières années.

* * *

Le 11 juin 1926, s'éteignait à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, un de nos Membres Honoraires, M. Ernest Plocq. Appartenant à une famille d'Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Chemins de Fer, sorti lui-même de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et devenu Ins-

pecteur Principal honoraire à la Compagnie du Chemin de fer du Nord après avoir été rapporteur des travaux concernant les chemins de fer économiques et les grandes lignes aux congrès de Londres et de Berne, il avait été tout naturellement qualifié pour entrer dans notre Compagnie en l'année 1911. Son discours de réception, magistralement composé, nous offrit une étude considérable sur l'Administration à Arras au début de l'année 1789.

M. Plocq s'était depuis longtemps occupé de la question des travaux publics avant la révolution ; il avait fait porter principalement ses recherches sur la création des voies navigables dans nos régions au XVIIIe siècle. Il nous en fit profiter dans nos séances hebdomadaires, en 1913 et en 1921, où il nous fit toucher du doigt les difficultés administratives auxquelles avait donné lieu, au XVIIIe siècle, le commencement d'exécution du Canal de Saint-Quentin de la navigation de l'Escaut, du Canal de la Sensée et de la navigation de la Somme. En 1913 déjà notre honoré Collègue nous avait dressé un savant aperçu sur les chemins de fer et canaux en France et en Belgique d'après les Prévisions de 1845 et à l'heure actuelle.

M. Plocq représentait parmi nous l'esprit scientifique par excellence. Il fit honneur à l'Administration qui sut l'employer pour son propre bien et il nous fit honneur à nous-mêmes, qui avions su l'accueillir et l'entendre.

* * *

Le 4 juillet dernier, nous perdions, notre vénéré doyen, M. Viltart, qui, appartenant à une ancienne famille de notre ville, parent et allié d'un grand nombre de nos concitoyens, avait vécu toutes nos joies et ressenti toutes nos douleurs.

Né artésien, mort artésien, ayant passé sa jeunesse sur la Petite-Place, au pied de ce vieux Beffroi, dont la délicate

architecture n'excluait pas la sévère altitude, couronné qu'il était par le lion que nous avons vu, dans les jours sombres, abattu au milieu des ruines, devenu plus tard membre du barreau d'Arras et bâtonnier de l'ordre des avocats, il resta toute sa vie un artésien complet.

Il se délassait de ses travaux dans l'étude de la littérature et dans l'étude des Beaux-Arts. Il était, comme il l'a dit lui-même, un amateur d'art.

Ce fut un membre très assidu de nos réunions.

Il avait commencé par écrire un opuscule sur un jeune peintre de l'Artois, Alexandre Boiron, mort subitement à l'Ecole des Beaux-Arts, où il concourait pour le prix de Rome. C'était un élève d'Emile Breton.

M. VILTART nous a révélé, dans l'Eglise de Monchy-le-Preux, les statues des quatre Evangélistes et la statue de Sainte-Catherine, dues au ciseau de Carpeaux. Il composa une bien intéressante monographie sur Louis Delaville, le modeleur de Lens, qui appartient à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e] et qui a laissé de délicieuses statuettes, connues sous le nom de *Terres-cuites de Lens*.

Notre Collègue a appelé notre attention sur un livre de M. Quarré-Reybourbon, paru en 1900, et intitulé *« Trois recueils de portraits aux crayons et à la plume »*. Il a donné une étude vivante du grand peintre et aquafortiste de St-Omer, Chifflart, et aussi une biographie d'un de nos compatriotes, devenu notre Collègue, d'Auguste Massy, l'auteur de la *Chanson des Œillettes* et du *Pays des Carillons*.

En 1922, M. VILTART nous retraça, dans un récit émouvant l'*Histoire du Bombardement d'Arras*, qu'il avait collationnée d'après les mémoires, écrits au jour le jour, de cette époque tragique.

Il termina, peu de temps avant sa mort, en nous faisant l'historique de la *Chanson de Jacqueline et de Colas, à travers le XIX[e] siècle*, cette chanson patoisante qui sur l'air toujours vivant du Carillon d'Arras, passe en une revue

satirique, tous les événements plus ou moins notables qui se sont écoulés dans notre ville.

* * *

Nous avons encore eu le regret, le mois dernier, d'apprendre le décès de M. MILLÉQUANT, l'un de nos Membres Correspondants, Président de la Société des Rosati de Calais.

* * *

Et maintenant que nous avons rendu les derniers devoirs à ceux qui nous ont quittés pour toujours, mais dont la mémoire restera parmi nous, qu'il me soit permis de vous faire part, Mesdames et Messieurs, d'un fait qui intéresse tout particulièrement notre Compagnie.

L'an dernier, lors de notre séance annuelle, j'avais l'honneur de vous informer que par un acte notarié, daté du 24 décembre 1924, M. le Prince de Béthune nous avait fait donation d'un domaine, appelé la Ferme de Barafles, avec toutes ses dépendances, sis à Rebreuve et de divers bois, sis à Nielles-lès-Bléquin.

Or, par un décret en date du 8 août 1926, M. le Président de la République nous a autorisés à accepter cette donation.

Nous pourrons donc ainsi, concurremment avec un comité consultatif, composé de Membres domiciliés ou ayant été domiciliés dans l'arrondissement de Béthune, employer les revenus qui nous adviendront exclusivement à des œuvres de bienfaisance et d'assistance.

Ce nous est l'occasion d'adresser ici publiquement à notre Collègue, M. le Prince de Béthune, tous nos sentiments de reconnaissance pour le choix qu'il a bien voulu faire de l'Académie d'Arras dans l'œuvre qu'il a entreprise.

Mesdames, Messieurs, nous vous remercions d'avoir bien voulu accepter l'invitation que nous vous avons adressée, d'assister aujourd'hui à cette fête de l'esprit. Nous sommes bien reconnaissants envers M. le Secrétaire Général qui a bien voulu remplacer à cette séance M. le Préfet du Pas-de-Calais empêché. Quant à Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Arras, il est des nôtres et devant assister aujourd'hui à la réception de M. Louis Bertrand à l'Académie Française. il a décidé de rester parmi nous ; nous espérons que les discours qu'il entendra aujourd'hui ne démériteront pas trop de ceux qu'il aurait pu goûter chez notre grande sœur littéraire. Nous nous félicitons aussi, tout particulièrement, de voir dans notre entourage M. Barthélémy, le très distingué Colonel du troisième Régiment du génie et MM. les Officiers Supérieurs de la garnison d'Arras ; ils représentent aujourd'hui ces deux régiments que, dès avant 1870, nous avons si bien connus e tant aimés.





Rapport sur les Travaux de l'Année

PAR

M. TIERNY

Secrétaire Général

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pu me défendre d'un sentiment d'émotion en parcourant les travaux de l'Académie dont il m'échoit de vous donner la relation succincte pour cette année.

C'est une pensée de recueillement qui doit préluder aujourd'hui à cet examen. Car, parmi les Collègues laborieux qui veulent bien apporter à nos séances le fruit de leurs études et dont je vais vous résumer l'œuvre, il en est deux dont nous n'entendrons plus la voix.

Leurs écrits que j'aurai à commenter devant vous, se présenteront à nos yeux sous le couvert d'un voile de deuil et les fleurs symboliques que le rapporteur offre parfois à ses Collègues pour les remercier de leur labeur, seraient destinées, si j'employais cette métaphore, à orner leur sépulture.

L'Académie, on peut le dire, a été cette année, frappée dans ses œuvres vives, car les deux membres qui lui ont été ravis comptaient parmi les plus assidus, parmi ceux

qui s'étaient associés le plus activement à sa vie et s'étaient distingués par la haute valeur de leur coopération.

La séparation pour nous a été brutale ; jusqu'à leur dernier jour, ils ont vécu parmi nous, nous ont donné, pour ainsi dire, jusqu'à leur dernière pensée et les travaux qu'ils nous ont fournis au cours de cette année même, sont là pour suppléer à leur absence, et pour attester l'attachement qu'ils apportaient à notre Compagnie ; nous pouvons leur appliquer dans toute leur force littérale ces mots: « *defuncti adhuc loquuntur* » car il nous semble encore les entendre parler.

***

N'est-il pas juste que nous leur donnions la première place dans cet exposé ?

M. Lennel, dont on a pu apprécier lors de notre cent cinquantième anniversaire, la grande valeur comme historien et comme écrivain, en même temps que la connaissance profonde de l'histoire d'Arras sous l'ancien régime, nous donna, au mois de février, une très intéressante étude sur les « Financiers d'Arras ». Il nous montre que le prêt à intérêt fut pratiqué très tôt dans notre ville et sur une très grande échelle. Il s'y développa d'une manière effrénée malgré les sanctions de l'Eglise. Dès le début du XIII[e] siècle plusieurs familles acquirent au moyen de cette industrie une puissance étonnante, s'exemptant des taxes, arrivant aux plus hautes fonctions publiques et faisant oublier le discrédit de leurs pratiques usuraires par la protection qu'elles accordaient aux arts et leurs largesses envers les œuvres charitables.

Comme on le voit le monde n'a pas changé depuis cette époque ; il se montre toujours indulgent pour les infractions à la morale, quand elles s'opèrent sous la protection de l'argent.

M. Léonce Viltart qui dans son discours de réception, il y a quelque trente ans, nous enseigna « comment on devient amateur d'art », ne cessa durant sa carrière académique de s'intéresser à l'art et aux artistes. Profondément attaché à sa terre d'Artois, il vouait une particulière affection aux artistes qui en étaient issus. C'est dire que la famille Breton était parmi les privilégiés de son cœur.

Il commenta dans une de nos séances, l'ouvrage offert à l'Académie par son auteur le docteur Emile Poiteau sur Adrien Demont et Virginie Demont-Breton, en ajoutant des détails empruntés à ses souvenirs personnels, sur la biographie de ces deux artistes et la complèta par des renseignements intéressants sur Jules et Emile Breton qui furent leurs initiateurs. Il eut soin de rappeler qu'à son talent artistique Mme Demont joint celui de la poësie dont elle trouve les inspirations le long des grèves de la mer.

Bien peu de temps avant sa mort, notre regretté Collègue voulut témoigner sa sympathie à un autre artiste M. Déchin sculpteur, en le présentant à nos suffrages comme candidat au titre de membre correspondant. En rendant hommage à son talent, Viltart voulait l'amener à remplacer dans notre Académie son beau père Louis Noël.

La candidature de M. Déchin fut accueillie avec faveur. Le jour de son élection, M. Viltart voulut présenter une biographie qu'il avait écrite sur Louis Noël. Il nous montre d'abord les débuts difficiles de ce jeune artiste de condition modeste, parvenant à grand peine à s'imposer à l'attention, grâce à l'appui de personnes généreuses qui ont su deviner son talent. Il débute dans l'atelier de Jouffroy, obtient sa première mention en 1860, puis les récompenses se succèdent d'année en année. Viennent ensuite ses œuvres maîtresses : « La Muse d'André Chenier », « Rebecca », « David d'Angers », la belle statue de «Faidherbe » que nous aimions à contempler sur la place de Bapaume dans la pose si naturelle du guerrier moderne,

belle œuvre chère à notre patriotisme artésien et que la dernière guerre nous a ravie, sans nous la rendre. Citons encore « La Baigneuse » du Musée d'Arras, pulvérisée par le bombardement et enfin les « Evêques de notre diocèse » et la statue du « P. Halluin », si vraie dans sa simplicité dont nous attendons la réapparition sur une des place de notre ville.

L'auteur terminait son étude par le caractère de Noël qui se distinguait par la bonté, la modestie et l'affabilité.

Cette biographie fut lue à l'Académie le 2 juillet par M. Sens suivant la prière de son auteur. Celui ci, à cette date, se trouvait aux prises avec la maladie qui, quelques jours après devait l'emporter.

Huit jours après, quand nous nous assemblâmes pour notre séance habituelle, M. le Président annonça à ses Collègues la douloureuse nouvelle de sa mort en même temps que le procès-verbal mentionnait l'intéressante communication que nous lui devions. Par delà la tombe il nous parlait encore.



Après avoir honoré nos morts, ne convient-il pas de donner, parmi les vivants, la première place à celui d'entre nous qui se montra le plus actif dans sa collaboration ? J'ai nommé M. le Chanoine Vergneau.

Depuis cinq ans qu'il est parmi nous M. Vergneau n'a cessé d'être l'orateur le plus habituel de nos séances. Grâce à lui aucune d'elles n'est restée inoccupée. Il pourvoit à toutes les lacunes et a toujours prête à être servie avec toute la finesse et tout le relief désirables, quelque communication, fruit de ses patientes recherches à la bibliothèque municipale.

Son premier travail fut une étude sur Ambroise Paré, qu'il nous montre suivant les armées de François 1er et

d'Henri II dans l'expédition de Turin et au siège de Metz et mettant son talent et son expérience de chirurgien au service des blessés. Nous assistons ensuite au siège et à la destruction de Thérouanne, au siège d'Hesdin dont nous voyons toute la garnison prisonnière des Impériaux. Le grand chirurgien est entouré d'égards par les ennemis qui font à leur tour appel aux ressources de son art.

M. le Président, grâce à ses connaissances techniques, apporta à cette étude un complément bien approprié en nous montrant dans Ambroise Paré le créateur de l'antiseptie chirurgicale. Il la pratiquait d'une manière qui pourrait paraître barbare à notre époque, en arrosant les plaies d'huile ou de vin bouillants. L'enfance de l'art était terrible, le résultat n'en était pas moins atteint. Depuis, la chirurgie au lieu de progresser dans cette méthode, avait accusé un recul déplorable, jusqu'au jour où les découvertes de Pasteur orientèrent le traitement des blessures et des plaies dans leur véritable voie.

M. le Chanoine Vergneau a encore intéressé vivement l'Académie en lui présentant certaines manifestations de l'art théâtral sous des aspects originaux et variés, à des époques et dans des circonstances diverses.

Dans une ville de Thrace, Abdère, vers l'an 300 avant J.-C. l'acteur Archélaüs avait, nous dit-il, fait une si grande impression sur les spectateurs dans une représentation d'Andromède, qu'une fois sortis, ils se mirent à trembler de fièvre, leur imagination étant restée hantée par les terrifiantes images de la Méduse et de Persée. Il n'en furent guéris que quand l'hiver, en faisant baisser leur température, vint mettre fin à cet étrange délire.

Nous avons souvent à déplorer encore à notre époque, l'influence morbide produite sur les imaginations par certaines représentations du théâtre et du cinéma mais jamais, à ma connaissance, elle ne s'était manifestée d'une manière aussi visible et aussi universelle.

« Le Misanthrope » de Molière ne pouvait pas avoir les mêmes effets. M. Vergneau nous décrit les débuts très modestes de ce chef-d'œuvre de notre théâtre classique. La première représentation en fut donnée au Palais Royal en 1661, dans un décor tout à fait primitif et dans une salle mal aménagée. Le succès ne répondit pas à la valeur de la pièce. Cependant Molière lui-même représentait Alceste. Les détails qui viennent agrémenter le récit, sur le théâtre au grand siècle en relèvent l'intérêt.

Nous passons à l'époque révolutionnaire et nous voyons une pièce intitulée « l'Ami des lois » nettement hostile aux hommes alors au pouvoir, réprésentée sur le Théâtre national pendant tout le mois de janvier 1793 qui vit la condamnation et l'exécution du Roi et acclamée par un public enthousiaste. Elle finit cependant par être interdite pendant que son auteur Laya fut incarcéré ainsi que les acteurs. Leur infortune et le danger qui les menace, pendant que la presse révolutionnaire réclame à grands cris leur châtiment, n'ont point altéré leur gaîté française. Ils apportent à leurs compagnons le divertissement de leur art et sont accueillis avec sympathie dans ce milieu pénitentiaire alors composé de l'élite de la société française.

Enfin leur mise en jugement était fixée, l'accusateur célèbre Fouquier-Tinville leur réservait toutes ses sévèrités, c'était pour eux la mort certaine. Ils échappèrent cependant au supplice et durent leur salut à un employé du greffe Deporte-Labuissière qui, au péril de sa vie, détruisit les pièces principales de l'accusation. Pendant qu'on s'employait à reconstituer le dossier, la chute de Robespierre amena la mise en liberté des accusés.

M. Vergneau ajoute que onze cents personnes furent sauvées de la guillotine par Deporte-Labuissière au moyen du même procédé.

⁂

Quittons maintenant le théâtre pour passer, toujours en compagnie de M. Vergneau dans la galerie des arts.

Notre Collègue nous entretient d'un sculpteur célèbre de notre région, Carpeaux, qui comme Noël eut beaucoup de peine à s'imposer à l'attention de ses contemporains. La première de ses œuvres qui le mit en vue fut le bas-relief représentant Napoléon III devant Abd-el-Kader. On sait que l'émir célèbre capturé par La Moricière, dut sa liberté à la clémence de l'Empereur. Toute l'ingéniosité de l'artiste tendit à faire apprécier son œuvre de celui qui en était le héros et M. Vergneau nous décrit d'une manière très intéressante, les ruses qu'il déploya pour arriver à fixer l'attention du souverain sur son œuvre et à se la faire acheter par lui.

A l'occasion d'un tableau célèbre représentant « le meurtre de le Peletier St-Fargeau » M. Vergneau nous donne des aperçus intéressants sur la vie artistique et politique de son auteur David et sur certains événements historiques contemporains. David et le Peletier appartenaient au parti jacobin. Tous deux venaient de voter la mort du roi lorsque le second tomba sous le poignard d'un garde du corps.

La toile de David fut achetée par Madame de Mortefontaine fille de le Peletier St-Fargeau, royaliste ardente qui voulait faire disparaître le souvenir de la carrière révolutionnaire de son père.

Avant de prendre congé de M. Vergneau je ne puis manquer de me faire l'écho de la reconnaissance que ses Collègues ont voulu lui témoigner, de son labeur exceptionnel, en lui offrant le tirage à part des travaux qu'il leur a consacrés.

*
* *

M. le Vicaire-général Guillemant a bien voulu entretenir l'Académie de la communauté des Augustines d'Arras et lui en donner un aperçu historique. Ces religieuses s'installèrent à Ronville au début du XIIIe Siècle et adoptèrent en 1430 la règle de St-Augustin. Elles possédèrent un vaste terrain dans la rue qui porte encore leur nom ; elles furent enseignantes et hospitalières. Leur maison s'installa par la suite rue Fausse-Porte St-Nicolas (rue Pasteur). Elles montrèrent un grand dévouement lorsque le choléra se déclara au Camp de Boulogne. Le 20 juillet 1854 elles furent autorisées par un décret de Napoléon III. A Arras on les vît surtout exercer leur dévouement à l'hôpital St-Jean dont la fondation remonte à 1173. Elles y restèrent sans être inquiétées aux plus mauvais jours de la Terreur. Lors de la dernière guerre elles y prodiguèrent leurs soins aux blessés et plusieurs d'entr'elles périrent victimes du bombardement. M. le Président saisit l'occasion pour rendre hommage, en sa qualité de chirurgien-chef de l'hôpital, à l'abnégation qu'il avait admirée chez ces religieuses avant, pendant et après la guerre. Nous ne pouvons que remercier M. Guillemant de nous avoir fait mieux connaître une congrégation dont l'histoire est si étroitement unie à celle de notre ville.

***

M. Sens a mis en lumière la biographie d'un ancien Membre de notre Académie, Ansart de Mouy. Né à Rivière en 1700 d'une famille d'Arras, il fait sa carrière dans l'artillerie et parviendra au grade de lieutenant-général. Il fait sa première campagne en 1733 pour prêter secours au roi de Sardaigne Philippe V, sous le commandement de Villars l'illustre vainqueur de Denain, qui alors âgé de quatre-vingt-quatre ans termine, lui, sa brillante carrière

et auquel la vieillesse n'enlève rien de sa gaîté et de son humour.

Plus tard, de Mouy participe à la guerre presque générale déchaînée par la mort de l'empereur Charles III. M. Sens fait ressortir les traits particuliers de cette guerre, illustrée par la bataille de Fontenoy et connue sous le nom de « guerre en dentelles ». Il était d'usage alors que les dames suivissent les armées, ainsi que les marchands et les comédiens. Les divertissements alternaient avec les opérations de guerre et les comédiens recevaient même des sauf conduits pour aller divertir l'ennemi. Echange de bons procédés qui rappelle bien la célèbre apostrophe de Fontenoy : « Tirez les premiers ! »

Au milieu de sa carrière mouvementée, de Mouy ne dédaigna pas les lettres. Détaché à Arras en 1740 il fut reçu à la Société littéraire, ainsi qu'on appelait alors notre académie. Il mourut à Arras en 1771.

Son discours de réception eut pour sujet « de l'utilité de l'Histoire ». Ce titre surprend un peu les esprits de notre époque par son caractère abstrait et général et puis l'utilité de l'Histoire a-t-elle besoin d'être démontrée ? Oui cependant, dira-t-on, puisque les peuples comme les gouvernements savent si mal profiter de ses leçons. D'ailleurs il n'est pas de principe qui ne soit discuté dans ce siècle. N'a-t-on pas été jusqu'à proposer dans certains milieux de rayer l'Histoire de nos programmes ? Décidément je crois qu'il ne serait pas sans intérêt de relire le discours de de Mouy.

A cette occasion M. Sens n'oublia pas de rappeler que son héros Ansart de Mouy appartenait à la famille dont descend notre digne concitoyenne Madame Becthum.

Ce n'est pas à l'Académie d'Arras que l'utilité de l'Histoire aurait besoin d'être démontrée car c'est dans son domaine que se meut principalement l'activité de notre Compagnie.

M. Lavoine nous apporte de temps en temps le résultat des trouvailles qu'il fit aux archives. C'est ainsi qu'il réussit à établir la filiation de la famille de Robespierre depuis l'an 1462. Le berceau de la famille est à Beaudricourt, (canton d'Avesnes-le-Comte).

Il a découvert aussi d'intéressantes notes de police de l'an XII relatives à un voyage que fit à Arras la veuve de Joseph Lebon, et à l'agitation autour de sa personne du clan des anciens terroristes qui, à cette époque, n'avait pas encore abandonné tout espoir de domination.

M. Lavoine nous entretient encore d'un soulèvement provoqué à Bapaume en 1790 contre le droit de péage et les employés chargés de le percevoir.

Enfin il donne l'historique du couronnement de la « Rosière d'Oppy » coutume fondée en 1770.

* * *

Avec M. Poiret nous abordons des sujets d'un caractère plus utilitaire, mais qu'il sait toujours environner d'une grâce tout académique et quand il traite, par exemple, des maladies de la pomme de terre, de l'influence de l'électricité, des engrais chimiques et catalyptiques sur la germination des plantes, où sent chez lui le professeur en qui les traditions de la haute culture intellectuelle sont inséparables de la connaissance approfondie des lois de la culture du sol.

Il a, du reste, de qui tenir et nous le montre, quand il nous parle de celui qu'il peut considérer comme son ancêtre dans un art qu'il pratique avec tant de talent, La Quintinie, le créateur des jardins potagers et fruitiers du château de Versailles. Avant de devenir un célèbre horticulteur La Quintinie fut un brillant avocat. La visite qu'il fit de certains jardins fit naître en lui une autre vocation. Il obtint, dans les jardins royaux des résultats merveilleux,

pour l'époque, de culture forcée et réussit à donner de la saveur aux fruits que l'on cultivait alors surtout pour la beauté extérieure.

***

M. Sion, à l'aide de contes en prose grâcieusement présentés, a réussi à tirer tout un enseignement moral d'ingénieuses allégories empruntées aux règnes animal et végétal. Ici nous voyons l'humble moineau dédaigné des espèces ailées plus aristocratiques, leur prouver sans peine sa supériorité par sa ténacité dans l'âpre lutte pour la vie. Là ce sont des arbres d'espèces différentes qui se disputent la prééminence en attendant que la déesse Pomone vienne les apaiser en leur démontrant que leurs qualités respectives contribuent à l'harmonie universelle. Dans une autre fable nous voyons un charitable Jeannot lapin se détournant de son chemin pour le salut d'une couvée de perdrix. Bel exemple de solidarité chez les animaux traqués par les mêmes ennemis, proposé à la méditation des hommes.

Et nous pourrions ainsi passer en revue les vertus et les défauts de l'humanité mis en œuvre par les êtres inférieurs, si les courts instants qui me sont accordés me permettaient d'analyser tout le répertoire de notre distingué Collègue.

Nous devons également à M. Sion la déscription des cathédrales d'Albi et de Bourges.

***

M. Dupret a présenté à l'Académie une étude sur Taylor et son système d'organisation scientifique du travail, dont l'application a permis de réaliser dans l'industrie, de notables économies d'espace, de temps et de force. Taylor se

gardait bien d'omettre le côté psychologique ; il nous montre l'ouvrier très accessible au raisonnement et conseille de l'intéresser à sa tâche en proportionnant son salaire au résultat obtenu, sans descendre toutefois au-dessous d'un minimum fixe.

* * *

M. Jardel nous fait entrer dans le domaine scientifique et industriel. Il nous apprend que la fabrication de l'ammoniaque, sur laquelle il avait fourni l'an dernier une étude scientifique, est entrée dans le domaine pratique. Il nous a entretenu aussi des procédés purement mécaniques substitués maintenant dans l'industrie de la verrerie à l'antique procédé du souffle humain si désastreux pour l'hygiène et la santé.

Mais notre Collègue ne veut pas se confiner dans les sujets savants ; il sait aisément, grâce à la variété de ses connaissances, passer du plaisant au sévère et *vice versa*. Tout le monde connait le théâtre de Guignol, mais bien peu en connaissent l'origine. M. Jardel veut bien nous l'indiquer. C'est à Lyon que Guignol naquit au début du siècle dernier et ses représentations y sont encore en honneur, intéressant les personnes de tous âges et de toutes conditions et créant entr'elles une association dite « Académie de Gourguillon », dans laquelle règne la plus franche camaraderie et la gaîté la plus simple. Guignol a son répertoire, ses personnages dont les caractères sont connus comme ceux du théâtre classique. M. Jardel voulut bien nous initier à cette littérature peu connue, en même temps qu'il nous expliquait la manœuvre des personnages en bois chargés de l'interpréter.

* * *

Comme vous le voyez la variété n'a pas manqué aux travaux de l'Académie qui a pleinement justifié son titre de « Société des lettres, sciences et arts ».

Ajoutons qu'à ses travaux académiques viennent maintenant s'adjoindre les soucis de la propriété, avec le domaine de Barafles qu'elle doit à la munificence de M. le Prince de Béthune. La propriété qui apporte aux particuliers la jouissance et le repos, constitue au contraire une charge pour les associations comme la nôtre. Nous ne nous en plaignons pas, au contraire, puisque nous voyons, par elle, s'élargir le champ d'action de notre Académie, dans le domaine de la bienfaisance, de l'encouragement au bien et du progrès.





DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DUQUÉNOY

Membre résidant

MESDAMES,
MESSIEURS,

Les Académies recrutent habituellement leurs membres parmi les hommes qui se sont illustrés dans les Sciences, les Lettres ou les Arts.

Venant à vous les mains vides, je reste confus du grand honneur que vous m'avez fait en daignant m'accueillir dans votre docte Compagnie.

Vous n'avez pas tenu compte de mon mérite inexistant, ce qui prouve que les esprits les plus cultivés sont aussi les plus indulgents. Connaissant ma passion pour la numismatique, vous vous êtes souvenus d'artésiens érudits qui se distinguèrent dans cette partie des sciences historiques, et, sans doute, vous avez espéré qu'en fervent disciple et admirateur de leurs travaux j'essaierai un jour de marcher timidement sur leurs traces.

Je ne serai pas assez présomptueux pour prétendre être le continuateur de leur œuvre, trop heureux, s'il m'est permis, m'inspirant de leurs recherches, de pouvoir ajouter une pierre à l'édifice si patiemment construit.

Avant de vous entretenir de l'histoire monétaire de l'Artois et de ceux qui y consacrèrent de longues années d'études, j'ai un pieux devoir à remplir, c'est d'évoquer le souvenir de l'homme aimable et bon, de l'amateur d'art, du connaisseur fin et subtil que fut Monsieur Advielle.

Monsieur Advielle s'était adonné dès son adolescence au « bibelot »; il aimait à montrer à ses amis ses premiers achats qui remontaient à la première moitié du second Empire, à une époque où peu de personnes se souciaient de rechercher et de sélectionner les objets d'art des siècles passés, il fut à ce titre un véritable précurseur.

Le besoin de les découvrir, de les collectionner et de les étudier l'amena à choisir sa profession qu'il exerça plus en dillettante qu'en officier public et qui représente quand il s'agit de lui, un ensemble considérable de travaux de recherches, de classement qui sont restés ignorés car il faut le proclamer, c'était un modeste.

J'ai eu l'occasion de causer maintes fois de lui à des amateurs d'art ses contemporains qui m'ont conté des anecdoctes amusantes.

Une « belle vente » était pour lui une fête, un véritable régal... son inventaire dressé avec un soin méticuleux, ses descriptions plusieurs fois remaniées, laissaient apparaître les objets au catalogue dans leurs moindres détails. Il arrangeait lui-même avec la même conscience l'exposition qui la précédait; le jour venu, il recherchait les amateurs éclairés, les conduisait la voix émue devant les joyaux de la collection car il les avait remarqués d'un seul coup d'œil et il ne se trompait jamais. Il prenait plaisir à prendre en mains ceux qui étaient remarquables, à les replacer, à les reprendre tant le culte du beau était inné chez lui.

Le jour des enchères, sanglé dans une impeccable jacquette, le sourire ne le quittait pas. Il était aimable et d'une distinction exquise; ne pouvant se départir d'un geste d'appréhension quand il se dessaisissait d'une pièce

fragile et rarissime qu'un amateur lui retirait des mains pour l'admirer de plus près. Il ne la perdait pas de vue et quand il avait laissé choir son marteau d'ébène, il la reprenait une fois encore avec un air de regret,... il ne la reverrait plus.

Au contraire, dans les ventes banales on ne le reconnaissait pas; il était nerveux, impatient, irritable, cassant même, l'objet d'art manquait, il ne professait que pour l'objet d'art. Certains de ses amis, chasseurs comme lui, car il chassait à ses heures, m'ont affirmé qu'il ne rentrait jamais bredouille... faute de gibier, il avait généralement « déniché » entre deux battues, dans quelque coin obscur de notre campagne d'Artois, un objet qu'il convoitait souvent longtemps avant de pouvoir l'obtenir. Sa réputation de fin connaisseur le suivant partout, il suffisait que Monsieur Advielle l'ait admiré pour en avoir que plus de valeur.

Combien de visites ne fit-il pas à des personnes qui possèdaient un bibelot de choix dans la seule intention de le revoir une fois de plus.

Une telle passion pour l'art lui avait fait acquérir des connaissances générales très étendues. Il devint le conseiller et l'ami d'amateurs très distingués tel que M. le Vicomte de Galametz avec qui il collabora très étroitement à l'ancienne Société des Amis des Arts qui connut de son temps une belle prospérité. Il prit part à toutes les manifestations artistiques locales, il collabora aux expositions rétrospectives de 1896 à Arras, du Nord de la France en 1904. Il fit choix du groupement magnifique qu'envoyèrent les Collectionneurs d'Arras à l'exposition de Roubaix en 1911.

Entre temps M. Advielle avait succédé à M. Edmond Tricart décédé, comme conservateur du Musée ; n'était-il pas le seul qualifié à l'époque pour assurer la conservation de nos richesses locales.

Sa venue contribua à élargir la variété des collections en augmentant celles que son prédécesseur avait classées avec tant d'ordre et de méthode.

Son activité rayonna dans toutes les sections, ne fût-il pas l'instigateur patient du don puis du legs Bottiaux qui comprenait des tableaux dont quelques jolis Doncre, de belles armes et sa bibliothèque.

Cédant à son penchant naturel pour la céramique qui le passionnait, les Vitrines de porcelaine d'Arras s'accrurent vite d'un complément de pièces de formes de cette fabrication qu'il savait aller chercher aux bons endroits. Il les demandait si gentiment, comme une petite sœur des pauvres !... pour le Musée ! Il renova les salles locales en y laissant une large part aux étains de la marque au rat qu'un de vos membres M. Morel venait de mettre en lumière, aux dentelles, aux objets des corporations qu'encadrait avec nombre de vieilles reliques arrageoises le plan en relief de la Ville au XVIIIe siècle que l'Hôtel des Invalides venait de nous abandonner. Il créa presque intégralement la galerie du Mobilier (encore une de ses prédilections) pour laquelle il obtint des dons importants de vieilles familles de la région car il était de ceux qui ne reculaient devant aucune démarche ni aucun obstacle pour enrichir « son Musée » qui était devenu l'idéal de sa vie.

Arrivé déjà au déclin de sa carrière en 1914, la cruelle destinée s'acharna à partir de ce moment à ne rien laisser subsister de ce qui eut pu perpétuer sa mémoire.

Les galeries de Saint-Vaast témoins indiscutables de son activité, s'effondrèrent les unes après les autres sous les obus incendiaires de l'ennemi, tandis que les feuilles des archives s'envolaient en flammes à travers la ville embrasée.

En Juin 1915 toute son œuvre avait disparu. La destruction complète des bâtiments et son grand âge surtout (83 ans) ne lui ont pas permis de regrouper lui-même les

quelques épaves roussies par le feu qui avaient été sauvées pendant le sinistre et qu'il était revenu faire évacuer pendant les accalmies de la bataille d'Artois, sur Amiens, puis Paris.

***

Le Musée d'Arras possèdait avant guerre une suite déjà importante de monnaies et médailles. La numismatique antique et moderne y était représentée par quelques belles séries que les regards des visiteurs ont souvent trop délaissées Pourtant ces petits monuments présentent un puissant intérêt pour le chercheur, l'amateur d'art ou d'histoire. La numismatique, comme l'indique son nom formé sur le Gréco-latin *numisma* ou *nomisma* est la science des monnaies et médailles anciennes. Elle considère ces monuments soit en eux-mêmes, soit dans les documents qui les concernent sous le rapport économique, législatif, artistique, aussi bien qu'aux divers points de vue des sciences historiques : mythologie, iconographie, épigraphie, géographie, chronologie. C'est une des bases fondamentales de l'archéologie et une des sources les plus précieuses des annales de l'évolution économique des peuples.

L'étude des monnaies n'est pas une science stérile, elle est au contraire féconde et pleine d'enseignements variés. Un médailler constitue un véritable dépôt d'archives officielles de documents contemporains qui n'ont pu être altérés à travers les âges par des transcriptions maladroites, des suppressions arbitraires ou inconscientes. Une médaille est bien souvent le seul document authentique qui ait préservé un événement historique de la profanation de l'oubli.

La suite monétaire d'une ville, dit Babelon, refléte son histoire politique et économique d'une manière remarquable. L'histoire Grecque va nous en offrir un exemple saisissant en étudiant les monnaies d'Ephèse :

Si on les dispose soigneusement suivant l'ordre des temps on peut suivre pas à pas l'histoire de l'art dans la capitale de l'Ionie. On assiste à ses débuts, à son épanouissement, à sa décadence. C'est l'imposante théorie des dieux honorés dans la ville, l'Arthémis éphésienne et ses symboles, le cerf et l'abeille, Zéeus, Apollon, les divinités allégoriques comme le dieu du Mont-Pion, les dieux fleuves Caistre, Cenchrius et Marnas. On suit les différents épisodes des légendes relatives à l'établissement des Ioniens en Asie Mineure, Corésus un des fondateurs mythiques du temple d'Arthémis et jusqu'à Héraclite le philosophe de la mélancolie.

Toutes les phases de l'histoire politique s'y retrouvent également. Elles nous montrent Ephése subissant, tour à tour, la suprématie d'Athènes ou la domination des Perses, s'alliant avec Yasos, Rhodes, Cnide et Samos ; ballottée entre la tyrannie et la démocratie, frappant monnaie ensuite au nom d'Alexandre, de Lysimaque, des Séleucides, des Ptolémées ; changeant de nom au gré de ses maîtres, s'appelant tour à tour Arsinoé, Euridicée reprenant son nom d'Ephése, affirmant son alliance avec Mithridate et enfin accueillant dans son port la galère qui portait le Proconsul Romain.

La numismatique Ephésienne n'est pas une exception, partout les monnaies sont le reflet de commotions politiques, de l'histoire de l'art, de la vie municipale, de l'activité commerciale, de l'expansion et du rayonnement au dehors ; de cette diversité d'institutions, d'usages, de traditions qui procure à l'étude de l'Antiquité un si puissant attrait.

Œuvres d'art par elles-mêmes, les monnaies antiques nous conservent l'image et le souvenir des autres œuvres d'art, quant aux médailles de Syracuse, de Térina, de Clazomène, de l'Elide ou de la Thessalie que les Grecs ont faites si belles, mus semble-t-il par un sublime instinct

d'immortalité, elles resteront les éternels modèles des artistes de tous les âges futurs.

L'histoire monétaire de notre petite patrie est tout aussi intéressante et nous y retrouvons les mêmes enseignements, c'est la peuplade Gauloise des Atrébates fière et indépendante subissant tour à tour le joug Romain et les invasions des Barbares, affirmant l'autorité des Empereurs Carolingiens, exaltant la puissance féodale, marquant l'expansion de l'unité royale, l'occupation Espagnole et enfin le retour définitif à la Couronne de France.

Un des signes les plus visibles de la prospérité économique, est l'intensité de la circulation monétaire. Si l'on en juge par la quantité de monnaies gauloises trouvées dans notre région, nos ancêtres devaient être riches et puissants. On les rencontre non pas seulement disséminées en exemplaires isolés, mais aussi entassées en de véritables trésors telle la trouvaille d'Aubigny qui comprenait environ 700 pièces d'or dites à l'Epsilon, et qui représentait 4 kilos 1/2 d'or. Selon toute probabilité la peuplade Gauloise des Atrébates eut ses premiers monnayeurs deux siècles avant l'arrivée de César. Le graveur s'inspire des statères grecs apportés par les marchands Phéniciens par l'intermédiaire de Massilia, l'antique Marseille. Le monnayage est rudimentaire, les pièces sont coulées, elles représentent une tête d'Apollon laurée aux cheveux démesurément bouclés. Mais l'artiste ne s'attarde pas indéfiniment dans la copie difforme des produits grecs, les symboles religieux et militaires l'inspirent, c'est de la religion surtout que parle notre première monnaie locale. Nous n'y retrouvons pas la représentation des Dieux, mais des rameaux, des signes mystérieux qui rappellent une forme céleste ou qui renferment une vertu divine : la roue solaire, la rosace stellaire, le croissant lunaire, l'S ou la courbe serpentine, la branche de gui, le rameau des arbres consacrés, tels sont les principaux emblèmes.

Avec la conquête Romaine, il y a progrès, le type s'améliore, nous voyons alors apparaître une série de pièces de joli style en argent et en bronze, non plus anépigraphes mais avec les légendes Carmanos Comios ou Commios, Carcicios Audobru.

Je ne veux pas vous répéter l'histoire aventureuse de Commios, l'intrépide adversaire des romains, qui eut d'ailleurs les honneurs des Commentaires. La pièce qui le représente, une des plus belles de notre série gauloise est tellement jolie que je ne puis résister au désir de vous la décrire : c'est au droit la tête d'un jeune homme aux traits nobles et réguliers, coiffée du casque orné d'une plante trifide qu'on rencontre souvent sur les monnaies de l'époque et qui sans doute devait enfanter plus tard la fleur de lys. Des mèches de cheveux tombant sur les épaules couvrent la nuque, un léger collier orne le cou, le buste est drapé dans le paludamentum. Au revers ce n'est plus le cheval désarticulé du monnayage primitif mais le coursier fougueux digne monture du chef valeureux.

La Gaule conquise, le monnayage autonome cesse. L'esprit de domination qui animait les Romains et leur volonté très ferme d'établir l'unité dans tout l'empire leur fit assimiler la Gaule à l'Italie tant pour les mœurs que pour l'administration. Les Gaulois durent adopter le système monétaire de Rome devenue impériale et les ateliers de la Gaule ne fabriquèrent plus que la seule monnaie romaine ayant pour type principal la tête des Empereurs. Pendant cette période l'atelier d'Arras paraît chômer ; bien que les pièces Gallo-romaines trouvées dans notre région soient innombrables aucune ne peut être considérée comme frappée à Arras ou en Artois.

L'étude des lois salique et ripuaires nous montrent qu'à l'époque Mérovingienne le système monétaire procède de celui des Romains. Il comprend des pièces d'or, d'argent et de bronze. Mais l'or surtout fut employé, l'or rouge, l'or

brillant comme disent les vieux chants du Nord, que les Saliens affectionnaient presque seul. Jusqu'à ce jour aucune monnaie Mérovingienne n'a pu être attribuée à Arras. De très rares exemplaires décrits par Hermand et Dewismes ont été classés à Boulogne, Saint-Omer et Thérouanne.

Nous voici à la deuxième race ; bien qu'aucun texte Carolingien ne mentionne pour la France proprement dite, une monnaie d'or officielle, on en rencontre pourtant quelques unes qui semblent avoir été émises pour faciliter le commerce international. Néanmoins, on peut dire que l'Empire Carolingien fut sous le régime du monométallisme argent. L'édit de Pitres, dont un article restreignait le nombre des ateliers monétaires de l'empire à neuf, parait avoir été caduc dès sa promulgation. De nombreuses villes frappent monnaie au nom de l'empereur et les forges d'Arras, qui n'avaient pas été comprises dans la liste officielle, reprennent à cette époque une activité inaccoutumée. Elles fournissent de beaux deniers d'argent d'un type légèrement modifié, c'est-à-dire portant d'un côté au lieu du nom royal en légende circulaire, la formule *gratia di Rex* entourant le monogramme du prince, au revers le nom de la cité et dans le champ une croix. Nous avons de cette période des pièces de Charles le Chauve, Charles le Simple Eudes et Lothaire.

Après le régne éphémère du dernier Carolingien, Hugues Capet, fondateur de la troisième race de nos rois, monte sur le trône, les monnaies de ce prince sont extrémement rares, un seul denier frappé à Arras a été décrit par Dewisme.

Les empiétements successifs des comtes de Flandres sur le pouvoir royal donnèrent à ceux-ci une puissance presque illimitée. Nous voyons, sous Philippe d'Alsace, la Flandre atteindre un haut degré de prospérité ; à cette époque Arras, qui en est la Capitale, frappe une quantité considérable de petites mailles imitées de celles d'Ypres,

aux revers variés dont certaines portent le nom du monétaire Simon. Mais la mort de Philippe d'Alsace, circonstance néfaste pour la Flandre, entraine au profit de la France le démembrement de cette vaste province. Philippe Auguste saisissant cette occasion prend les armes et malgré les murmures des Flamands rentre en possession des villes formant la dot de sa femme et dont Arras faisait partie. Les petites mailles fabriquées par les Comtes de Flandres étant insuffisantes pour les besoins du commerce, un des premiers soins du roi, en prenant l'administration des territoires qui allaient devenir le Comité d'Artois, fut d'y faire battre monnaie à son nom. Immédiatement de notre atelier sortent des variétés nombreuses de deniers et d'oboles au type de Paris qui tendait à se propager au fur et à mesure que la royauté étendait sa puissance.

Avec Robert d'Artois, second fils de Louis VIII, à qui il laissait par testament les villes d'Arras, de Béthune, d'Aire, d'Hesdin et de Lens, le monnayage comtal réapparait. Dès que ce prince eut pris possession de son apanage il frappe une série de petits deniers portant son écusson adopté depuis pour celui de la province. Enfin nous connaissons de la Comtesse Mahaut une petite maille qui clôture cette série.

A nouveau notre atelier tombe dans l'oubli pour reprendre son activité et arriver à son apogée sous l'occupation Espagnole. C'est alors que sortent de notre « monnaierie » ces magnifiques séries d'or, d'argent et de bronze à l'effigie et aux armes de Philippe II d'Espagne. Le Rat est alors adopté comme différent monétaire et nous voyons ce symbole figurer sur les pièces jusqu'à la fin.

Une frappe intense se poursuit également sous Philippe IV, ce sont les Escalins au lion conquérant, les Daeldres, les Patagons aux formes massives manquant un peu d'élégance. Puis c'est le retour de la ville à la Couronne

de France ; les premiers coins de Warin nous offrent alors une effigie très fine et très expressive de Louis XIII et l'atelier d'Arras cesse définitivement sa frappe après avoir donné quelques pièces superbes au type de Louis XIV enfant.

La numismatique ne borne pas ses recherches aux seules monnaies de compte. Les jetons si nombreux au Moyen-Age, les méreaux, les médailles commémoratives augmentent l'intérêt de cette science si vaste.

Les jetons, frappés le plus communément en cuivre, mais aussi en or et en argent, étaient au début des instruments de compte. Ils avaient dans les opérations arithmétiques une valeur de position. Ils représentaient suivant qu'ils étaient placés sur le tableau dans une colonne ou dans une autre des unités, des dizaines, des centaines et ainsi de suite. Il y en avait de spéciaux aux gens des comptes du Roi, de son administration, à ceux de sa chambre aux deniers et des offices de son Hôtel comme l'écurie, la vénérie sans oublier la cuisine.

On ne doit donc pas s'étonner que les villes, dont l'administration au Moyen-Age avait une individualité si prononcée n'eussent pas leurs jetons propres.

Arras naturellement en a une série importante, ce sont ceux de Monseigneur Robert d'Artois, des Gouverneurs de la Province, des Rois d'Espagne pendant l'occupation, de la Chambre Échevinale et des États d'Artois, des personnages célèbres civils ou ecclésiastiques comme les abbés de St-Vaast.

Ils reçoivent des destinations nombreuses et les occasions d'en émettre se multiplient à l'infini : Une bataille, un mariage, une entrée en fonctions dans une nouvelle charge, un événement heureux ou malheureux comme la famine en Artois fournissaient la matière d'un emblème ou d'une légende. Les armoiries avaient alors une grande importance, aussi, les jetons portent presque toujours

celles des personnages pour qui ils étaient frappés. Ces Blasons présentent donc une extrême variété et une collection de ces petits monuments constitue un véritable armorial, auxiliaire précieux pour l'Héraldique.

Les méreaux, petites pièces de plomb ou de cuivre, furent aussi d'un usage très répandu dans la Ville dès le XIII° siècle. La Commune, l'Abbaye de Saint-Vaast, les Marchands, les Corporations, les Confrèries, les Eglises usèrent à l'envi jusqu'au milieu du VIII° siècle d'un moyen aussi simple que commode pour suppléer à une menue monnaie insuffisante.

Il n'est pas jusqu'aux médailles religieuses qui ne retiennent l'attention. D'un style parfois naïf, quelque fois très artistique, coulées ou gravées pour les manifestations de leur foi par nos populations chrétiennes, elles sont les souvenirs impérissables des fêtes patronales, des pélérinages, des dévotions locales. Quand on parcourt l'ouvrage si documenté de M. Dancoisne, on croit lire une véritable histoire ecclésiastique, une vie des Saints de notre Artois.

Vous le voyez, Messieurs, le champ, est vaste, la moisson déjà a été belle et fructueuse après les Hermand, les Dewismes, les Dancoisne, les Déchamps de Pas qui furent des vôtres comme membres résidants ou correspondants j'arrive bon dernier en glaneur. Qu'il me soit possible de ramasser quelques épis oubliés. J'aurai acquis alors quelques mérites à siéger parmi vous et votre indulgence à mon égard n'aura pas été vaine.





Réponse au Discours de Réception

DE

M. DUQUÉNOY

PAR

M. SENS

Chancelier

MONSIEUR,

Vous m'avez demandé, comme à l'un de vos parrains de vous faire le plaisir et l'amitié de répondre à la première communication que vous faites à notre Compagnie, c'est-à-dire à votre discours de réception. Avec l'assentiment de nos Collègues, je réponds très volontiers à votre désir, car je vois en votre aimable invitation, un rapprochement de nos goûts personnels de recherches et d'études.

Vous vous excusez, dites-vous, de venir à nous les mains vides. Serait-ce parce que vous n'apportez pas, en franchissant le seuil de l'Académie, une série de volumes qui représenteraient vos travaux et vos observations recueillies au cours des études auxquelles vous vous seriez livré. Soyez sans inquiétudes, notre Société est assurée que votre collaboration sera très efficace et que vous aurez souvent l'occasion de nous entretenir de questions historiques et scientifiques auxquelles vous consacrez les loisirs que vous laisse l'exercice de votre profession. A ce sujet,

je puis rappeler ici la mémoire d'un membre de l'Académie qui, comme vous, était pharmacien, M. Gossart, bien connu de toutes les familles arrageoises. Il occupa son fauteuil pendant une vingtaine d'années et si nos Mémoires n'ont imprimé de lui aucun travail, les procès-verbaux relatèrent très souvent son intervention dans les discussions ou conversations engagées au cours des réunions hebdomadaires. Son nom y revient toujours pour rappeler combien était grande son érudition. Il avait beaucoup lu, beaucoup retenu, et sa mémoire fidèle lui permettait souvent de faire, *inpromptu,* à ses Collègues de véritables conférences.

En prenant place au milieu de nous, vous avez voulu, suivant une très louable tradition, rendre un pieux hommage à la mémoire de votre prédécesseur et pour nous la rappeler vous avez pu recueillir de la bouche de ses contemporains bien des renseignements intimes qui vous ont fait connaître toutes ses qualités. Vous les avez mises en lumière et d'une façon si parfaite, que l'Académie après vous avoir écouté, ne peut que vous remercier du fidèle portrait que vous en avez tracé. Elle eut voulu, lors de ses funérailles, adresser publiquement à son collaborateur le suprême adieu, mais dût s'incliner, devant la modestie de M. Advieille qui déclinait à l'avance cette amicale intention. En séance privée, notre Président voulut néanmoins nous entretenir de ce Collègue disparu et nous retraça sa carrière honorable en soulignant les traits particuliers de son caractère affable et de ses connaissances artistiques.

Vous venez, Monsieur, de nous donner un aperçu des plus intéressants sur une science qui vous passionne depuis vos jeunes années passées au collège, et en différentes occasions vous m'avez indiqué comment l'étude des histoires Grecque et Romaine, vous avait donné le goût de la Numismatique. Je n'en fus pas étonné, car je subis moi-même le même attrait et je me souviens que, bien souvent,

en sortant des cours du collège, nous parcourions la ville, mon ami Adolphe Lenglet et moi, pour visiter les quelques antiquaires d'Arras et commencer de modestes collections qui se composèrent au début de simples monnaies de billon anciennes, Romaines et Françaises. Que de fois nous allâmes chez Clairet, place Sainte-Croix, chez Typhain, rue du Cardinal, chez Minart, rue du Canon d'Or, pour remuer les monceaux de vieilles monnaies et faire notre choix.

Vous avez commencé comme nous et vous vous rappelez toujours, sans doute, avec émotion, les débuts de votre collection. Mais vous avez eu par la suite bien des moments de satisfaction en la voyant s'accroître jusqu'à ce jour. Vous possédez maintenant des séries importantes de monnaies Grecques, Romaines et Françaises que bien des Musées pourraient vous envier. En ce qui concerne notre vieux sol d'Artois, vous avez pu grouper un certain nombre de monnaies de la Morinie et de l'Atrébatie, et parmi ces dernières, vous en possédez des anciens chefs locaux, Andobru et le célébre Comius, souvent cité par César dans ses commentaires. Vous rappelant vos origines artésiennes, vous avez voulu vous attacher également aux pièces frappées à Arras et vos recherches patientes vous ont permis de recueillir des exemplaires rarissimes de monnaies de l'Epoque Carolingienne, de Charles II le Chauve, Eude, Charles III le Simple, Lothaire, toutes pièces que les amateurs se disputent âprement dans les ventes publiques. Puis, vous avez formé une suite importante et très probablement unique de celles qui furent frappées sous les rois d'Espagne Philippe II et Philippe IV, possesseurs de l'Artois et dont notre Musée Communal possède encore un grand nombre de coins, qui ont servi à leur frappe.

A coté des monnaies, voisinent dans vos cartons d'autres séries du même genre. Ce sont les jetons, les méreaux

de chapitres ou de corporations, les médailles commémoratives, les médailles religieuses, se rapportant à notre région. Vous avez pu grouper quelques spécimens artistiques variés et peu communs du célèbre évêque d'Arras Perrenot de Grandelle, ainsi qu'un superbe médaillon du dernier évêque d'Arras, à la Révolution, Monseigneur de Conzié.

Vous avez ainsi sous la main tous les matériaux pour établir un inventaire commenté de la Numismatique en Artois. Des travaux de ce genre ont bien paru, mais à des dates déjà anciennes. M. Alexandre Hermant a publié son *Histoire monétaire d'Artois*, en 1843, M. Devisme a écrit sur le même sujet en 1866. Mais combien n'a-t-on pas depuis, mis à jour des exemplaires inconnus ou donnant des variétés de frappe. Vous êtes tout indiqué pour remanier et remettre à jour ce travail d'Histoire locale. On peut être assuré que celui-ci sera très consciencieux, si l'on connait avec quel soin scrupuleux et avec quelle vérité historique vous avez étudié le fameux médaillon en or de Constance Chlore, rappelant en son revers la prise de Londres, médaillon inédit de la trouvaille de Beaurains en 1922.

Puissions nous avoir la satisfaction de le voir prochainement figurer parmi les objets les plus estimés de notre Musée municipal.

L'Académie d'Arras va donc avoir en votre personne, son expert en médailles. Avec vos connaissances approfondies, il vous sera facile de l'éclairer sur la valeur et la rareté des exemplaires qui pourraient venir en sa possession, comme cela lui est arrivé souvent avant 1914. Vous pourrez également lui signaler les créations dues au talent de nos artistes français, qui attestent de jour en jour les progrès et le degré de perfectionnement auquel est arrivé l'art de la gravure en médailles. Permettez-moi de signaler ici l'une des dernières parues, éditée par la Mon-

naie de Paris et rappelant les désastres accumulés à Arras au cours de la dernière guerre. L'auteur, M. Desvignes y représente l'Hôtel de Ville en flammes, encadré des deux cotés par les fameux pignons uniformes de nos places. Il y a joint au-dessous les armes de la ville ainsi que le texte de la citation qui lui a valu l'attribution de la Légion d'honneur ; sur l'autre face une figure symbolisant la Ville d'Arras, s'appuie sur l'écusson héraldique et a le poing crispé en contemplant avec douleur les ruines de notre vieil et bien aimé Beffroi.

En mettant donc vos Collègues au courant de ces éditions métalliques, vous ne ferez que continuer l'œuvre de certains anciens membres de l'Académie, amateurs éclairés et collectionneurs passionnés qui de temps à autre, signalèrent les trouvailles de monnaies, jetons, méreaux recueillis dans notre région et en firent le sujet de communications en nos séances. L'un d'eux, M. Colin-Vaast était consulté très souvent par les amateurs, car il possédait une importante collection d'environ 4.500 monnaies Grecques, Romaines et Atrébates, collection qui à sa mort fut dispersée aux feux des enchères.

J'ai maintenant à exposer devant nos Collègues un autre genre d'études auxquelles vous vous êtes adonné, dans une science dont on ne s'occupe que depuis moins d'un siècle et qui progresse de jour en jour, par suite de découvertes faites dans les couches profondes du sol. Je suis un peu profane pour parler devant vous du Préhistorique. Depuis longtemps les savants de toutes les époques ont cherché à faire la lumière sur la haute antiquité de l'homme sur la terre et la chronologie avait été établie en distinguant comme périodes les plus anciennes les trois âges de la pierre, du cuivre et du fer. Elle était indiquée même par un poète latin, Lucrèce dans son poëme *de Natura rerum*. A différentes époques sur bien des endroits de notre France et à l'Etranger, des fouilles entreprises là où exis-

tèrent d'anciennes localités, on a pu en effet exhumer avec des ossements humains, des objets divers façonnés dans ces trois matières, la pierre, le cuivre, le fer. Toutes ces découvertes concernent ainsi les peuples dont les historiens ont parlé et se rapportent à l'époque historique ou moderne. En archéologie préhistorique « les observations « portent sur des objets ou sur des instruments en pierre « beaucoup plus anciens trouvés dans le sein même de « terrains datant d'une époque géologique antérieure à « l'époque moderne et marquée par la présence d'animaux « qui ne vivent plus aujoud'hui ». Parmi ceux-ci, l'ours et la hyène des cavernes, le rhinocéros, le mammouth, le renne.

Comme pour les monnaies, vous avez débuté aussi de bonne heure pour vous adonner à cette science du Préhistorique, car si, au cours de vos études classiques, vous résidez à Calais, où Monsieur votre père est Receveur principal des Postes, pendant vos vacances, vous rayonnez dans le Boulonnais et vous excursionnez sur les falaises du Blanc-Nez et du Gris-Nez. L'histoire naturelle et la géologie vous attirent également mais vous ne visitez pas inpunément la grotte de la Grande Chambre à Hydrequent, ni la plaine de Sangatte, sans vous baisser pour recueillir vos premiers silex taillés. Pour vos camarades, vous êtes le ramasseur de petits cailloux. Un peu plus tard, lorsque le service militaire vous appelle à St-Omer, vous visitez également les environs et vous examinez la carrière de la Garenne, près d'Arques où dans les alluvions de l'Aa, fut découvert par Monsieur le Docteur Pontier, de Lumbres, le fameux mammouth de l'époque quaternaire.

En 1914 vous êtes mobilisé au 8e d'Infanterie où vous aviez servi, mais passant dans le service de santé comme pharmacien aide-major vous êtes envoyé à un hôpital complémentaire de Périgueux. Là pendant les moments

de liberté qui vous sont laissés par le service peu chargé d'un hôpital éloigné, vous avez l'heureuse occasion d'entrer en relations avec M. Feaux, l'érudit conservateur du musée du Périgord et de faire avec lui la visite des stations classiques de la préhistoire dans la Dordogne, le Moustier, la Madeleine, les Eysies. Vous voyez aussi la grotte de Cro Magnon, vous y évoquez le souvenir de Boucher de Perthes, ce Picard, travailleur obstiné, qui par ses fouilles et ses découvertes répétées et ses travaux judicieusement exposés, fonda véritablement l'Archéologie préhistorique et la Paléontologie de l'homme. C'est en effet dans cette caverne de Cro Magnon qu'il assista à l'exhumation des ossements humains trouvés dans les terrains à silex taillés. Cette découverte confirmait ses théories et le réconfortait en le consolant du dédain que l'Institut avait montré à l'égard de ses travaux pendant plus de vingt ans. A l'heure actuelle, l'étude du Préhistorique est du domaine officiel. En certains départements le Ministère de l'Instruction publique a un délégué chargé spécialement de cette partie de l'archéologie. Cette année même vous vous êtes rencontré avec Monsieur Lombois, nommé en cette qualité pour le Pas-de-Calais. Avec lui vous vous êtes rendu sur le plateau de Wagnonlieu où déjà depuis longtemps fut récolté un grand nombre de silex et dans cette courte excursion, vous en avez encore recueilli. Vous avez été a nouveau, le ramasseur de petits cailloux. Dans un opuscule du à Monsieur Terninck, sur les instruments de l'époque quaternaire, l'auteur signale dans notre département plusieurs localités peu éloignées d'Arras, où l'on mit à jour des objets de ces anciennes époques, Vaudricourt, Beuvry, La Bourse, Izel-lès-Equerchin, Rouvroy, etc... Vous voyez qu'il y a encore des champs d'exploration. Que si le hasard vous mettait à même de faire de nouvelles découvertes, l'Académie vous serait fort reconnaissante de les lui indiquer et applaudira au succès de vos recherches,

Voilà donc un second sujet de communications que nous accueillerons toujours avec une grande satisfaction.

Vous indiquerai-je encore un troisième moyen de nous intéresser au cours de nos causeries hebdomadaires. Dans la carrière que vous avez embrassée, vous avez toujours l'esprit tendu vers les progrès des sciences, de la médecine et de la chimie. Vous avez obtenu le diplôme de pharmacien, et passé avec succès le concours d'internat des hôpitaux après avoir passé par le laboratoire de M. le Professeur Gérard, dont vous fûtes le préparateur titulaire. Depuis 1919, vous êtes à Arras, pharmacien des hospices, chimiste expert près le Tribunal et membre de la commission d'hygiène de l'arrondissement. Toutes ces fonctions vous imposent des expertises, des analyses, etc. Il se peut que dans ces divers travaux confiés à votre expérience vous aurez à enregistrer de nouveaux progrès de la science. En les communiquant à l'Académie, vous ferez œuvre utile en en propageant la connaissance à ceux d'entre nous qui tout en s'intéressant aux nouvelles découvertes n'en font pas une étude spéciale.

L'Académie d'Arras, comptant donc sur votre collaboration active et éclairée, vous souhaite, Monsieur, la bienvenue la plus cordiale.





RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

PAR

M. G. BESNIER

Membre rèsidant

Un seul manuscrit a été présenté à notre concours d'histoire sans que nous puissions, à défaut de la quantité, nous déclarer entièrement satisfaits de la qualité de cette production unique.

Sous le titre *Histoire de Guînes* par *Deux Guinois*, l'auteur avoue, avec une trop véridique modestie, qu'il n'offre pas aux lecteurs « une étude locale savante et approfondie », — que sa seule ambition a été de laisser à ses concitoyens « un exposé historique qui — sous un tour « original — leur rappelle, aussi exactement que possi- « ble, les modifications successives apportées dans les « mœurs et coutumes de Guines, ainsi que les faits les « plus remarquables qui s'y sont accomplis. »

Que le « tour » adopté par le très digne auteur soit « original » il suffira pour nous en convaincre de constater que chacun des quinze chapitres, qui composent son œuvre, est précédé d'un copieux résumé en vers, le tout

formant, avec le prologue et des appendices également en vers quelque trois à quatre mille alexandrins. Je suis, sans aucun doute, déplorablement insensible à toute poésie : j'admire - avec cette nuance d'effroi que comporte le mot latin — une pareille facilité !

La division de l'ouvrage n'est pas moins singulière. Trois parties, à peu près égales (des origines à 1784 ; de 1785 à 1870 ; de 1871 à 1902), comprennent, chacune, cinq chapitres, qui empruntent leurs titres respectifs à un épisode de la période traitée, jugé caractéristique d'après un critérium assurément trop personnel.

Si, par exemple, la fin de l'ancien régime est placée sous l'égide, bien choisi, des aéronautes Blanchard et Jeffries, l'Empire se réclame de celle, moins prévue, de la Musique communale, la Royauté parlementaire, des pompiers et de la Garde nationale, le second Empire, du Conseil municipal !

A l'originalité d'une présentation, qui, tout au moins, manque d'équilibre, nous eussions préféré celle, de meilleur aloi, qu'eût donnée à l'œuvre un effort personnel de documentation critique. Il nous plaît, cependant, de reconnaître qu'elle n'exclut pas d'estimables qualités : le récit est vivant, les détails pittoresques abondent sur des traditions locales qu'on ne trouverait pas facilement recueillies ailleurs ; il y a des renseignements précis, témoignant de recherches heureuses, sur les derniers représentants des familles vivant noblement, sur les biens nationalisés pendant la Révolution, la topographie ancienne de la Cité, le notariat, la justice de paix, les notables du siècle qui vient de se clore. Un tel apport n'est pas négligeable et mérite l'attribution d'une *Médaille d'argent*.

Quel regret toutefois que l'auteur n'ait pas su dégager pour le lecteur populaire, et présenter, dans leur vraie valeur, les grandes phases du passé de cette attachante ville de Guînes, si éprouvée par les rivalités dont elle fut

l'enjeu, qu'il n'y reste pas une demeure comptant deux cents ans de date, alors qu'elle a joué, pendant six siècles, à notre frontière maritime, un rôle primordial, d'abord comme berceau de la puissante dynastie féodale qui a illustré son nom, puis, comme possession royale directe, âprement disputée par les couronnes de France et d'Angleterre.

Il avait pourtant, je n'oserais dire un modèle, mais un guide utile, dans les copieuses sept cents pages de *l'Histoire d'Ardres*, d'Ernest Ranson (1), du moins judicieusement composées.

Ce n'est ni le lieu ni l'heure d'esquisser une histoire, où la coquette bourgade d'aujourd'hui, nous apparaît dans un brouillard grandiose de chocs sanglants et d'incendies, avec le prestige que les grands noms de Coucy et d'Eu ont ajouté à celui de ses comtes. Toutes ces visions romantiques, qui ont leur indéniable beauté, ne doivent pas détourner notre attention de l'effort plus vraiment noble qui, après chaque désastre, a relevé les ruines, recréé la vie ; or, de celui-ci, nous savons encore trop peu.

Cette ignorance même justifierait seule la mission qui nous incombe d'encourager les études historiques, mission particulièrement utile dans la crise que traversent, dit-on, les recherches scientifiques de tout ordre et que nous ne pouvons, ici, nous dissimuler.

Les précédents concours nous avaient fait illusion. En

(1) *Histoire d'Ardres... jusqu'en 1891* (Saint-Omer, s. d. V-719 p. in-8o). Il est à peine besoin de rappeler la précieuse base de recherches que donnent à l'historien de Guînes et l'*Histoire généalogique des maisons de Guînes, Ardres...*, d'André Du Chesne (Paris, 1631, X-462-688 p. in-fol°) et la *Chronique de Lambert, curé d'Ardre* (918-1203) publiée par le Mis de Godefroy-Ménilglaise pour la Soc. des Antiq. de la Morinie (Paris, Renouard, 1855, XXXVI-544 p. in-8o).

réalité ils épuisaient un « stock » de notes antérieurement prises.

Dans quel *but* et par quels *moyens* devons-nous stimuler le zèle de ceux que leur goût peut amener à occuper leurs loisirs par l'étude du passé ?

Aux uns, nous demanderons de coordonner les connaissances déjà acquises; aux autres de faire progresser celles-ci par une documentation que nous puissions nous réjouir, cette fois, de qualifier d'originale.

Tous, feront œuvre plus utile que de continuer ces compilations fastidieuses qui, sans doute, témoignent d'une curiosité sympathique, rendent même un pieux hommage à la mémoire des aïeux auxquels nous devons ce que nous sommes, mais qui ne nous permettent pas d'améliorer notre connaissance des temps passés pour une meilleure intelligence de notre temps, but final, même s'il reste inconscient, de tout effort historique.

Mais qui dit *effort*, dit *peine* et si le propre de l'effort intellectuel français est d'être désintéressé, si la peine de nos chercheurs ne demande pas de salaire, elle comporte une dépense de temps, de déplacement, de publication, que notre rôle doit être, d'honorer sans doute, mais d'alléger aussi.

Que pouvons-nous faire dans la grande pitié de notre budget français ? Puisque nous ne saurions augmenter nos ressources à la mesure de nos besoins, ne devons-nous pas chercher à les mieux aménager ? Puisque nous ne pouvons donner chaque année que des encouragements dérisoires, pourquoi ne pas tenter d'espacer ceux-ci pour les rendre plus efficaces ?

M. Braquehay, par exemple, a fondé, il y a quelque trente ans, un prix de 400 francs pour récompenser les recherches dont serait l'objet l'ancienne partie Picarde de l'arrondissement de Montreuil : c'était à l'époque une

véritable petite bourse d'étude, le prix de l'impression d'un important mémoire. Ne conviendrait-il pas de cumuler quelques annuités pour constituer un encouragement à peu près égal à celui qu'avait envisagé à l'époque notre généreux donateur ?

Je m'excuse de poser publiquement une question qui est sans doute de l'ordre intérieur de notre Compagnie. Mais, puisque nous bénéficions de la présence favorable des autorités les plus éminentes de la Cité, ne devons-nous pas abdiquer cette fausse discrétion qui nous ferait paraître nous désintéresser de l'une des charges les plus évidentes de notre mission ?





RAPPORT

SUR LE

Concours Littéraire de 1926

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

MESDAMES, MESSIEURS,

Trois poètes seulement ont envoyé leurs œuvres à l'Académie pour les soumettre à son jugement.

I. — L'un d'entre eux a pour titre de son travail : *Intimité ;* et pour devise : *Pax in virtute.* Son manuscrit comprend treize sujets et chacun d'eux est brièvement traité. On y trouve des motifs pieux comme les suivants : *Prière à Ste-Cécile ; A un ami pour sa première messe ; Noël ! Noël ! Laissez venir à moi les petits enfants ; Ecce Homo !* Viennent ensuite des sujets d'inspiration diverse : *La plainte du vieillard ; Sur un portrait ; Le souvenir ; Sérénade ; Reliques ; Pourquoi ? A propos d'une fleur,* et le *Vieux réveil.*

Tout cela est écrit simplement, sans emphase, avec la facilité de ceux qui, peu sévères sur le choix des mots, trouvent toujours, et sans trop chercher, le nombre exigé par la

mesure du vers ; tout cela se lit sans peine, et, parfois, non sans quelque plaisir ; car l'auteur a le cœur sensible, et il n'est pas loin de nous émouvoir quand parlant d'un ami infidèle, il s'écrie :

> **Fends les airs de ton vol, cherche à travers les champs,**
> **Ramène le perfide, ô bienfaisante Muse !**
> **D'accéder à mes vœux, si l'ingrat se refuse,**
> **Conjure-le, du moins, de t'apprendre ses chants,**
> **Et tu pourras alors me les dire toi-même.**
> **Songeant à l'infidèle ami qui plus ne m'aime**
> **Aux sentiments éteints, sans un signe d'émoi,**
> **Je croirai l'écouter et le voir près de moi.**

J'ai marqué ce passage au crayon bleu, et d'autres, faut-il l'avouer, au crayon rouge.

Car notre auteur ne s'embarrasse pas avec les rimes masculines et les rimes féminines ; il les mélange à son gré, avec une désinvolture que, malheureusement, rien ne justifie ; un vers de treize pieds ne l'effraie point ; il écrit *surnois* pour sournois ; quant au temps et aux régimes des verbes, il a sa grammaire à lui.

Certaines de ses expressions sont bien faites pour nous étonner ; par exemple : les bois sont *entourés* de mystères, au lieu de *pleins* de mystères ; — les rossignols *perchent* sur les arbrisseaux ; — les étoiles forment *un ruban qui s'inscrute* dans les sombres voiles de la nuit ; — le souvenir est un *talisman de défense* contre les cœurs ingrats ; — il y a des hommes qui se rendent *parjures du péché* ; — des appels déchirants qui *vibrent* comme un *écho ;* — c'est assez d'un sourire pour apaiser *l'écho* de la douleur ; et celle-ci a sa place dans le *bosquet* de notre cœur.

Mais voici qui va nous faire toucher du doigt les qualités et les imperfections de notre poète.

Je vais lire la petite pièce institulée : le *vieux Réveil* : J'ajouterai quelques réflexions.

Le vieux Réveil

Vieux réveil d'autrefois dont le timbre argentin
Résonne allègrement chaque soir et matin ;
Qu'un artisan modeste a façonné, peut-être
Pour procurer aux siens leur pain ou leur bien-être ;
Vieux reveil d'autrefois dont le jeu clandestin
A modulé du temps le caprice incertain
Tu m'as leurré, souvent, d'illusion *jolie*,
Quand j'étais le jouet de la mélancolie.
Vieux réveil délaissé, ta romance plaintive
(Tel, au sein de la nuit, un chant d'âme captive)
Fait poindre en nous l'espoir d'un avenir meilleur
De chacun de nos jours, note encor la cadence ;
Au lieu de murmurer contre la Providence,
Je veux chanter toujours dans l'heur et le malheur.

En français courant, qu'est-ce que cela veut dire ? tout simplement ceci : Il y a, chez l'auteur, un vieux réveil qu'un artisan modeste a fabriqué pour nourrir sa famille ; le jeu du mécanisme est un jeu clandestin, et, au lieu d'inscrire, sur le cadran, des heures et des minutes exactes, « il *module du temps le caprice incertain* ». Parfois, de son timbre argentin, il entonne une romance, romance plaintive, comme le gémissement d'une âme captive ; et, par un phénomène étrange, cette complainte du réveil inspire de jolies illusions à ceux qui souffrent de la mélancolie, à son maître du moins, et va jusqu'à faire poindre en nous l'espoir d'un avenir meilleur.

Voila une romance que je voudrais bien connaître et un réveil comme il n'en est malheureusement plus dans le commerce.

Evidemment, notre poète a pris la plume avant de s'être fait un plan et d'avoir mis de l'ordre dans ses idées.

Je ne dis pas cela pour le décourager, puisqu'au contraire, je veux prendre sa défense contre lui-même.

A propos d'une fleur, il écrit :

Un bouton de rose,
Frais éclos,
Ce matin,
Dans l'enclos
D'un jardin,
Voila quelque chose
De charmant.

Doucement,
Au bord de la route,
Le cueillir
En chemin,
Pour l'offrir
De sa main,
Peut-on mieux ? j'en doute.

Mais si ; il y a mieux, c'est de laisser au bouton le temps de s'épanouir.

Ainsi, le talent de notre jeune poète (je dis *jeune* à tout hasard) est comme un bouton frais éclos ; il ne s'agit pas maintenant de le détacher de sa tige, mais de le protéger, de l'échauffer doucement et de lui permettre d'arriver à son éclosion parfaite.

C'est pourquoi l'Académie exhorte notre auteur à continuer ses efforts et, comme récompense des résultats obtenus, elle lui accorde volontiers une *médaille de bronze.*

***

II. — Un autre de nos poètes concurrents a, pour épigraphe de son recueil, choisi deux petits tercets de Baudelaire, six vers tout menus; de ceux qui ne gagnent point à être lus deux fois. Pour titre, ce simple mot : *Poêmes.*

Et ces poèmes, il les a faits aussi brefs que possible ; personnellement, je ne lui en veux pas, car je ne trouve

pas mauvais que les Muses, se mettant elles-mêmes à la mode du jour, portent robe courte et cheveux courts.

La première pièce est intitulée : *Idylle ;* expression charmante, trop charmante, peut-être, parce qu'elle s'applique à deux vieux pêcheurs siciliens, pauvres comme Job, et dont l'un raconte à l'autre un rêve dans lequel il a pris un poisson d'or ; il ajoute que, dans son sommeil, croyant avoir fortune faite par suite de cet heureux coup de filet, il a fait serment de renoncer à son métier. Son compagnon,en bon moraliste qu'il était,lui représente que son serment n'a aucune valeur, et que, pour lui,il n'y a qu'une chose à faire, continuer de pêcher.

Vient une seconde pièce intitulée : *Renard et Tiercelin ;* entre parenthèse *(Traduction du Roman de Renard);* c'est la fable connue du Renard et du Corbeau.

Dans La Fontaine, Maître Corbeau tient le fromage en son bec, d'où il le laisse tomber nécessairement, alors qu'il veut montrer sa belle voix ; dans la fiction du Moyen-Age, le corbeau tient le fromage dans ses serres, ce qui complique la situation ; car le vaniteux animal pouvait s'en donner à cœur joie, chanter et crier tout un jour, sans être pour cela obligé de lâcher sa proie; il faut donc supposer que, tout occupé à son chant, il en vient à oublier le fromage et à s'en dessaisir par simple distraction.

Peu importe, d'ailleurs, puisque maître Renard sait toujours y trouver son compte.

Voila qui est moins gai : *le Spleen.*

Quatre strophes de six vers chacune. Le poète est dans une peine que n'ont pu adoucir ni les chers souvenirs du passé, ni le travail, les plaisirs et les arts. Deux années entières, sa tristesse est demeurée inconsolée ; vous la croyez inconsolable ? Elle ne l'est pas ; voici un remède si simple qu'on se demande pourquoi il a tant tardé à réussir.

La nuit, dit le poète,
La nuit descend aux cieux sans soleil
Son noir linceul de froid et de pluie ;
Avec le jour fuit la poèsie.
Je sens en moi monter le sommeil ;
Et pour calmer ma mélancolie.
La nuit descend des cieux sans soleil.

Ainsi, une nuit froide, pluvieuse, sans poésie, sans soleil, mais avec un bon petit somme, en voila assez pour guérir un mal jugé longtemps incurable ?

L'auteur est mieux inspiré dans une pièce que je me plais à citer en entier. Elle a été composée à Saint-Jean-de-Luz en avril 1926 ; elle est intitulée : *Souvenir.*

Le globe du soleil s'enfonce dans les flots ;
Le vent ne souffle plus et l'océan s'apaise,
La vague s'est calmée et lèche la falaise
Au lieu de l'ébranler de ses puissants assauts.

Le vaisseau rentre au port en repliant ses voiles ;
L'alcyon fatigué revient vers ses petits ;
Les oiseaux se sont tus et dorment dans leurs nids ;
Au firmament déjà pointent quelques étoiles.

Mais où sont mon amour et les beaux soirs d'antan ?
Hélas ! où s'est enfui le bonheur de mon rêve ?
Dans l'exquise tiédeur de ce jour qui s'achève,
Je le demande en vain à l'immense océan. (1)

Mon cœur vole, ce soir, vers un autre rivage
Plus immense (?) plus froid et plus déshérité
Et vers d'autres villas et vers une autre plage
Où la bise du Nord souffle avec âpreté.

Le murmure des flots, dans mon âme, accompagne
De mes chers souvenirs la très douce chanson ;
Mes yeux errent le long de l'immense horizon
Jusqu'aux monts escarpés et sombres de l'Espagne.

(1) Il devait s'y attendre ; pourquoi interroger qui ne peut vous répondre ?

Citons encore le sonnet suivant :

J'ai retrouvé la boîte à bizarre serrure
Qui gardait les flacons en cristal de couleur ;
Pleins d'essence à l'exquise et pénétrante odeur
Dont Jeanne parfumait sa blonde chevelure.

Les fleurs et le soleil et toute la nature
Me semblaient réunis dans sa tiède vapeur.
Depuis longtemps déjà, comme objet sans valeur,
On l'a mise en ce coin poudreux d'armoire obscure.

Vieille et vide, elle est là ; la poussière a terni
Les dessins éclatants et le brillant vernis
De son couvercle peint de laque rouge et verte...

Mon âme qui ressemble à ce coffret de prix
Fut remplie autrefois, mais, maintenant ouverte,
Les parfums d'Orient se sont évanouis.

Ici, l'auteur se calomnie, et chez lui, le coffret *(puisque coffret il y a)*, le coffret n'est point vide. On a pu le remarquer sans peine, l'auteur a de l'imagination, de la grâce dans ses descriptions, une sensibilité parfois aigüe, le sentiment du rythme et de la mesure ; aussi l'Académie tient à l'encourager en lui accordant une *médaille d'argent.*

Dois-je maintenant prendre au sérieux le jugement d'un moraliste : *Celui-la ne sait pas louer qui loue sans restriction.* Faire des restrictions pour montrer que je sais louer? Non, j'aime mieux appeler l'attention de notre poète sur quelques points. *Effluve* est un nom masculin, pourquoi en faire un nom féminin ? le verbe *s'apercevoir* demande un complèment, il ne lui en donne aucun ; il commet un affreux hiatus dans le vers suivant :

Deux pêcheurs que *déjà appesantissait l'âge*

Il emploie, dans sa pièce le *Spleen*, le rythme de neuf pieds ; rythme lourd, fatigant et justement proscrit. Il a

des comparaisons assez inattendues : les nuages épars dans le ciel font comme une *abondante chevelure de femme;* son rêve est profond *comme le firmament ;* sa colère *claque comme la poudre*, son désespoir est comme *la tempête déchaînée* ; parlant des pêcheurs siciliens, il déclare qu'ils n'avaient rien, pas même un chien, après avoir énuméré pas mal d'objets qu'ils possédaient: des *paniers*, des *nasses*, des *filets*, des *lignes*, des *osiers*, et une *barque* se balançant sur l'onde, c'est-à-dire, en somme tout ce qu'il faut aux pêcheurs, et ce qui leur suffit.

Dirai-je enfin que parmi les poèmes du recueil, il y en a un de trop ? Celui qui a pour titre : *Vinum lœtificat* — Le vin réjouit ; c'est vrai. La Sainte Ecriture dit plus complètement : *bonum vinum lœtificat cor hominis*—le bon vin est donné à l'homme pour réjouir son cœur ; elle ne dit pas : *pour lui faire perdre la tête* : c'est pourtant ce qui est arrivé à notre poète, ou presque, avec de joyeux compagnons.

Moi, dit-il,

Moi je proclame sans pudeur
Le vin fait toujours mon bonheur

et il raconte qu'on s'est mis à table après avoir éloigné les *Catons*, dont la présence leur serait par trop désagréable. Tibulle disait de même

Bibamus....
Rumoresque senum severiorum
Omnes unius œstimemus assis

Buvons, et quant au murmure des vieillards austères n'en faisons pas plus de cas que d'un liard.

Maintenant, le nom de *Caton* est assez mal choisi ; notre poète n'a peut-être pas lu ce qu'en disent Horace et Sénèque :

On lit dans l'Ode XVIe du IIIe livre.

Narratur et prisci Catonis
Sæpe mero caluisse virtus.

Caton l'ancien, dit-on, réchauffait souvent sa vertu avec du bon vin. Ce que confirme Sénèque par ces mots : *Cato vino laxabat animum curis publicis fatigatum.* Caton, fatigué par le souci des affaires publiques cherchait dans le vin un repos nécessaire.

Paix à ses cendres ! je reviens à notre poète ; quand, dit-il :

Quand unis autour d'une table
Avec quelques vieux compagnons,
Ayant éloigné des Catons
La présence désagréable,
Nous accompagnons nos chansons
Du joyeux cliquetis des verres,
Et des bruits plus sourds des bouchons,
Plus d'airs moroses ou grognons.
Et lorsque nous nous en allons,
Reste un régiment de bouteilles
Aux chapeaux de cire vermeilles
Eparses devant nous, pareilles
Aux anciens Turcs de fez coiffés
Et les cheveux ébourriffés
N'ayant qu'un équilibre instable
Nous quittons à regret la table
Et partons, passablement gris,
Nous sentant l'âme un peu coupable
Sous la lumière d'Arthémis
Avec une peine effroyable
Nous regagnons notre logis

En certaines villes de Hollande, nos buveurs auraient été charitablement recueillis par des agents dont le rôle spécial est de conduire à leur domicile, ceux qui ne savent plus où il se trouve. J'ai bien lu qu'à Sparte, on faisait

griser les esclaves pour apprendre aux citoyens libres à ne pas se griser eux-mêmes. Mais nous ne sommes pas à Sparte.

⁂

III. — Nous sommes à *Arras* et quelqu'un qui aime cette ville et travaille à la faire aimer, c'est sans contredit, notre troisième concurrent.

Son envoi est intitulé : *Recueil de chansons, poésies et variétés en français et en patois*, avec ces mots latins pour devise : *Fugit irréparabile tempus.*

Au rang des *variétés* je mets quatre récits en prose; dans l'un il s'agit d'une femme accommodante que l'annonce de la mort accidentelle de son mari n'émeut aucunement et n'empêche pas de continuer à éplucher des pommes de terre; dans un autre, on voit, au contraire, une brave femme conservant avec un soin pieux des fleurs envoyées par son mari, et cueillies, pendant la guerre, dans la lande Lorraine entre les tranchées boches et françaises : dans les deux derniers récits, l'auteur rappelle comment se célèbraient jadis la St-Nicolas, les fêtes de Noël, et, comparant les époques, il regrette que le présent ne soit pas à la hauteur du passé.

Sous la forme versifiée, nous avons surtout des *chansons ;* non des chansons politiques comme celles de Béranger, ni des chansons bachiques comme on en a tant composées depuis Anacréon, ni des chansons d'amour comme en font encore ceux qui courtisent Aglaé ou Sylvie, mais des chansons où l'esprit badine aimablement avec les illustrations locales et nous amuse avec des riens.

Celles de notre poète sont savoureuses, pétillantes et gaies comme les vins des meilleurs crus de France.

Naturellement, le Beffroi d'Arras et son carillon, Jacqueline et Cola, la rivière et le port du Crinchon, les marchands de frites ne sont pas oubliés; il y a des couplets pour regret-

ter le nombre toujours moins grand des gens qui rient ; pour féliciter un maire anglais lequel, inaugurant une piscine dernier modèle, commença par s'y jeter à la nage, ce qui lui valut la croix de *l'Ordre du Bain ;* pour complimenter nos députés qui, de temps à autre, recommandent par leur exemple, l'exercice salutaire du sport en chambre; une fable amusante nous montre un homme qui boîte, un autre qui bégaie, et ces deux infirmes se rendant de mutuels services. Mais voici qui ne sera pas du goût de tous les lecteurs ou plutôt des lectrices ; c'est le *martinet conjugal.*

Notre malin chansonnier imagine le temps, peut-être prochain, où tout, dans le ménage, se fera mécaniquement. Les rôtis sortiront du four, les carottes et les patates seront pelées, les lapins dépouillés de leur fourrure, grâce à l'électricité, et sans fatigue aucune de notre part ; mais de toutes les inventions la plus précieuse sera celle-ci :

Femm's, que par vous soit béni
— Et *par nous* — l'esprit génial
Qui récemment, découvrit
Le martinet conjugal

Cet instrument peu coûteux,
Très facile à manier,
Porte ce nom maupiteux
« *Machine à battre sa moitié* ».

Comme il fonctionne au moteur
Pour s'en servir un mari
Tourne le commutateur,
Et le martinet agit.

Son épouse, dès qu'elle voit
Les cinq lanières de cuir,
Baisse le ton de sa voix,
Et ne songe qu'à s'enfuir.

Quel qu'en soit le résultat,
Ce sera la paix au logis,
Qui, de prison, deviendra
Pour l'homme le paradis.

Dès lors, Mesdames, ayez
La tête loin du bonnet,
Ainsi, vous éviterez
Les effets du martinet.

Très bien ; mais qui empêchera la femme d'arriver la première au commutateur et de l'actionner aux dépens du conjoint ?

Ici, l'auteur s'apparente trop aux malicieux rimeurs du Moyen-Age, il rappelle trop nos vieux fabliaux où la femme est si injustement traitée.

Cependant, nous aurions tort de prendre au tragique les satires des chansonniers ; simple jeu de l'esprit, elles sont, d'ordinaire, dans les mots, elles ne viennent pas du cœur.

Aussi bien, leur genre de poèsie, *(quand poèsie il y a)* ne compte pas parmi les plus élevés et les plus nobles ; il affecte une liberté d'allure qui ne tient aucun compte des règles d'un langage académique. Boileau n'en parle point dans son art poètique, pas plus d'ailleurs que de la fable.

Cependant, il a dit quelque part :

Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art.

et c'est parce que l'Académie trouve ce bon sens et cet art dans celles que je viens d'analyser qu'elle est heureuse de les récompenser par une *médaille d'argent.*

Si maintenant la Ville d'Arras veut imiter la Ville de Paris qui, dans les premières années de la Restauration, nomma *Désaugier,* son chansonnier en titre, avec six mille francs d'appointement, c'est son affaire ; je ne m'y oppose pas. Je le souhaite même.

Quand à promettre que ce sera, c'est autre chose.



LAURÉATS DES CONCOURS

DE 1926.

LITTÉRATURE

Médailles d'Argent

M. Yves DHOTEL, à Arras.

M. Léopold THOMAS, à Arras.

Médaille de Bronze

M. l'Abbé Michel DELETREZ, à Marcq-en-Barœul.

HISTOIRE

Médaille d'Argent

M. DECUPPE, à Guînes.



RÉGLEMENT

DES

CONCOURS DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

I. — CONCOURS ANNUEL

L'Académie ouvre chaque année un concours portant sur des sujets spéciaux indiqués à l'avance ou sur le programme général suivant :

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE

Histoire d'une Ville, d'une Localité ou d'une Abbaye du département du Pas-de-Calais.

Monographie géographique d'une Commune.

Monographie d'une Église cathédrale ou paroissiale, d'une Maison conventuelle, d'une Maison hospitalière, d'une Institution civile ou religieuse du Pas-de-Calais.

Biographie d'un personnage artésien.

LITTÉRATURE

Une pièce ou un ensemble de poésies de deux cents vers au moins, ou un travail littéraire en prose, dont l'auteur, soit par son origine, soit par son domicile, appartienne à la Région (Pas-de-Calais, Nord, Somme).

L'Académie accepterait, d'auteurs étrangers, des poésies ou des compositions se rapportant à la Région.

BEAUX-ARTS

Histoire de l'Art ou de l'une de ses parties dans l'Artois.
Biographie d'un artiste artésien.
Expositions tenues à Arras ou dans le Pas-de-Calais.

SCIENCES

Etude de Science physique ou naturelle appliquée à la région artésienne.

Etude anthropologique sur les races que l'on rencontre dans le Pas-de-Calais.

Statistique industrielle du Pas-de-Calais, avec carte à l'appui.

Une question de Science pure ou appliquée.

CONDITIONS DE PRÉSENTATION

Les ouvrages inédits sont seuls admis.

Ils devront être adressés *(franco de port)*, au Secrétaire-Général de l'Académie, 10, rue de la Charité, et lui parvenir avant le 1er mai. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur avec l'attestation que le travail n'a pas été présenté à un autre concours. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, les autres seront brûlés. Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement.

Les prix consistent en mentions honorables ou en médailles de bronze, d'argent, de vermeil ou d'or ; ces dernières ont une valeur de 100, 200 ou 300 francs.

Tout lauréat ayant obtenu une médaille d'or sera désormais hors concours.

II. — PRIX BRAQUEHAY

Une rente de 400 francs provenant d'un legs fait à l'Académie d'Arras par M. A. Braquehay, sera décernée en prix aux auteurs des meilleurs ouvrages historiques, archéologiques ou autres, concernant Montreuil ou la partie de son arrondissement ayant ressorti de la Picardie.

L'Académie soucieuse de récompenser les lauréats dans des conditions plus adéquates à leur mérite, au labeur qu'ils se sont imposé et à la situation économique présente, a décidé que le maximum du prix Braquehay serait élevé à 1.200 francs.

Lorsque les sommes encaissées à la suite des arrérages de la fondation, ne seront plus suffisantes pour y faire face, le épreuves du concours seront retardées d'une ou plusieurs années. Mais cette mesure n'est pas encore à adopter pour l'instant.

Ces ouvrages seront présentés sous le nom de leurs auteurs ; ils pourront être non inédits ou imprimés, mais devront n'avoir pas été déjà récompensés par une Académie ou Société Savante.

Un lauréat qui aura obtenu, en une ou plusieurs fois, la totalité du legs Braquehay, sera désormais hors concours.

III. — RÉCOMPENSES PARTICULIÈRES

En dehors des concours, l'Académie recevra tous les ouvrages d'histoire, de Science ou d'Art, inédits ou non, qui lui seront adressés.

Il pourra leur être attribué les mêmes médailles qu'aux concours annuels, pourvu qu'ils intéressent le département du Pas-de-Calais et qu'ils n'aient pas été déjà récompensés par une Académie ou Société Savante.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés ; cependant, s'il s'agissait de travaux manuscrits destinés à l'impression, ils pourraient être prêtés à leurs auteurs sous la condition qu'un exemplaire imprimé au moins serait offert à la bibliothèque de l'Académie.

Les Membres résidants et honoraires de l'Académie ne peuvent participer aux concours ni aux récompenses ci-dessus.

PRIX DE VERTU

Les arrérages d'une somme de 10.000 francs donnée à l'Académie en 1920 par une personne anonyme, par l'intermédiaire de M. Leroy, maire d'Arras, seront attribués annuellement à des personnes ou à des familles qui se seront particulièrement distinguées par leur dévouement à la jeunesse, spécialement à l'enfance.

Le prix pourra être divisé ou au contraire cumulé si les arrérages n'en étaient pas attribués pendant une ou plusieurs années.

Les candidats devront appartenir à l'un des deux cantons d'Arras. Les demandes seront adressées au Président ou au Secrétaire-Général de l'Académie avant le 1er mai.

Le Président,
Dr LESTOCQUOY.

Le Secrétaire-Général,
ALP. TIERNY.



LISTE

des

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES & CORRESPONDANTS

de l'Académie d'Arras.

MEMBRES DU BUREAU

Président :

M. le Dr Lestocquoy.

Chancelier :

M. G. Sens.

Vice-Chancelier :

M. J. Jardel.

Secrétaire-Général :

M. A. Tierny.

Secrétaire-Adjoint :

M. le Chanoine Vergneau.

Archiviste :

M. A. Lavoine.

Bibliothécaire :

M. G. Besnier.

MEMBRES RÉSIDANTS

Par ordre de nomination.

MM.

1. F. BLONDEL, ✠, Ingénieur civil (1895).
2. J. PARIS, Avocat, Docteur en Droit, Conseiller Général (1899).
3. A. CAVROIS DE SATERNAULT, (le B^on) ✱, ✠, ✠ Licencié ès-Sciences, Docteur en Droit, Professeur de Droit. Civil à l'Université Catholique de Lille (1902).
4. G. SENS, ✱, ✿, ✠, ✠, Président de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais (1904).
5. J. GERBORE, ✱, ✠, I. ✿, ✠, Docteur en Droit, Vice-Président honoraire du Conseil de Préfecture (1905).
6. J. SION, ✱, I. ✿, Directeur honoraire d'Ecole normale (1909).
7. C. GUILLEMANT, (le chanoine) Vicaire-général, Licencié ès-lettres (1910).
8. A. LESTOCQUOY, ✿, Docteur en médecine (1910).
9. A. TIERNY, ✠, Avocat, Docteur en Droit (1911).
10. E. BLOQUEL, ✠, ancien Avoué (1911).
11. A. WARTEL, Notaire honoraire, Licencié en Droit (1912).
12. A. BOISLEUX, (le chanoine) Licencié ès-Lettres, Protonotaire Apostolique (1914).
13. G. BESNIER, ✱, ✠, ✿, Archiviste départemental (1920).
14. A. LAVOINE, I. ✿, ancien Archiviste départemental Adjoint (1920).
15. Mgr. E. JULIEN, ✱ O. ✠, Evêque d'Arras. Agrégé des Lettres (1920).
16. F. VINCHON, ancien Magistrat. Licencié en Droit (1920).
17. H. DUPRET, I. ✿, Professeur honoraire (1920).

MM.

18. E. Foulon (l'abbé), ✪, Licencié ès-Lettres, Professeur à l'Institution Saint-Joseph (1920).
19. Vaillant, ✱ ✠ ✪, Médecin-major de 1re classe (Infanterie coloniale) (1921).
20. F. Anselin, Conseiller municipal (1921).
21. J. Jardel, O. ✱, ✪, Ingénieur, ancien Directeur des mines de Carvin (1921).
22. Vergneau, (le chanoine), (1921).
23. E. Delaby, Avocat (1921),
24. E. Poiret, I. ✪, O. ✠, Professeur honoraire (1921).
25. Le Général Leleu, O. ✱, ✠, ✪, ✠ (1922).
26. A. Barbier (l'Abbé). Licencié ès-Lettres. Supérieur de l'Institution St-Joseph (1923).
27. Duquénoy ✠, Pharmacien des Hospices (1926).
28. A. Aubron ✱, ✪, Président de Chambre honoraire à la Cour de Douai.
29. N.
30. N.

MEMBRES HONORAIRES

Par ordre de nomination.

Les lettres A. R. indiquent un ancien membre titulaire ou résidant.

MM. Alapetite, G. C. ✱, Résident de France à Strasbourg (1891),

Sénart, ✱, Membre de l'Institut, à Paris (1898).

Leprince-Ringuet, ✱, Ingénieur en chef des Mines à Paris. A. R. (1911).

P. Fournier, ✱, Professeur de la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (1912).

H. Bedel, ✱. Chef de Bataillon du Génie, en retraite, A. R. (1920).

E. Pilat, à Paris, A. R. (1921).

M. J. Lecocq, licencié ès-lettres, Curé-Doyen de Saint-Nicolas à Boulogne-sur-Mer, A. R. (1923).

Louart, ✱, I. ✪, Principal honoraire. A. R. (1925).

Le Prince H. de Béthune à Gremevillers (Oise) (1925).

MEMBRES CORRESPONDANTS

Par ordre de nomination.

MM. E. Matthieu, Secrétaire du Cercle archéologique, d'Enghien (Belgique) (1884).

Leuridan (le chanoine), à Roubaix (1891).

Mlle Jenny Fontaine, I. ✪, Artiste peintre, à Paris (1892).

Menche de Loisne (le comte). I. ✪, château de Beaulieu-lez-Busnes (1894).

H. Potez, I. ✪, Docteur ès-Lettres, Agrégé de l'Université, à Lille (1896).

Bled (le chanoine), ✪, de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (1897).

R. Brissy, ✱, ✪, Publiciste, à Paris (1897).

Ch.-S. Leconte, ✱, Juge à Paris (1897).

Mme Florent Leclerq, château de Beauvoir (P.-de-C.) (1897).

Mlle Fresnaye, à Marenla (P.-de-C.) (1898).

MM. G. Macon, ✱, Conservateur du Musée Condé, à Chantilly (1899).

A. Willox (l'abbé), à Boulogne-s-Mer (1900).

Plancouard, à Berck-sur-Mer (1901).

Mme M.-M. Carlier, à Croisilles (1900).

MM. R. Rodière, à Montreuil-sur-Mer (1901).

Frans, à Paris (1901).

Daumet, Archiviste paléographe à Paris (1901).

Blanchot, I, ✪, Statuaire à Paris (1901).

Paul Tierny, Archiviste-Paléographe, à Hernicourt (Pas-de-Calais) (1901).

MM. Th. RENAULT, à Presles (Seine-et-Oise) (1905).

DE LA CHARIE, château de Sainte-Austreberthe, par Hesdin (1908).

Charles HIRSCHAUER, Bibliothècaire de la Ville de Versailles (1908).

MAYEUR, I. ✪, Artiste-graveur, Grand Prix de Rome (1910).

L. CAILLET, Bibliothècaire de la Ville de Limoges (1911).

MABILLE DE PONcheville, Publiciste à Wacquinghem par Marquise (1921).

J MEURGEY, ✻, ✠, Elève à l'Ecole des Chartes (1921).

J DUQUESNE, ✻, Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg (1921).

POITEAU, Docteur en médecine à Bienvillers au-Bois (Pas-de-Calais) (1921).

Jules SION O. ✪, Agrégé, Docteur es-Lettres, Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier (1925).

J. OTT ✻, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Paris (1925).

DEMONT-BRETON O. ✻, Artiste peintre (1925), à Wissant.

Mme Virginie DEMONT-BRETON O. ✻, Artiste peintre (1925), à Wissant.

TABLE DES MATIÈRES

I. — *Lectures faites dans les séances hebdomadaires*

II. — *Séance publique du 25 Novembre 1926*



